Le Richelieu

Déclaré Organe Officiel de l'Action Catholique dans le diocèse de Saint-Jean-de-Québec, le 22 juin 1937

Vol. XXIII — No 41 SAINT-JEAN, JEUDI, LE 5 SEPTEMBRE 1957



LA SEMAINE DE LA CHARITE. — Le Conseil d'Administration de la Semaine de la Charité vient d'annoncer la formation de l'équipe responsable de sa troisième campagne annuelle de souscription qui se tiendra en novembre prochain. On en trouvera la liste complète dans ce journal. On remarque sur la photo prise à l'occasion d'une première rencontre du président élu de la campagne 1957 avec le Conseil d'Administration et le comité de publicité; **première** rangée de gauche à droite: M. Félix Racicot, de Saint-Laurent-du-Fleuve, directeur du Comité d'Administration, M. Marcel Mongeau, de Longueuil, membre du Conseil d'Administration et président de la troisième campagne annuelle, M. Jean-Philippe Toupin, président du Conseil d'Administration. — Deuxième rangée dans le même ordre: M. L.-Roland Morin, chef du secrétariat, M. René Lord, de Longueuil, trésorier du Conseil d'Administration et trésorier de la prochaine campagne, MM. André Favreau et Laurent Girard de Longueuil, membres du comité de publicité. M. Gérard Des Groseillers, du comité de publicité n'apparait pas sur cette photo.

La Semaine de la Charité

Les responsables de la 3e campagne annuelle

Le président de la troisième campagne annuelle de charité en faveur des oeuvres diocésaines, M. Marcel Mongeau de Longueuil, vient d'annoncer la nomination des officiers de la campagne de novembre prochain et des délégués auprès des différentes paroisses du diocèse.

Les vice-présidents de cette importante organisation annuelle sont: MM. Julien Lord, de Ville Jacques-Cartier, Louis-O. Régnier, de Saint-Jean, R.-J. McIssac de Saint-Lambert et Jean-Paul Trahan, de Saint-Jean. MM. Maurice Janin de St-Lambert, secrétaire et René Lord de Longueuil, trésorier conservent les postes qu'ils occupent depuis la première campagne de charité de l'automne 1955.

Les nouveaux officiers ont confié à un comité de trois diocésains le soin de la publicité; ce sont: MM. Laurent Girard de Longueuil, André Favreau, également de Longueuil et M. Gérard Des Groseillers, de Saint-Jean. Le chef du secrétariat est M. L.-Roland Morin et les quartiers généraux de la campagne sont établis à La Centrale Catholique, 190, rue Laurier, Saint-Jean, Qué.

Les conseillers élus, dont la majorité se dévouent depuis la première campagne, se partageront la tâche de représenter le comité central auprès des différentes paroisses du diocèse afin d'assurer une collaboration étroite entre le secrétariat diocésain et les comités paroissiaux. M. Adélard Bisaillon représentera le comité central auprès des paroisses de St-Bruno, St-Basile, Ste-Julie, St-Amable et Sainte-Théodosie; M. Léopold Bisaillon, les paroisses de Laprairie et de Brosseau-Station; M. Edmond Chapleau, les paroisses de Ville Jacques-Cartier ; M. Gérard Chiasson et M. Eugène Villeneuve, les paroisses de Mackayville; M. L.-Philippe Dupuy, les paroisses de St-Lambert, Greenfield Park et Ville LeMoyne; M. Paul Garneau, les paroisses de Saint-Hubert, Brookline, Croydon et East-Greenfield; M. Jean-Paul Grégoire, les paroisses de Saint-Jacques-le-Mineur, Napierville, St-Luc, L'Acadie et Saint-Jean; M. Numa Lamonde, la paroisse de Saint-Maxime de Ville LeMoyne, M. Henri Lanctôt, les paroisses de Saint-Isidore, Saint-Remi, Saint-Michel, St-Edouard, Sherrington et Caughnawaga; M. le notaire Léo Lareau et M. Jacques-B. Lachapelle, les paroisses de Chambly, Fort-Chambly, Notre-Dame-du-Sacré-Coeur et Saint-Alphonse; M. J.-Oscar Lenoir, les paroisses de Saint-Bernard, Notre-Dame-du-Mont-Carmel, Saint-Paul, St-Valentin et Saint-Blaise; M. René Lord, les paroisses de St-Georges et Ste-Louise-de-Marillac de Montréal-Sud, Notre-Dame-de-Grâces et No-

(suite à la page 9)

Règlement rejeté à Saint-Blaise

A Saint-Blaise s'est tenu samedi dernier un référendum pour maintenir ou rejeter un règlement de prohibition inscrit au code municipal de la paroisse.

Il y avait 501 voteurs inscrits; 393 bulletins de vote ont été reçus et acceptés. Sur ce nombre, 228 étaient contre le maintien du règlement et 163 pour. Deux bulletins ont été rejetés.

Avant la votation, un avis officiel avait été signifié demandant au Conseil de ne pas tenir le référendum, parce qu'il était illégalement tenu. Signifié par un huissier, cet avis a été rejeté par M. le maire Latour, à titre de président d'élection.

VILLE JACQUES-CARTIER

La démission de M. O. Bédard est acceptée à Québec

On apprend de Québec que la Commission municipale de Québec vient d'accepter la démission de M. Ovila Bédard comme conseiller municipal du siège No 2, à Jacques-Cartier.

C'est donc dire que dans un avenir rapproché le maire de cette municipalité de la rive sud indiquera la date d'une nouvelle élection partielle. Cette date ne doit pas se trouver à plus d'un mois du jour de

(suite à la page 8)

On a célébré la Fête du Travail

La célébration de la Fête du Travail, organisée par le Conseil du Travail des Syndicats nationaux de Saint-Jean et Iberville a été marquée d'un succès.

La journée a débuté par la célébration d'une messe en la Cathédrale de Saint-Jean et distribution de pains bénits. C'est Mgr Lucien Martin, P.A., Vicaire Général, du diocèse qui officiait. Le sermon de circonstance fut prononcé par M. l'abbé Gilbert Pourchet, prêtre de France, qui a éloquemment défini la mission du travailleur chrétien sur la terre.

A cause de la température peu clémente, les manifestations organisées pour la journée ont été réduite de beaucoup. Le pique-nique s'est déroulé avec quelques personnes seulement, la soiré de folklore qui devait avoir lieu au terrain municipal a été célébré à l'Ecole des garçons à Notre-Dame Auxiliatrice. Le tirage du set chesterfield fut gagné par M. Armand Morin demeurant sur la rue Cousins, à Saint-Jean.

Nombreux prix de présence ont été tirés, voici la liste des annonceurs qui ont bien voulu contribuer à cette fête: M. Adolphe Leblanc, pain béni, Désourdy Frères, contracteurs Généraux, Laiterie Granger Frères, Jean-Guy Sansoucy, Contracteur, Châtelaine Hosiery, Maurice Thibodeau, Magasins de jouets, Boudrias & Choquette, Fortin Frères, Philippe Baillargeon, Hervé Lacasse, Alain Morin, Tougas Automobile, Station Monette, Marcel Monette, prop., Rodrigue Lasnier. Nous remercions tous ceux qui ont apporté leur concours à l'occasion de cette fête.

Un souper fut servi à l'Hôtel St-Jean pour les officiers du Comité Paritatire et ceux du Conseil Central. M. l'abbé Pierre Lanctôt remplaçait M. l'abbé Lucien Labelle comme aumônier. Tous les invités se quittèrent enchantés de ce souper familial, pour se rendre à la salle Notre-Dame pour la soirée de folklore dirigée par M. Germain Hébert et sa troupe qui surent amuser le monde jusqu'à une heure assez avancée.

Au congrès annuel de l'U.C.C

Lundi dernier, à Saint-Isidore, la Fédération de l'U.C.C. de Saint-Jean a tenu ses assises annuelles auxquelles ont assisté une centaine de délégués.

Le congrès s'est ouvert le matin, en l'église paroissiale, par la célébration de la messe. L'aumônier diocésain, M. l'abbé J.-L. Bourdon officiait, tandis qu'au choeur on remarquait M. le chanoine Lecourt, M. le curé E. Choquet, de St-Isidore, M. l'abbé P.-E. Boité, p.s.s. aumônier général de l'U.C.C. et M. le curé R. Bouthillier, de St-Michel.

Dans la nef, parmi les invités d'honneur, se trouvait M. le maire Poupart, de St-Isidore qui, quelques instants plus tard, dans la salle de l'école paroissiale, souhaitait la bienvenue aux membres de l'U.C.C. venus à Saint-Isidore tenir leur congrès.

C'est M. Lionel Sorel, président de la Fédération, qui ouvrit les assises

(suite à la page 6)

Un accident mortel à Iberville

Mardi matin M. Normand Lacasse succomba aux blessures mortelles qu'il s'était infligées lorsque sa voiture dérapa dans un fossé et s'écrasa sur de grosses roches aux limites nord d'Iberville, près du terrain de l'O.T.J.

Agé de 29 ans, il était l'époux de Gisèle Benjamin qu'il laisse dans un deuil profond, ainsi que ses deux enfants: Michel, 4 ans et Gaétan, 2 ans. Lui survivent également, son père et sa mère: M. et Mme Samuel Lacasse; ses deux frères: Guy et André Lacasse; ses beaux-parents: M. et Mme Stanislas Benjamin; ses beaux-frères: MM. Florian, Dieudonné, Marcel, Jean-Guy et Maurice Benjamin; ses belles-soeurs: Mmes Guy et André Lacasse et Florian Benjamin.

Le défunt était Chevalier de Colomb. La dépouille mortelle repose au salon funéraire LeSieur, à Iberville.

Les funérailles auront lieu vendredi à 9 h. 30 en l'église Sacré-Coeur d'Iberville et l'inhumation au cimetière paroissial.

Nos condoléances à la famille si cruellement éprouvée.

NE VOUS EN FAITES PAS...

Pendant que l'étoile d'Elvis Presley file vers la lune de miel, Marilyn Bell s'apprête à plonger dans la vie conjugale.

—o—

Les vacances des parents sont commencées depuis mardi, jour d'ouverture des classes... et papa peut se servir de son automobile, maintenant que Fiston est au collège.

—o—

La prochaine session provinciale s'ouvrira le 13 novembre, un mercredi, bien entendu, mais un 13! Décidément M. Duplessis ne paraît ni superstitieux... ni peureux!

—o—

"On l'a eu notre affaire, ça l'a pris (ne pas confondre avec saloperie) neuf ans et cinq referendum, mais on est venue à bout d'arranger ça". (Extrait d'une conversation dans une boustifaille, samedi dernier).

—o—

Entendu à l'entr'acte de "L'illusion comique":

—Lui: "Il me semble que c'est un vers de Lamartine".

—Elle: "La Martine à qui?...".

—o—

L'art moderne est souvent allergique à la beauté et à la vérité; il ressemble parfois à la peinture comme le "rock "n" roll" ressemble à la danse... de St-Guy.

—o—

Lu dans la colonne des annonces classées, jeudi dernier, chez un confrère: "A vendre: lits jumeaux dont un n'a pas servi".

—o—

Connaissez-vous la chanson: "Il vaut mieux s'la faire plomber que s'la faire arracher" . . . oui ou non, vivent les dents artificielles.

—o—

Le prisonnier de Bordeaux interroge son nouveau compagnon de cellule:

—Pourquoi es-tu ici toi?

—Pour opération illégale.

—Pratique de médecine sans diplôme?

—Non, j'ai ouvert la tête d'un type avec une bouteille.

Norbert.

CARNET Social

M. et Mme Elorie Chaput, de la rue St-Paul, prenaient part, samedi dernier, à Montréal, à la belle cérémonie de mariage de la nièce de M. Chaput, Mlle Réjeanne Gagné, à M. J. P. Pineault de la métropole; ils assistèrent aussi à la charmante réception des parents et amis et nos concitoyens revinrent enchantés de cette magnifique fête familiale.

oOo

M. et Mme Antoine Paquette, née Suzanne Chaput, de Longueuil, ont passé une agréable fin de semaine chez leurs parents M. et Mme Elorie Chaput, et autres de Saint-Jean.

oOo

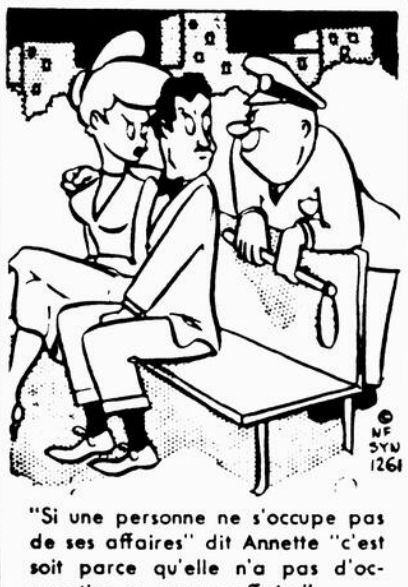
M. et Mme Jean Payette se sont rendus au Lac St-Jean, en fin de semaine dernière.

oOo

M. et Mme Roger Joncas, de Québec, étaient à Saint-Jean, en fin de semaine dernière.

INVESTIGATEUR
PRIVÉ
FIdélité 6-9696
SAINT-JEAN
diplômé
•
Canadian Investigators Institute

INFLUENZA
grippe, toux, rhume
Ne négligez pas ces maladies
CONSULTEZ VOTRE MEDECIN.
Stationnement facile
69 St-Charles
Pharmacie Guy Lanoue



"Si une personne ne s'occupe pas de ses affaires" dit Annette "c'est soit parce qu'elle n'a pas d'occupation ou aucune affaire"

Pharmacie Guy Lanoue
Livraison gratuite
Tél. 6-6636
PRESCRIPTIONS
Spécialités pharmaceutiques
Bas élastiques
Articles pour bébés
Caméras, Chocolats
Cosmétiques
Mary Chess, Yardley, Coty, Max Factor Hazel Bishop, Etc.
Service photographie 24 heures
Soyez chez-vous, chez-nous!
Pharmacie Guy Lanoue
69 S.-Charles S.-Jean
NOUS DONNONS LES TIMBRES "GOLD STAR"

Notes Paroissiales

NAISSANCES

A la Cathédrale le 1er septembre a été baptisé Joseph, Patrick, Emery, Norbert, né le 27 août, enfant de M. Raymond Genddon et de Paulette Roy, de Marieville. Le parrain a été M. Emery Gendron et la marraine Cécile Matte, grands'parents.

oOo

A la Cathédrale le 1er septembre a été baptisé Joseph, Alain, Richard, né le 26 août enfant de M. Alain Lebeau, commis et de Georgette Bouchard. Le parrain a été M. Mac-Aurèle Grenier et la marraine Mariette Bouchard, oncle et tante.

oOo

A la Cathédrale le 1er septembre a été baptisé Joseph, Alain, Richard, né le 25 août, enfant de M. Alain Morin, laitier et de Thérèse Samoisette. Le parrain a été M. Alain Moin garagiste et la marraine Jeanne Filion, oncle et tante.

oOo

A la Cathédrale, le 2 septembre, a été baptisée Marie, Rose, Anne, Francine, Dominique, née le 30 août enfant de M. Marcel Lord, commis et de Yvonne Fortin. Le parrain a été M. Florian Fortin et la marraine Rosse-Anne de Champlain, de Mont Joli, grands'parents, représentés par M. Ernest Lague et Cécile Fortin, oncle et tante.

oOo

A NotreDame Auxiliatrice, le 1er septembre, a été baptisé Joseph, Frs, Gaston, Christian, né le 21 août, enfant de M. Gaston Desautels, électricien et de Louisette Bousquet. Le parrain a été M. Roméo Désautels et la marrain Bernadette Laporte, grands'parents.

oOo

A Notre-Dame Auxiliatrice le 1er septembre a été baptisé Joseph, Philippe, François, né le 25 août, enfant de M. Gérard Ouellette et de Denise Gagnon. Le parrain a été M. Philippe Ouellette et la marraine Rita Ferland, oncle et tante.

oOo

A Notre-Dame Auxiliatrice, le 1er septembre, a été baptisé Joseph, Normand, Michel, né le 27 août, enfant de M. Normand Grenier et de Jeannine Boudreau. Le parrain a été M. Hormisdas Grenier et la marraine Germaine Bouchard, grands'parents.

oOo

A St-Edmond, le 1er septembre, a été baptisée Marie, Thérèse, Nicole, née le 19 août, enfant de M. Georges Lachance et de Marie-Rose Bisson. Le parrain a été M. Arthur Lachance et la marraine Lucia Lachance son épouse, grands'parents de l'enfant, représentés par M. Lucien Bisson et Laurette Lachance, son épouse, oncle et tante. Porteuse: Mme André Sylvain.

oOo

A St-Edmond, le 1er septembre, a été baptisé Joseph, Réal, Gaétan, né le 22 août, enfant de M. Gilles Martin et de Suzanne Masseau. Le parrain a été M. Hormisdas Martin et la marraine Thérèse Desnoyers, son épouse, grands'parents. Porteuse Mme Paul-Emile Masseau, grand'mère.

oOo

A St-Edmond, le 1er septembre, a été baptisé Joseph, Charles, Albert, Daniel, né le 21 août, enfant de M. Yvon Chouinard et de Perle Masseau. Le parrain a été M. Albert Chouinard et la marraine Germaine Gaulin, son épouse, grands'parents. Porteuse: Mme Perle Masseau, mère de l'enfant.

oOo

A St-Edmond, le 1er septembre, a été baptisée Marie, Marguerite, Céline, Linda, née le 27 août, enfant de M. Roger Derome et de Alice Dupuis. Le parrain a été M. Maurice Dupuis et la marraine Marguerite Caron, son épouse, oncle et tante. Porteuse: Mlle Cécile Fortin, petite cousine de l'enfant.

oOo

A St-Edmond, le 1er septembre, a été baptisée Marie, Cécile, Manon, née le 24 août, enfant de M. Denis Champagne et de Marie-Gisèle Campbell. Le parrain a été M. Oscar Campbell et la marraine Cécile Proulx, son épouse, oncle et tante. Porteuse: Mlle Grace Champagne, tante de l'enfant.

A St-Edmond, le 1er septembre, a été baptisée Marie, Colette, Danielle, née le 22 août, enfant de M. Roger Joncas et de Ghislaine Dextraze. Le parrain a été M. Donat Joncas et la marraine Colette Joncas, oncle et tante de l'enfant.

Porteuse: Mlle Ruth Ménard, petite cousine de l'enfant.

MARIAGES

En l'église Notre-Dame Auxiliatrice, a été célébré le mariage de M. Maurice Quintin, opérateur, fils de M. Sylvio Quintin et de Dora Poirier à Mlle Normande Baril, fille de M. Alphonse Baril et de Béatrice Duquette. Les témoins ont été MM. Sylvio Quintin et Alphonse Baril, pères.

oOo

En l'église Notre-Dame Auxiliatrice a été célébré le mariage de M. Normand Gosselin, vendeur, fils de M. Paul Damien Gosselin et de Léa Lequin, à Mlle Lucie Therrien, fille de M. Edmond Therrien et de Annette Perron. Les témoins ont été MM. Paul Damien Gosselin et Edmond Therrien, pères.

oOo

En l'église Notre-Dame Auxiliatrice a été célébré le mariage de M. André Gamache, gérant, fils de feu Aldéo Gamache et de Marie-Jeanne Bessette, à Mlle Suzanne Hébert, fille de M. Joseph Hébert et de Marai Tremblay. Les témoins ont été MM. Athanase Bessette, oncle et Joseph Hébert, père.

oOo

En l'église Notre-Dame Auxiliatrice a été célébré le mariage de M. André Denault, commis, fils de M. Ernest Denault et de Aline Lacerte, à Mlle Priscille Thibodeau, fille de M. Georges-Aimé Thibodeau et de Ernestine Gaboriau. Les témoins ont été MM. Ernest Denault et Georges-Aimé Thibodeau, pères.

x x x

En l'église St-Edmond, a été célébré le mariage de M. Gilles Galipeau fils de M. Maurice Galipeau et de Gisèle Charron, à Mlle Normande Bessette, fille de M. Louis Bessette et de feu Aldéa Tétreault. Les témoins ont été MM. Maurice Galipeau et Louis Bessette, pères.

oOo

En l'église St-Edmond a été célébré le mariage de M. Raymond Voyer fils de M. Jean-Baptiste Voyer et de Antoinette Dubé, à Mlle Renée Chabot, fille de feu Ernest Chabot et de Thérèse Benoit. Les témoins ont été MM. Jean-Baptiste Voyer, père de l'époux et André Chabot, frère de l'épouse.

Bienvenue - Terreault

Lundi le 2 septembre, en l'église de L'Assomption, a été béni par M. l'abbé Gilles Raymond, le mariage de Jean-Claude Bienvenue, agronome, fils de M. et Mme Timothée Bienvenue, de Saint-Jean; à Mlle Lucille Terreault, institutrice, fille de M. et Mme Gabriel Terreault, de L'Assomption. La messe fut célébrée par M. l'abbé Albert Drouin, tous deux confrères de classe du marié.

A leur retour de voyage de noces il habiteront Delhi, Ontario.



M. et Mme Jean-Paul BOUDRIAS, photographiés à l'issue de leur mariage, célébré à l'église Notre-Dame-Auxiliatrice, de St-Jean. Mme Boudrias (née Monique Landry), est la fille de M. et Mme Eugène Landry, de la paroisse N.D.A. Le marié est le fils de M. et Mme Amédée Boudrias, d'Iberville.

(Photo, Studio Notre-Dame, 675, Dorchester, St-Jean.)



M. et Mme Zénon LESSARD, photographiés à l'issue de leur mariage célébré à l'église St-Edmond, à St-Jean. Mme Lessard (née Jacqueline Bessette), est la fille de M. et Mme Adélard Bessette, de St-Edmond. Le marié est le fils de M. et Mme Albert Lessard, de St-Edmond.

(Photo, Studio Notre-Dame,

Apprenez l'anglais

Des cours de conversation anglaise seront donnés du 9 septembre au 20 décembre, une fois par semaine, de 7 h. 30 à 9 h. 30 p.m. pour groupes débutants, intermédiaires, avancés

Professeur de longue expérience. Méthode directe, rapide, intéressante. Documentation bien préparée et fournie au complet.

Service d'autobus. Pas plus de 10 élèves par groupe.

Devenez parfait bilingue, obtenez un meilleur emploi. Inscrivez-vous au plus tôt.

Renseignements, tél. FI. 7-4376

Tuile céramique
pour
Chambre de bain, cuisine, foyer, buanderie, entrée
BERNARD DUSSAULT
CONTRACTEUR
•
93 boul. St-Joseph
tél. FI. 6-6729
SAINT-JEAN

TIP TOP TAYLOR
Adélard Granger
234, rue MERCIER, ST-JEAN.

Monsieur

Je vous invite à venir voir les nouveaux tissus worsted tout laine twist, trite, serge ou gabardine au choix, modèle à devant simple, à 2 ou 3 boutons, demi-doublure, fente à l'arrière, poches à rabat, les plus récentes teintes gris bleu ou brun, tailles 34-44 pour statures régulières, courtes, élancées et corpulentes; prêts à porter ou sur mesures.

Madame

Commandez votre costume ou manteau sur mesures au plus tôt, les plus récentes créations, merveilleux coloris en rayures ou uni provenant d'une collection tout-à-fait nouvelle. — Modèle de votre choix.

Adélard Granger
FI. 7-1250
234 Mercier St-Jean

Philias Lanctot
Tél.: OL – 9-1972 **Laprairie**
Vendeur autorisé
Plymouth – Chrysler – Fargo

PNEUS GOODYEAR TIRES
RECHERCHEZ L'ENSEIGNE DE LA QUALITÉ

QUARTIER GÉNÉRAL DES PNEUS
GOODYEAR
Prix à partir de $12.45 (Dimensions 6.00 x 16)
Adressez-vous à nous pour tous vos besoins en pneus

La valeur actuelle de vos vieux pneus sera déduite du coût des pneus neufs. Venez aujourd'hui même. La "corde" 3-T entrant dans la fabrication des nouveaux pneus Goodyear leur donne une plus longue durée et vous assure une plus grande sécurité.

Vous trouverez chez nous les meilleures aubaines! J13PR1



Deux réunions au Conseil de Ville

Mercredi 28 août, le Conseil de Ville a tenu son assemblée spéciale en rapport avec le règlement d'emprunt de $280,000. projeté pour confection de pavage et travaux d'égoûts. Comme aucun contribuable n'a posé d'objection, il n'y aura pas de referendum et la Cité a fait demande auprès des autorités provinciales pour obtenir l'approbation.

S. H. le maire Lasnier présidait l'assemblée et tous les échevins étaient présents.

Travaux d'asphalte

A cette même assemblée, lecture a été donnée d'une lettre de la Carrière Bernier. M. Philodor Ouimet, propriétaire, demande qu'une partie des travaux d'asphalte prévus par le nouveau règlement, lui soit confiée, attendu qu'il est maintenant en mesure de faire ces travaux. Aucune décision ne sera prise tant que le règlement ne sera accepté.

Pavage de la berge du canal

L'ingénieur surintendant des Canaux du Québec, Ministère des Transports du gouvernement fédéral fait savoir au Conseil qu'il considère que le pavage en asphalte de la berge du canal, côté ouest, entre les rues St-Jacques et St-Charles n'est d'aucune utilité au point de vue navigation mais surtout destiné à améliorer la circulation dans la Cité de Saint-Jean. La Cité fera quand même les travaux d'asphalte sur une largeur de 24 pieds, après approbation par le Ministère.

Permis accordés

Permis est accordé à Mlles Monique et Suzanne Guillet pour l'ouverture d'un magasin de disques à 174A St-Jacques, sous la raison sociale de "Au Caroussel"

Mlle Solange Grégoire et M. Bernard Desautels ouvriront un magasin à 220 St-Jacques, sous la raison sociale de "Jeunes Modes Enrg."

M. Honoré Mercier obtient licence d'entrepreneur-peintre.

Mme A.-Albert Perreault ouvrira un salon de coiffure à 151 Mayrand.

On autorise le remboursement du dépôt de $200. à Mme Jeannette Lecompte.

Délégués

Le Chef Stanley Tremblay et le sous-chef Antoine Morin sont délégués avec leur épouse, au congrès provincial des cercles combattifs contre les incendies qui se tiendra à Sorel, les 21 et 22 septembre.

Divers

On achètera deux marteaux à air et autres accessoires pour le compresseur acheté récemment.

On autorise le paiement de $24,600. à Désourdy & Frère pour travaux de construction du nouvel édifice de l'Hôtel de Ville ainsi que paiement d'une partie des honoraires aux architectes, soit $5,200.

La Cie de Téléphone Bell est autorisée à faire des changements à son réseau téléphonique.

Une souscription de $100. est versée au Comité d'Etudes de la SSJB.

Sur la demande de Mme Emery Trahan, une quête est autorisée pour l'achat du combustible au Monastère des Soeurs du St-Sacrement.

Après l'adoption des comptes, l'assemblée est levée.

Assemblée régulière du 3 septembre

Mardi soir, c'était la réunion régulière de septembre. S. H. le maire Lasnier et tous les échevins étaient à leur siège.

Une délégation de la Fédération des Oeuvres de Charité a été reçue. On a demandé à la Cité d'augmentter sa contribution annuelle, lors de la prochaine souscription. Quand l'objectif sera définitivement établi, décision sera prise. Le Dr Paul Simard président, dirigeait la délégation.

La Commission des Transports avise le Conseil qu'elle siègera le 18 novembre pour entendre la requêt d'augmentation du taux de la Cie de Téléphone Bell.

On accorde le transfert de licence de M. Roger Lemonde à M. Normand Lemonde, pour restaurant à 54, rue St-Paul.

On accorde le remboursement du dépôt de $200. à Andy Handy.

Après l'adoption des changements au rôle, la séance est levée.



AU DINER DE LA SOCIETE D'AGRICULTURE. — Les invités au dîner de la Société d'Agriculture du comté de Saint-Jean, lundi, à l'hôtel St-Jean. De gauche à droite: M. J.-R. St-Arnaud, secrétaire-trésorier de la Société; M. Alfred Cookman, maire de St-Bernard de Lacolle; M. Elgon Lord, ex-président de la Société; M. Philippe Baillargeon, maire de St-Luc et préfet du comté de Saint-Jean; M. Anthime Bisaillon, président de la Société d'Agriculture; M. Adrien Angers, président de l'Association des Producteurs de lait; M. Eugène Ouimet, vice-président de la Société; M. Roger Lanoue, directeur et M. Roméo Senécal, maire de L'Acadie. (Phto Dan Gage)

Manifestation ouvrière imposante

La ville de Saint Jean a été témoin, vendredi soir dernier, d'une manifestation ouvrière imposante. Une ligne de piquetage considérable a été placée en face du magasin United 5c to $1. Store, sur la rue Richelieu, pour protester contre l'attitude anti-syndicale de cet employeur.

Le piquetage s'est poursuivi de 7h. 30 à 9h. 30 p.m. Environ une cinquantaine de piqueteurs et de piqueteuses, munis de pancartes, ont défilé sans interruption, entourés partout de sympathisants, qui formaient une foule d'environ trois à quatre cents personnes.

Les lecteurs savent qu'un syndicat catholique s'est constitué dans ce magasin, au cours du mois de mai, et que le magasin de 15c United a congédié par représailles 14 employés syndiqués. Le syndicat attend toujours le certificat de reconnaissance qu'il a demandé à la Commission des Relations Ouvrières.

En attendant, il a entrepris une lutte à finir contre ce magasin dirigé par des étrangers qui, non contents de venir chercher l'argent des citoyens de Saint-Jean, ont le front de violer les lois du travail, de congédier les principales organisatrices du syndicat et d'intimider les autres et tout ceci en face de la population de Saint-Jean.

Décidés à ne pas tolérer de tels abus à Saint-Jean, surtout de la part d'étrangers, et en particulier d'un nommé Kapusta qui est le surintendant des magasins de 15c United, nous continuerons à utiliser tous les moyens à notre disposition pour combattre cet employeur indigne et qui ne mérite pas l'encouragement des braves citoyens de Saint-Jean.

Cet employeur a de plus l'audace d'engager des assommeurs professionnels, savez-vous? Un groupe de ces assommeurs avaient captivé un piqueteur, la semaine précédente, l'avaient séquestré à l'intérieur du magasin et avaient exercé contre lui de l'intimidation et des voies de fait au sens du Code Criminel. Ainsi, les étrangers qui dirigent le magasin United, qui viennent faire commerce dans la ville de Saint-Jean se permettent, par leurs assommeurs à gage, de perpétrer des actes criminels? Il y a un bout à tout!

Mais vendredi dernier, les assommeurs professionnels se sont tenus tranquilles, sans doute impressionnés par le nombre de piqueteurs, qui n'auraient pas toléré que des matamores payés viennent troubler la paix! Il est vrai, cependant, que la police de la Ville de Saint-Jean a fait du zèle pour nuire aux piqueteurs. On s'en souviendra Monsieurr le Maire.

Le piquetage a été suivi d'une grande assemblée dans la salle de la Centrale Catholique. Cette assemblée réunissait des représentants éminents des Steelworkers et des syndicats catholiques. MM. Jean-Gérin Lajoie, représentant des Steelworkers, et Philippe Girard, Agent des Relations inter-syndicales, ont notamment adressé la parole. Une partie de leurs discours a passé sur les ondes de CKVL de Montréal. C'était donc une manifestation conjointe de tout le mouvement ouvrier.

Jean-Gérin Lajoie a pour sa part violemment dénoncé les employeurs et le gouvernement en faisant le récit des événements de Murdochville. Il a parlé des bandes de scabs, non seulement protégés, mais encouragés par la police provinciale, à lancer des pierres contre la délégation ouvrière qui s'était rendue là-bas l'autre lundi, et à saccager de fond en comble les locaux des Steelworqers à Murdochville. Il a rappelà le souvenir des hommes qui sont morts là-bas pour la liberté des travailgé et vivant qu'on lui connaît, a leurs.

Philippe Girard, avec le style imadit pour sa part que rien n'a changé dans la province de Québec depuis 20 ans que le même dictateur dirige le gouvernement. Il a rappelé la grève de Sorel, en 1937, et le rôle que la police provinciale y a joué sous les ordres de M. Duplessis. Il a parlé de la grève de Lachute, de la grève d'Asbestos, de celle de Louiseville, et enfin de celle de Murdochville, toutes marquées par l'intervention de la police provinciale. Il a fait un appel à la classe

(suite à la page 10)

Nombreux visiteurs à l'Exposition

L'Exposition de Saint-Jean a remporté un beau succès, si l'on s'en tient aux nombreuses assistances de samedi et de dimanche. Lundi, la mauvaise température a sûrement empêché un public nombreux de se rendre au terrain.

Malheureusement, le nombre d'exposants et nécessairement le nombre d'exhibits sont de plus en plus restreints.

Au diner de lundi, à l'Hôtel Saint-Jean, M. Philippe Baillargeon, préfet du comté, qui a adressé la parole, faisait remarquer bien justement que notre région s'industrialisait de plus en plus et que de nombreux cultivateurs travaillaient dans les usines et cultivaient leur terre le soir et la journée du samedi. Pas surprenant que ces gens-là, et avec raison, ne se soucient guère de préparer des exhibits pour l'exposition du comté. Il suggérait que des efforts soient faits auprès des autorités concernées pour qu'à Saint-Jean, il y ait une exposition régionale. Ainsi, par exemple, Iberville, Laprairie, Napierville et Saint-Jean pourraient ne tenir qu'une exposition et ce serait à l'avantage des exposants, des dirigeants et des visiteurs.

A ce diner qui groupait un groupe d'officiels, M. Anthime Bisaillon, maire de Saint-Paul-Ile-aux-Noix et président de la Société d'Agriculture a adressé ses remerciements à tous ses collaborateurs qui travaillent ferme et qui y vont même de leurs deniers pour assurer le succès de l'Exposition de Saint-Jean.

Au congrès de la Sécurité routière

M. Roger Lanoue vient d'être nommé sur le Comité Provincial de la Sécurité Routière, comme président régional. Il s'occupera du fonctionnement des comités locaux de Saint-Jean, Iberville, Farnham et Cowansville.

M. Lanoue prend actuellement part au congrès Provincial, le premier du genre, qui se tient à Québec et qui groupe les 10 présidents régionaux de la province et de nombreuses personnalités.

Fête du cimetière

Dimanche prochain, 8 septembre, si la température le permet, ce sera le pèlerinage annuel au cimetière. La cérémonie commencera à 3 heures par la récitation du chapelet; il y aura ensuite sermon et chant du Libera.

Les fidèles des six paroisses de notre ville se feront un devoir de se rendre au champ des morts, dimanche, pour prier pour le repos des âmes des regrettés disparus.

Votre journal, "Le Richelieu" qui vous donne, chaque semaine, en primeur les nouvelles de la région.

Chronique judiciaire

LA PLAIE DE NOS ROUTES

Le juge Victor Chabot, qui siégeait en cour du Magistrat, mardi matin, a fait de sévères remontrances à Lucien Racine, qui venait de plaider coupable à l'accusation d'avoir conduit son véhicule alors que son esprit était affaibli par l'alcool. Il l'a condamné à $50 d'amende et les frais ou à un mois de prison et son permis de conduire lui a été enlevé pour une période de six mois. "Si les offenses du genre se continuent, j'enlèverai les permis pour une année. Il faut protéger la société", dit le juge Chabot.

Deux autres individus ont plaidé "non coupable" à semblable accusation et leur procès a été remis au 9 septembre.

VITESSE EXCESSIVE

Conrad Grenier a plaidé coupable à l'accusation d'avoir conduit, dans la ville d'Iberville, un véhicule moteur à la vitesse de 50 milles à l'heure. Il a été condamné à $50. d'amende et les frais ou 15 jours.

René Fontaine, 15 ans, a plaidé coupable à l'accusation d'avoir conduit un véhicule sans être muni d'un permis de conduire. Il avait cependant la permission de son père. Il a été condamné à $50 d'amende et les frais.

LIBERE SUR PLAINTE D'ASSAUT

Un cultivateur de 53 ans, attaqué dans son honneur familial, a décidé un bon jour de se rendre chez son voisin, dans le champ et de régler son cas en lui administrant une bonne râclée. La victime, âgée de 32 ans, a porté plainte. Au procès, lundi, l'agresseur a expliqué son cas bien pénible et le déshonneur que la victime causait à sa famille. Le juge a trouvé que la provocation était suffisante et que le cultivateur de 53 ans avait eu raison de s'emporter. Il a renvoyé la plainte et a acquitté l'accusé.

A la Commission Scolaire Notre-Dame Auxiliatrice

Le budget de $309,475.18 pour 1957-1958 est approuvé. — Surplus probable de $3,970.20. —— La taxe scolaire demeure à $1.25 —— Evaluation totale: $13,131,216.00.

Assemblée spéciale de la Commission Scolaire tenue jeudi le 29 août 1957 sous la présidence de M. Stanislas Georges, président. Tous les Commissaires sont présents.

Budget 1957-58

MM. les Commissaires font l'étude et approuvent le budget record de $309,475.18 préparé par le secrétaire-trésorier. De ce montant $141,318.00 sont pour les salaires du personnel enseignant et 93,235.00 pour le service de la dette.

Les revenus autres que la taxe foncière s'établissent à $140,105.47.

La taxe foncière rapportera $164,140.20.

La taxe foncière demeure fixée à $1.25 le $100.00 d'évaluation.

Rétribution mensuelle.

La rétribution mensuelle s'établit comme suit:

Pour les résidents: Classe de 1ère à 9e année inc. le taux sera de 50c par mois.

Classe de 10, 11 et 12e année, $1. par mois.

Pour les non-résidents: Classe de 1ère à la 9e année incl. le taux est fixé à $5. par mois.

Pour les classes de 10, 11 et 12e année le taux sera de $10. par mois.

Gratuité des livres.

Tous les manuels scolaires sont fournis gratuitement à tous les élèves de toutes les classes.

Culture physique

Les cours de culture physique pour nos jeunes filles seront à la charge de cette Commission Scolaire.

On retient les services de deux professeurs spécialisés dans ce domaine.

Jeux scolaires.

Un montant de 500 sera disposé à l'achat de jeux fixes et autres pour les élèves de nos trois écoles.

Il n'y aura aucune charge pour les jeux cette année dans nos différentes écoles.

Laboratoire.

Les soumissions des firmes Canadian Laboratories et Central Scientific sont acceptées.

Ces deux commandes compléteront ce qui manquait à l'organisation de notre nouveau laboratoire.

Ass. Commissions Scolaires.

Cette Commission Scolaire accepte cette année encore de faire partie de l'Association diocésaine des Commission Scolaires du diocèse de Saint-Jean.

Puis l'assemblée est levée.

Ouverture des classes à Jacques-Cartier

Jacques-Cartier, DNC. Par toute la province actuellement, la réouverture des classes a donné lieu à une fébrile activité étudiante. Aux abords des locaux scolaires, élèves et professeurs réunis formaient dans chaque municipalité une ruche bourdonnante.

L'un des coins les plus intéressants à observer était la Cité de Jacques-Cartier où plus de 7,000 enfants se ruaient vers leurs écoles. Dans cette ville où l'on est à parfaire les divers organismes publics, la Commission scolaire a dû, depuis quelque temps, faire des prodiges pour libérer 100 locaux temporaires et ouvrir ses grandes écoles nouvelles. Le tour de force a été prati-

(suite à la page 7)

Le Richelieu

Directeur: Paul L'ECUYER

REDACTION ET ADMINISTRATION

170, rue St-Jacques Tél. FI. 7-7529

C.P. 216 — Saint-Jean, Qué.

Abonnement: $2.00 — Etats-Unis et pays étrangers: $3.00

Publié par

LES EDITIONS DU RICHELIEU, LTEE

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa.

Saint-Jean, jeudi le 5 septembre 1957

Verdict regrettable

Dans l'histoire de Saint-Blaise, la journée de samedi dernier restera comme un jour de défaite, comme une tache. Au cours de ses vingt-quatre heures, dans les urnes municipales, 391 bulletins de vote ont été déposés, pour renverser par une majorité de 65, la vieille tradition qui depuis plus de 60 ans maintenait un règlement de prohibition dans les limites de cette paroisse.

Ce verdict, regrettable à plus d'un point de vue, vient, à la face de toute la province, jeter du discrédit sur une municipalité qui ne le méritait pas. En fait, écrivait samedi, dans son journal M. L.-Phil. Roy, rédacteur en chef de **L'Action Catholique,** de Québec: "Les intéressés au commerce de la bière font actuellement un gros effort pour le rappel des règlements de prohibition locale. Sous leur pression, plusieurs conseils municipaux cèdent, puis invitent la population à approuver leur décision.

"Plusieurs paroisses tiennent bon. Elles gardent le régime sec afin de mieux se protéger contre les abus alcooliques".

D'autres cèdent, puis, par après le regrettent.

Saint-Blaise, samedi dernier, a cédé. Méprisant la récente consigne de l'Episcopat, méprisant les recommandations de leur pasteur, des hommes, catholiques pour la plupart, ont fait le jeu des intéressés et ont ouvert la porte à l'établissement éventuel de "grills", de salles de danses, de débits licenciés. Sous quel prétexte? Sous le prétexte qu'il existe déjà un "trou" ou deux dans la paroisse. Mais va-t-on nous faire croire que, sous un régime de licences, dans une atmosphère "mouillée", les vertus de tempérance et d'abstinence seront plus faciles à pratiquer? Allons donc! Mais je passe!

Face à ce verdict, il est d'autres conclusions à tirer.

Qui est responsable de ce renversement du règlement de prohibition? — D'abord, ceux qui ont manigancé l'affaire, puis ceux qui ont voté contre le maintien du règlement de prohibition et enfin ceux qui se sont abstenus d'aller voter.

Les premiers, sont assez connus; avec les personnes directement intéressées qui ne recherchent dans tout cela que le culte de la piastre (peu importe le mal qui sera fait à l'âme du prochain), plaçons ceux-là qui se sont permis d'aller voter à la place d'autres, puis ceux qui ont laissé faire cette substitution de personnes ou qui l'ont encouragée.

Le deuxième groupe, — ceux qui ont voté contre le règlement de prohibition —, comprend 228 voteurs. Catholiques pour la très grande majorité, ils ont pourtant délibérément passé outre aux avis spirituels du pasteur, aux recommandations de l'Eglise. C'est à se demander parfois pourquoi ces gens tiennent tant à se dire catholiques; s'il fallait que l'Eglise ne mette plus de prêtre à leur disposition, ils jetteraient les hauts cris . . . mais quand ils en ont un pour veiller sur leurs intérêts spirituels, ils ne l'écoutent pas.

Sont-ils des paroissiens résidents ou des estivants, ces 228 voteurs qui ont voté pour avoir un débit de boisson? Nul ne le sait. Une chose certaine, c'est que Saint-Blaise compte 245 personnes, appartenant vraiment à la paroisse, 245 paroissiens véritables, ayant droit de vote à ce référendum. Si ces 245 étaient **tous** allés aux urnes et avaient voté conformément aux conseils de leur chef spirituel, le règlement de prohibition serait encore là. — Pour maintenir le règlement, on n'a compté que 163 votes. C'est donc dire que plusieurs ont voté contre et plus encore n'ont pas voté du tout. — Ces derniers sont aussi responsables que les autres; par leur silence, par leur abstention, ils ont permis aux autres de renverser ce mur de tempérance qui protégeait leur paroisse.

Il faut regretter cette apathie coupable de trop de nos catholiques qui ne veulent pas, en des circonstances comme celle-ci, prendre leur responsabilité et s'acquitter de leur devoir. Leur faute d'omission peut avoir de très lourdes conséquences.

A ceux qui ont lutté, qui ont fait leur devoir et qui veulent continuer de le faire, sachons dire notre admiration. Leur travail n'est pas vain et n'est pas terminé. Il aura certes un jour sa récompense.

Il reste maintenant aux autorités provinciales à se prononcer. L'atmosphère remplie d'irrégularités qui a entouré et **arraché** ce verdict ne doit pas échapper à leur jugement . . . comme ne doivent pas passer inaperçues toutes les infractions à la Loi des Liqueurs commises ouvertement sous un régime de prohibition, là même où on veut établir une licence!

Entre un règlement de prohibition renversé et l'adjudication de tel permis à telle personne, il y a une marge très forte . . .

Non! le dernier mot n'est pas dit en cette affaire et la population de Saint-Blaise peut encore se ressaisir et redorer son blason.

Paul L'ECUYER.

Afin que le Christ soit Roi incontesté de toutes relations humaines

OTTAWA (CCC). — A l'occasion de la fête du travail, le lundi deux septembre, la Conférence Catholique Canadienne a adressé aux fidèles du Canada le message dont nous reproduisons le texte. Il est une exhortation à donner l'exemple de toutes les vertus civiques et chrétiennes, en se confiant à l'Eglise qui ne cesse d'apporter partout ce sans quoi il est impossible d'édifier toute vie. Ainsi sera bâti un monde au sein duquel le Christ est le Roi incontesté des individus, des familles, des institutions, voire de toutes les relations humaines. Voici le texte intégral de ce message où tous les travailleurs et la population en général trouveront matière à méditation en ce jour qui glorifie la valeur humaine et surnaturelle du travail chrétien.

"A l'occasion de la fête du travail leurs Eminences Nos Seigneurs les Archevêques et Evêques du Canada, ont la joie de transmettre à tous le message que leur dicte leur conscience de pasteurs. Ils rappellent l'apport immense que fournit le travail bien ordonné de chacun dans l'édification de la nation, la stabilisation chrétienne de la famille et le perfectionnement de l'individu.

L'angoisse du monde est de ne pas chercher le Royaume des Cieux et sa justice[1]. Les hommes sont égarés parce qu'ils errent dans les ténèbres au lieu de suivre la voie lumineuse de la vérité. Ils se divisent parce que leur égoïsme disloque les liens de l'amour. "Ils se confient en leurs biens, et tirent vanité de la grandeur de leurs richesses".[2] Leur espérance, confinée aux seuls biens de la terre, se prive du même coup de toutes les richesses authentiques de vie. La lutte qui se poursuit sans fin dans de tels esprits exploite et détruit. Tous ceux qui la mènent "sont incapables de comprendre par le monde visible Celui qui est, et de découvrir l'ouvrier par son oeuvre"[3]. Trop souvent l'engouement matérialiste, par une technique, une science et une culture sans Dieu, érige une tour encore plus monstrueuse que celle de Babel, mais dont la fragilité plonge le monde dans la plus redoutable insécurité. Les biens matériels poursuivis pour eux-mêmes sont une fause richesse qui ne fait qu'appauvrir, une trompeuse libération qui engendre l'esclavage.

Sa Sainteté Pie XII dans son Encyclique sur le centenaire des Apparitions de Lourdes, en date du deux juillet dernier, dénonçait une fois de plus ce mal avilissant: "Or, le monde qui offre de nos jours tant de justes motifs de fierté et d'espoir connait aussi une redoutable tentation de matérialisme; souvent dénoncée par Nos Prédécesseurs et par Nous-Même. Ce matérialisme, il n'est pas seulement dans la philosophie condamnée qui préside à la politique et à l'économie d'une portion de l'humanité; il sévit aussi dans l'amour de l'argent dont les ravages s'amplifient à la mesure des entreprises modernes et qui commandent hélas! tant de déterminations pesant sur la vie des peuples; il se traduit par le culte des corps; la recherche excessive du confort et la fuite d'une austérité de vie; il pousse au mépris de la vie humaine, de celle même que l'on détruit avant même qu'elle aie vu le jour; il est dans la poursuite effrénée du plaisir, qui s'étale sans pudeur et tente même de séduire, par les lectures et les spectacles, les âmes encore pures; il est l'insouciance de son frère, dans l'égoïsme qui écrase, dans l'injustice qui le prive de ses droits; en un mot dans cette conception de la vie qui règle tout en vue de la seule prospérité matérielle et les satisfactions terrestres. "Mon âme, disait un jour un riche, tu as quantité de biens en réserve pour longtemps; repose-toi, mange, bois, fais la fête. Mais Dieu lui dit: Insensé, cette nuit on te redemandera ton âme".[4,5].

Afin de barrer la route à cette vague toujours montante de désintégration aussi bien humaine que chrétienne, tous doivent se mettre en face des réalités divines. N'est-ce pas le Ciel qui doit présider à l'édification de notre terre tout comme Dieu est l'auteur de tous les êtres créés. Le message divin reste toujours le même. La hiérarchie des valeurs demeure inchangée. C'est la vérité qui nous libère. Les biens souverains que le Rédempteur glorieux a confiés à l'Eglise sont indispensables au perfectionnement chrétien et humain.

C'est pourquoi l'Eglise, toujours soucieuse de sa mission, ne cesse d'être présente partout afin d'apporter ce sans quoi il est impossible d'édifier toute vie. Et ce qu'elle fournit érige une société dans laquelle les citoyens, les familles peuvent jouir d'une vraie liberté, de la sécurité économique et sociale, des possibilités de culture formatrice; en un mot, bâtit un monde au sein duquel le Christ est le Roi incontesté des individus, des familles, des institutions, voire de toutes les relations humaines.

Sachons donner un exemple non démenti de toutes les vertus civiques et chrétiennes. Vivons de façon à obtenir les richesses incommensurables que nous procure la lumière éternelle. La foi nous place au-dessus de la force, elle nous enseigne le respect dû à la dignité de la personne humaine, elle garantit les droits de l'individu et de la famille. L'Eglise ne boude pas la technique, elle en connait la nécessité et la valeur. Mais elle veut qu'elle demeure la servante de richesses qui la dépassent. Que tous ceux qui sont constitués en autorité, soit dans le domaine politique, soit dans les divers champs sociaux, mettent leur effort constant à l'épanouissement du plan de Dieu. Que toutes nos institutions d'enseignement, nos associations syndicales, nos mouvements d'action catholique, continuent leur bienfaisante action formatrice en vue d'augmenter cette phalange des apôtres dont l'inlassable dévouement éclaire, soutient les courages et fait aimer.

Pour édifier et construire, rendre le travail efficace, assurer la sécurité, le progrès, l'harmonie et se préparer au bonheur parfait, rappelons-nous sans cesse que:

"La loi du Seigneur est parfaite, elle réconforte l'âme; Les prescriptions du Seigneur sont sûres, elles rendent sages les humbles.

"Les préceptes du Seigneur sont droits, ils réjouissent le coeur; Le commandement du Seigneur est lumineux, il éclaire les yeux. La crainte du Seigneur est pure, elle subsiste éternellement; Les jugements du Seigneur sont vrais, ils sont tous également justes. Ils sont plus désirables que l'or". (Ps, XVIII, 8-11)

En cette année jubilaire du centenaire des Apparitions de Lourdes, que la Vierge Immaculée éclaire les consciences et fasse pénétrer en chacun le message d'amour de son divin Fils. Avec largesse, elle saura nous accorder la paix et le bonheur dans notre vie individuelle, familiale et sociale. Confions-nous à saint Joseph artisan, modèle vivant de justice qui partout doit régner".

1 Saint Matthieu, VI, 33
2 Ps XLVIII, 7
3 Sagesse XIII, 1
4 Saint Luc, XII, 19-20
5 Encyclique de S.S. Pie XII sur le Centenaire des Apparitions de Lourdes, 2 juillet 1957.

Une succession de grands congrès se déroulera à Rome

ROME (CCC) — Des deux dernières semaines d'oût à la première semaine d'octobre plusieurs réunions internationales se tiennent à Rome. A chacune de ces occasions, Sa Sainteté le Pape Pie XII prononcera un message à l'intention des congressistes.

A la suite du rassemblement mondial jociste, Sa Sainteté recevra successivement le pèlerinage du Mouvement des jeunes séminaristes, ceux de la Fédération internationale des dentistes, du Congrès international des travailleurs du cuir et de l'Union catholique du Personnel des Chemins de fer. Le troisième congrès international des Migrations qui a lieu à Assise se terminera également par une audience pontificale, à Rome. Puis, le Saint-Père recevra les membres du congrès international de l'académie de Médecine homéopathique, ceux de l'Union latine des dessinateurs de modes; de l'Organisation mondiale des femmes catholiques et de l'Assemblée des malades. Le dernier et le plus important groupe sera celui du second congrès mondial de l'apostolat des laïcs

Des audiences seront accordées également à des groupes moins nombreux que ceux de l'énumération ci-dessus et des messages seront adressés aux membres d'associations réunies en congrès ailleurs qu'à Rome. Citons particulièrement le second congrès international d'étude de la culture européenne à Bolzano, Italie; le congrès des écrivains catholiques italiens, à Terminillo; le congrès international de la Presse catholique, à Vienne. **Il ne faut pas oublier de mentionner l'importante réunion du Chapitre général de la Société de Jésus, au début de septembre.**

LE COMITE DE MORALITE
DU DIOCESE DE SAINT-JEAN

Comment ne pas reconnaître, en effet, qu'une des causes, peut-être moins observée mais non moins vraie, de l'expansion de tant d'immoralité, n'est pas due à un manque de précautions MAIS A LA REACTION INEXISTANTE OU FAIBLE DES GENS HONNETES, qui n'ont pas su dénoncer à temps les infractions faites à la loi des bonnes moeurs.
(Pie XII, 1-1-54)

— Article 185 —

L'opinion publique

Comment ne pas s'inquiéter de l'indifférence des honnêtes gens vis-à-vis les graves problèmes qui se passent dans leur patelin? Nous disions dernièrement que les autorités en la matière étaient au courant des abus qui se commettent contre la Loi des Liqueurs et ne faisaient rien; de même, disions-nous, en était-il de la Police des Liqueurs qui elle non plus ne faisait rien. Nous avons exposé avec preuve à l'appui tout ce qui se passait, et l'opinion publique n'a pas répondu. C'est ainsi que lors du dernier référendum tenu à Saint-Blaise, une poignée de tripoteurs d'élections qui, pour la majorité, n'étaient pas de la place, célébraient la victoire qu'ils venaient de remporter sur l'apathie des bonnes gens. Nous y reviendrons dans un prochain article sur ce fameux référendum.

Il est malheureux de constater que cette force qu'est l'opinion publique demeure constamment en veilleuse et que les gens ne s'éveillent qu'après le coup. Ainsi tout dernièrement à Ville Jacques-Cartier peu s'en est-il fallu pour que la pègre ne se réinstalle. Nous ne considérerons la victoire complète et entière que lorsque la canaille et tous ses suppots auront été battus à cent pour-cent. Quand donc notre peuple sortira-t-il de sa torpeur? Le Comité de Moralité du diocèse s'est donné comme mission d'éveiller l'opinion publique par tous les moyens à sa disposition: des conférences, des campagnes de moralité publique et enfin des articles dans le journal diocésain. Le comité ne peut pas et ne veut pas faire des causes devant les tribunaux, nous l'avons dit: c'est le rôle de la Police des Liqueurs; le Comité ne peut pas aller voter pour ou contre telle mesure, c'est il nous semble, le rôle du citoyen qui a à coeur de tenir son patelin propre.

L'opinion publique est la seule force capable d'enrayer cette montée d'immoralité publique et ce manque poussé de civisme chez nous. Si nous n'avons pas été assez clairs par le passé nous comptons l'être plus à l'avenir; nous montrerons s'il le faut du doigt tel individu responsable; à bon entendeur . . .

X X X

(Commandité par le Comité de Moralité du diocèse de Saint-Jean)
LE COMITE DE MORALITE,
LA CENTRALE CATHOLIQUE,
190, RUE LAURIER — SAINT-JEAN, QUE.
N.B.—Toute souscription, si minime soit-elle sera la bienvenue. Elle peut être envoyée à l'adresse suivante.

Les Caisses Populaires ont prêté cinq millions à l'habitation familiale

Depuis le début de l'année, les Caisses Populaires ont prêté un million de plus que les compagnies de prêts, pour la construction de nouvelles maisons en vertu de la loi de l'habitation familiale, a annoncé hier, l'hon. Maurice Duplessis, au cours d'une conférence de presse.

Du 1er janvier au 31 juillet dernier, les Caisses Populaires ont prêté aux constructeurs de nouvelles habitations familiales la somme globale de $5,799,000 comparativement à $4,753,202, prêtés par les compagnies de prêts.

Depuis que la loi de l'habitation familiale est en vigueur, soit depuis 1948, ce sont les compagnies de prêts sociétés d'assurance et autres, qui ont prêté le plus, soit la somme globale de $174,584,512, alors que 604 Caisses Populaire prêtaient dans le même temps un montant total de $50,828,512.

"Lorsque cette loi a été présentée, dit le premier ministre, l'opposition, tant du côté soi-disant libéral que du côté soi-disant indépendant, a prétendu que la loi était vouée à un échec complet et que les Caisses Populaires ne faciliteraient pas les prêts.

"Ces prophètes de malheur, ces broyeurs de noir à l'accoutumée, ne peuvent s'empêcher de constater que leurs prévisions lugubres n'étaient nullement fondées. Non seulement les emprunteurs ont bénéficié de 174 millions prêtés par les compagnies de prêts, mais de $50 millions des Caisses Populaires."

M. Duplessis mentionna ensuite les chiffres des sept premiers mois de l'année et conclut: "Les Caisses qui ne devaient pas prêter, ont donc prêté un million de plus que les compagnies de prêt".

En vertu de la loi, le gouvernement de la province, a absorbé en intérêts, chargés aux emprunteurs, la somme de $67,843,000, soit un cadeau de $2,033, à chacun des 33,686 emprunteurs.

Les 33,386 nouvelles maisons, parce qu'un certain nombre sont des duplex, ont fourni 37,893 logements nouveaux à environ 160,000 personnes et augmenté la valeur immobilière des corporations municipales et scolaires de $319,414,190.

La Bible vous parle . . .

Je tiens tout désormais pour désavantageux au prix du gain suréminent qu'est la connaissance du Christ Jésus mon Seigneur. (Phil. 3, 8).

(Texte choisi par la société catholique de la Bible)

—o—

Du moment que vous êtes ressuscités avec le Christ, recherchez les choses d'en-haut, où se trouve le Christ (Coll. 3, 1).

(Texte choisi par la société catholique de la Bible)

Un pathétique appel à la paix il y a 40 ans

Cité du Vatican (CCC) — Il y a quarante ans, le 1er août 1917, le Pape Benoit XV faisait parvenir aux chefs d'Etat des peuples belligérants une "note" en français, qui était une exhortation à la paix. Cette "note" devait être publiée dans "L'Osservatore Romano" du vendredi 17 août suivant.

Parlant des conditions nécessaires au rétablissement de la paix, le Pape Benoit XV y disait notamment: "Tout d'abord le point fondamental doit être, qu'à la force matérielle des armes soit substituée la force morale du droit; d'où un juste accord de tous pour la diminution simultanée et réciproque des armements, selon des règles et des garanties à établir, dans la mesure nécessaire et suffisante au maintien de l'ordre public en chaque Etat; puis, en substitution des armées, l'institution de l'arbitrage, avec sa haute fonction pacificatrice, selon des normes à concerter et des sanctions à déterminer contre l'Etat qui refuserait soit de soumettre les questions internationales à l'arbitrage soit d'en accepter les décisions.

"Une fois la suprématie du droit ainsi établie, que l'on enlève tout obstacle aux voies de communication des peuples, en assurant, par des règles à fixer également, la vraie liberté et la communauté des mers, ce qui, d'une part, éliminerait de multiples causes de conflit, et, d'autre part, ouvrirait à tous de nouvelles sources de prospérité et de progrès . . .

" . Pour ce qui regarde les questions territoriales, . . . il y a lieu d'espérer qu'en considération des avantages immenses d'une paix durable avec désarmement, les parties en conflit voudront les examiner avec des dispositions conciliantes, tenant compte, dans la mesure du juste et du possible, ainsi que Nous l'avons dit autrefois, des aspirations des peuples, et à l'occasion coordonnant les intérêts particuliers au bien général de la société humaine.

" . . . Telles sont les principales bases sur lesquelles Nous croyons que doive s'appuyer la future réorganisation des peuples. Elles sont de nature à rendre impossible le retour de semblables conflits et à préparer la solution de la question économique, si importante pour l'avenir et le bien-être matériel de tous les Etats belligérants . . "

Si l'on considère la "note" de Benoit XV et la compare avec les enseignements de Sa Sainteté Pie XII au sujet de la paix, on remarque immédiatement que les principes fondamentaux sont les mêmes: la vraie paix ne peut être instaurée que si elle est basée sur le droit, la justice, en un mot que si elle repose sur une base morale, avec ses corrolaires indispensables, le désarmement et le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et à décider librement de leur sort.

VIENT DE PARAITRE

Né du Christ pauvre et crucifié

par le R. P. Emond, O.F.M.

François a été nommé patron de l'Action Catholique, c'est un fait, mais combien ignorent les raisons de ce partonage. Après avoir lu cette brochure, tout doute disparaît.

Dans une lettre pleine de bienveillance et d'encouragement à l'auteur Son Exc. Mgr Percival Caza, évêque auxiliaire à Valleyfield et directeur de l'Action Catholique, écrit notamment: "Votre publication m'est d'autant plus agréable que j'attendais depuis longtemps des pages comme les vôtres qui diraient les motifs de fond du choix de saint François comme parton de l'Action Catholique".

L'auteur résume en un style vivant et concret la spiritualité de cet ardent mystique et irrésistible entraîneur des foules. Prêtres, religieux religieuses et toutes personnes avides de perfection chrétienne trouveront dans ces pages, de précieux sujets de méditation. Mais les directeurs du Tiers-Ordre et les dirigeants de l'Action Catholique aimeront particulièrement à connaître cet opuscule et à le faire connaître à leurs subordonnés, selon le voeu même de Mgr Joseph Cardijn, aumônier général de la J.O.C. exprimé dans une lettre à l'auteur: "Je souhaite que beaucoup de jocistes le lisent et que cette lecture les entraînent à mieux approfondir la vie de ce prodigieux entraîneur des foules. Nous avons tous besoin de son exemple pour trouver la réponse aux Problèmes de notre Temps.. Qu'il protège la J.O.C. du Canada et du monde!"

(Né du Christ Pauvre et Crucifié, 32 pp. 20 cm. $0.25, en vente dans toutes les bonnes librairies.)

Revue de la PRESSE

par Me Rodolphe FOURNIER, N.P.

Réservoir refrigéré

Les expositions régionales attirent l'attention sur la classe agricole qui nourrit notre population. Le manque de main d'oeuvre, le haut prix de tout ce qu'elle doit acheter, l'incertitude du prix de vente sont les principaux problèmes qu'elle doit affronter.

Les citadins qui se plaignent de payer cher tout ce qu'ils achètent pour se nourrir doivent tenir compte que les cultivateurs ne reçoivent pas toujours l'argent versé par les gens des villes. En fait, les intermédiaires perçoivent souvent plus que le profit réalisé par le producteur.

L'agriculteur doit particulièrement moderniser sans cesse sa ferme, particulièrement pour l'industrie laitière. C'est ainsi que le temps approche où il devra remplacer les bidons à lait.

Les villageois d'un certain âge se souviennent que le lait était porté autrefois en de grosses canistres d'une centaine de livres à la beurrerie ou à la fromagerie. Lorsqu'il fallu envoyer le lait à Montréal ou dans les grands centres, l'on se servit du commode bidon de huit gallons pour l'expédition d'abord par train puis par camions.

Si l'on regarde ce qui se passe, depuis quelques années, aux Etats-Unis, l'on peut prévoir que, sous peu le règne des bidons à lait tire à sa fin. Le réservoir réfrigéré le remplacera.

Voici ce qu'écrivait CONTACT, organe de Southern Canada Power, à ce sujet, dans son édition de septembre courant:

"Le bidon de métal d'une capacité de huit gallons est d'usage courant pour l'entreposage et le transport du lait aujourd'hui mais il se peut bien qu'il vienne à disparaître complètement dans quelques années.

Depuis 1938, on se sert à cet effet en Californie, de refroidisseurs électriques de grande capacité et leur emploi est courant aujourd'hui à travers les Etats-Unis et la province d'Ontario. Jusqu'à présent on ne compte que 30 fermes équipées de cet appareil dans les Cantons de l'Est mais ce nombre a été suffisant pour démontrer qu'il est profitable d'adopter cette façon de garder le lait, en conséquence on peut s'attendre à ce que les refroidisseurs gagnent rapidement la faveur du fermier.

A l'occasion de leur congrès tenu à Montréal en mai dernier, les agronomes de la province avaient inscrit la question suivante à l'agenda. "Dans combien de temps verrons-nous le fermier québécois mettre de côté le bidon de métal traditionnel pour adopter les refroidisseurs et réservoirs électriques?" Au printemps également, l'association des Producteurs de Lait de Montréal qui s'occupe de presque tous les envois de lait vers la métropole entreprenait une étude de la question afin de faire adopter le procédé par ses membres.

Essentiellement, l'équipement consiste en un réservoir réfrigéré dans lequel le fermier verse le lait dès qu'il a terminé de traire une vache. La température du lait est alors abaissée rapidement et l'on garde le lait à une température plus basse que dans les réservoirs à lait généralement en usage dans le moment.

Pour expédier le lait, on le pompe dans un camion citerne "réfrigéré" muni d'une compteur pour vérifier le nombre de gallons. Le chauffeur du camion qui est aussi technicien prélève des échantillons et vérifie la qualité du lait sur les lieux.

Bien que ce procédé représente une mise de fonds assez considérable les agronomes prétendent que l'économie qu'il permet en temps, en travail et en argent est suffisante à la longue pour le rendre profitable (5-9-57).

Le gouvernement de l'Eglise du Christ sur terre doit être unifié

Francfort Allemagne (CC) — "Le Saint Esprit inspire le protestantisme vers l'établissement de rapports positifs et nouveaux avec l'Eglise catholique romaine". Six luthériens en vue, cinq pasteurs et un laïc commentent ainsi la lettre circulaire qu'ils viennent d'adresser aux luthériens d'Allemagne. Elle s'intitule "Déclaration évangélique sur les vérités catholiques". Les signataires sont tous membres d'un groupe de théologiens et laïcs protestants qui se réunissent deux fois par année à Fuersteneck pour discuter avec des catholiques des problèmes d'intérêt mutuel.

Ce groupe connu sous le nom de "Die Sammlung" (la réunion) se propose de rencontrer des représentants des églises orthodoxes russe et grecque, cet automne. Ces protestants allemands se sont donnés la mission de rechercher l'unité des chrétiens.

La lettre circulaire montre comment la doctrine catholique "est bien représentative" du christianisme. Elle souligne particulièrement que le gouvernement de l'Eglise du Christ sur terre doit être unifié et reconnait que c'est une erreur d'espérer le salut sans chercher une communion vivante avec l'Eglise.

En conclusion, la lettre fait part de l'acceptation de l'enseignement catholique de la Communion des Saints parce qu'il existe un rapport réel entre l'Eglise sur terre et dans les cieux, avec fondement dans les textes bibliques.

Les observateurs catholiques voient dans cette lettre une tendance de plus en plus marquée qui se manifeste déjà depuis assez longtemps, bien que "Die Sammlung" ne soit qu'un groupe peu nombreux, mais important, de protestants d'Allemagne. L'un des signataires est le pasteur Richard Baumann, de Tuebingen, auteur d'un ouvrage récemment paru et qui s'intitule: "Le rocher du monde". Il reconnait le Pape comme chef suprême de la chrétienté.

En 1946, environ 25% de la main-d'oeuvre disponible au Canada était affectée aux travaux agricoles. Bien quele nombre de travailleurs soit passé de 4,886,000 à 5,379,000 depuis la main-d'oeuvre agricole accuse une baisse de 15%.

En vente jusqu'à épuisement du stock
Missel rituel et vespéral
Relié cuir noir, vert, bleu, grenat, tranche dorée.
$3.25, $3.75 et $4.25
EN VENTE AUX
Editions du Richelieu
170, rue St-Jacques Saint-Jean

DÉCÈS

Décès de Mme Wilfrid Boutin

Dimanche dernier, est décédée à l'Hôpital de Saint-Jean, après quelques heures de maladie, Mme Wilfrid Boutin, née Irène Therrien. Elle était âgée de 59 ans.

Outre son epoux, elle laisse dans le deuil huit fils: Wilfrid, de New Bedford, Mass.; Fernand, de Montréal; Rodolphe, André, Jean-Louis, Marcel, Paul et Maurice, de Saint-Jean; six filles: Mme Antonio Bourque (Madeleine), Mme Alexis Duchesneau ((Rita), Mme Conrad Moquin Pauline), Mme Germain Monty (Cécile), Mlles Lise et Micheline, toutes de Saint-Jean; trois frères: MM. Jean-Louis Therrien, Maurice et Paul Therrien, de Saint-Jean ; quatre soeurs: Mme Georges Dubois (Grace), du Connecticut; Mme Louis Boutin (Jeanne), du Vermont; Mme Arthur Langlois (Lucienne), Mme Lionel Thibodeau (Léonora), de Saint-Jean; ses gendres ci-haut mentionnés ainsi que ses brus: Mme Wilfrid Boutin (Thérèse Méthé), Mme Fernand Boutin (Marguerite Lavoie), Mme Rodolphe Boutin (Madeleine Dussault), Mme Jean-Louis Boutin (Huguette Barbeau); ses beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Joseph Boutin, Mme Gaudias Boutin, M. et Mme Narcisse Boutin, Mme Achille Boutin, M. et Mme Georges Beaudoin; ses cousines: Mlle Rose L'Heureux, de Saint-Jean et Mme Linda Nadeau, de Montréal ainsi que 11 petits-enfants.

Ses funérailles ont eu lieu mercredi matin à la Cathédrale et l'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Mgr Eugène Martineau, curé, fit la levée du corps. Le service fut chanté par M. l'abbé Roger Cyr, assisté de MM. les abbés Pierre Lanctôt et Andrée-Marie Roy, comme diacre et sous-diacre. La chorale, dirigée par M. Bernard Ostiguy, a rendu la messe de Perosi. M. l'abbé Pepin était à l'orgue.

Le cortège était précédé d'une délégation de dames de Ste-Anne, bannière en tête et deux landaux de fleurs.

Les porteuses d'honneur étaient Mmes Léopold Gousy, Armand Boyer, Lionel Lachance, Pierre Martel, G. Plantier et Pierre Roy. Portaient les rubans de la bannière: Mmes Lionnel Lupien, J. P. L'Ecuyer, Victorin Dion et Léonne Hébert. La quête fut faite par Mmes Noël Lemaire et Maurice Benjamin.

Nos sincères condoléances à la famille

Sabrevois

Décès de M. Philias Lefort

Lundi dernier, est décédé à l'Hôpital de Saint-Jean, après une longue maladie, M. Philias Lefort, 76 ans et 10 mois, époux de Joséphine Boudreau.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil trois fils: MM. Wilfrid, Germain et Roland Lefort, de Sabrevois; deux filles: Mme Edouard Dugas (Marie-Rose), d'Iberville et Mme Paul-Eugène Cloutier (Laurette), de Henryville; ses frères: Phéliza, de St-Alexandre; Adélard, de Sabrevois et Emond, de Sabrevois; 3 soeurs: Mme Domina Bouthillier (Marie-Louise), Mme Oliva Couture (Rose-Alma), Mme Isaie Gervais (Berthe), de Sabrevois; ses beaux-frères et belles-soeurs: Mme Adolphe Benoir, de Sabrevois; M. Joseph Boudreau, de Chicopee, Falls; M. et Mme Béloni Boudreau, de Holyoke, Mass.; plusieurs neveux et nièces, dont M. Hormisdas Boudreau, prêtre sulpicien, de Montréal; 18 petits-enfants et 2 arrière-petits-enfants.

Ses funérailles ont eu lieu ce matin, jeudi, à Sabrevois.

Nos sincères condoléances à la famille.

Décès de M. Antonio Nap. Roy

A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield est décédé A.-Nap. Roy, voyageur de commerce, le dimanche 25 août, à l'âge de 67 ans, époux de Blanche Harbec.

Il laisse son épouse, trois garçons: Maurice, marchand; Raymond, de Valleyfield; Marcel, marchand de St-Jean; deux filles: Jeannine (Mme Adélard Berger) ; Lucette (Mme Léonard Richer), toutes deux de St-Jean; deux frères: Joseph et Vénérend, de Montréal; ses soeurs: Mlle Rose; Berthe (Mme Lauréat Beausoleil); Ida (Mme Alain Blanchette); Thérèse (Mme Hervé Provencher), Rose-Alma (Mme Arthur Gauthier); ses beaux-frères: M. Omer Harbec, sténographe, de Montréal; MM. Laurent Beausoleil et Alain Blanchette, M. Hervé Provencher, tous de Montréal; ses belles-soeurs: Mlles Ida et Diana Harbec, de Saint-Jean et Mme Omer Harbec, de Montréal; ses brus: Mme Maurice Roy (Madeleine Grégoire) Mme Raymond Roy (Irène Tessier), Mme Marcel Roy (Rita Pearson); ses gendres: MM. Adélard Berger et Léonard Richer, de Saint-Jean; ses petits-enfants: Pierre, Nicole, Jacques Berger, Louis Richer, de St-Jean et Manon Roy, de Valleyfield, ainsi que des neveux et nièces, cousins et cousines.

Le service funèbre a été chanté à Valleyfield et l'inhumation se fit au cimetière de Saint-Jean après le chant d'un libera à la Cathédrale. M. l'abbé Roger Cyr officiait et Mgr Eugène Martineau assistait dans le sanctuaire.

Nous réitérons nos condoléances à la famille.

Napierville

Obsèques de Mme Alcide Caron

Samedi dernier, en l'église Saint-Cyprien de Napierville, avaient lieu les imposantes funérailles de Mme Alcide Caron, née Louisa Paré, dont nous avons annoncé le décès subit dans notre édition précédente.

C'est Mgr Romain Boulé, P.A., V.G., curé de Longueuil qui a officié à l'office divin, assisté des Révérends Pères Olivier Patenaude et Irenée Bouchard, c.s.c., cousins de la défunte. Durant le service, le fils de la défunte, M. l'abbé Benoit Caron, a célébré la messe à l'autel latéral.

Avaient pris place dans le sanctuaire Mgr Lucien Martin, P.A., V.G., Mgr A Beauséjour, P.D., principal de l'Ecole Normale; M. le chanoine Bernard Courville, supérieur du Séminaire de Saint-Jean; M. le chanoine Armand Abel, de Ville Jacques-Cartier; MM. les abbés J.-Alcide Gareau, curé de Notre-Dame-Auxiliatrice; Paul Lapointe, curé de Napierville; Benoit Legrand, curé de Saint-François-de-Sales; Robert Corriveau, curé de L'Acadie; Lucien Roy, curé de Saint-Paul; Antonio Gagnon, curé de Ste-Théodosie; Germain Legrand, curé à Laprairie; Gilles Leblanc, Roland Rhéaume, Antoine Rémillard, Raymond Grégoire et Jean-Marc Dupuis, du Séminaire de Saint-Jean; Jean Audette, vicaire à Longueuil; André Mercier, vicaire à Napierville; Jacques Dorais, vicaire à Laprairie; Roger Cyr, vicaire à la Cathédrale; Paul Mercille, principal à Saint-Lambert.

Dans la nef, on remarquait parmi l'assistance, des religieuses de l'Hôpital de Saint-Jean; des religieuses des Saints-Noms de Jésus et de Marie, de Longueuil; le R. F. Gustave, F.E.C., directeur du Collège de Longueuil et un groupe de religieux du Collège, et nombre d'autres.

La défunte laisse dans le deuil un fils: M. l'abbé Benoit Caron, vicaire à Longueuil; une fille: Mlle Orpha, de Napierville; deux frères: MM. Sylvio et Domina Paré, de Napierville; une soeur: Mme Dosithée Ouimet, de Longueuil; ses belles-soeurs: Mmes Joseph Paré, Wilfrid Paré, Domina Paré; un beau-frère: M. Dosithée Ouimet; plusieurs neveux et nièces.

L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Nous réitérons nos condoléances à la famille.

Décès subit de Mme Pit O'Cain

Nous apprenons le décès subit survenu lundi matin, de Mme Pitt O'Cain, née Maria Boucher, de Ste-Anne de Bellevue. Agée de 64ans, la défunte était l'épouse de M. Pit O'Cain, autrefois restaurateur sur la rue Richelieu, à Saint-Jean.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil trois fils: Patrick, Laurent et Raymond; ses brus: Mmes P., Laurent et Raymond O'Cain; deux soeurs: Mme Clara Boivin, de St-Jean et Mme Rose-Alma Goyette, d'Iberville, plusieurs neveux et nièces.

Nos sincères condoléances à la famille.

Décès de M. Emile Dulude

Vendredi dernier, est décédé après une longue maladie, M. Emile Dulude, 47 ans, époux de Marie-Flore Boucher.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil sa mère: Mme Alphonse Dulude, de Saint-Jean; un fils: René; un frère: Ernest, de Saint-Jean; deux soeurs: Mme Elie Berger, de Saint-Jean et Mlle Yvonne Dulude, de Mtl; son beau-père: M. Horace Boucher, d'Iberville; ses beaux-frères et belles-soeurs: Mmes Wilfrid, Lionel et Fortunat Dulude, Mme Ernest Dulude, Mme Elie Berger, de Saint-Jean; M. Arthur Brossard, de Montréal; MM. et Mmes Horace Boucher, Germain Dextraze, de Saint-Jean; Lucien St-Jean, de Chambly; François Poirier, de Saint-Jean; André Thomas, de Montréal; Léo Brosseau d'Iberville; Joseph Boucher, d'Iberville; Léo Boucher et Mme Thérèse Lalanne, de Montréal; plusieurs neveux et nièces.

Ses funérailles ont eu lieu lundi matin en l'église de St-Edmond. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Philippe Martin qui chanta le service, assisté de MM. les abbés Louis-Philippe Carrière et Antoine Surprenant, comme diacre et sous-diacre. La chorale, dirigée par M. Antoine Landry, a rendu la messe de Perosi. Mme Bélanger-Patenaude était à l'orgue.

L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

"Le Richelieu" présente ses sincères condoléances à la famille.

Au congrès annuel . . .

(suite de la 1ère page)

Dans ses remarques, M. le président voulut comparer l'essor industriel gigantesque que subit notre région actuellement et notre évolution agricole moins spectaculaire.

Le cultivateur, placé entre ces deux facteurs, doit nécessairement grouper tous ses efforts pour diriger effectivement cette évolution. L'appui le plus sûr lui viendra de son association professionnelle à laquelle il doit adhérer, sur laquelle il doit veiller comme sur la prunelle de ses yeux, ainsi que le faisait remarquer quelques instants plus tard, M. le curé E. Choquet, dans une brève allocution.

La présentation des rapports, les séances d'études, les causeries intéressantes de MM. W. Barré, président de la Fédération provinciale des Syndicats Maraîchers, J.-G. Blouin, directeur du Service de l'Organisation syndicale, Gilbert Filion, président de l'U.C.C. Montréal-St-Jérôme et l'allocution de l'aumônier général l'abbé P.-E. Bolté ont rempli le programme de la journée et vivement intéressé l'assistance.

Aux délégués, étaient venus se joindre MM. Yvan Ménard, agronome du comté de Napierville et W. Hébert, agronome du comté de Laprairie; M. le chanoine O. Thouin, curé de St-Remi, M. le curé G. Martin, de St-Mathieu, le R. P. Gagnon, c.s.v., du collège d'agriculture et M. l'abbé Edouard Berteau.

A la fin de l'après-midi, les délégués ont choisi les neuf directeurs de la Fédération qui se réuniront pour nommer leurs officiers.

Ont été élus, MM. Dyanis Thibodeau, de St-Blaise; J.-B. Laforest, de St-Bernard; Lionel Sorel, de St-Michel; Roger De Repentigny, de St-Remi; Raymond Gervais, de St-Isidore; Donat Duquette, de Laprairie; Joachim Savaria, de Boucherville ; Dominique Rainville, de Varennes; Hector Berthiaume, de Contrecoeur.

M. Wilfrid Hébert, agronome, de Laprairie, a été nommé vérificateur de la Fédération.

De très intéressantes résolutions ont été soumises au cours du congrès. Il nous sera possible de publier prochainement les textes de celles qui seront acceptées.

La production de laine au Canada à l'exception de Terre-Neuve, a diminuée très légèrement entre 1954 et 1955, baissant d 8,051,000 livres à 8,041,000 livres en suints. Par contre, les importations ont augmenté d'environ 12 millions de livres.

Gérard Raymond
Entrepreneur-plombier
PLOMBERIE - CHAUFFAGE
BRULEURS A L'HUILE
435 rue Boyer, Saint-Jean
Tél. Fl. 6-5534

La Briqueterie Saint-Laurent, Ltée
935, EDIFICE CARRE DOMINION
Briquerie: LAPRAIRIE, Qué.
1010 Ste-Catherine Ouest, Montréal Tél. UNiversité 6-8374
MAURICE TRAHAN, Agent local, Saint-Jean, Qué.

Attention! Attention!
Ouverture d'une nouvelle "machine-shop"
Bienvenue aux citoyens de Saint-Jean, d'Iberville et des environs pour tous genres de travaux de mécanique. — Ouverture au début de septembre.
ALEX MACHINE SHOP
140, rue MERCIER, en arrière SAINT-JEAN, P.Q.

Téléphone Fl. 7-2391 Résidence Fl. 6-5605
ROY & FILS
PORTES ET CHASSIS
MATERIAUX DE CONSTRUCTION
Finition de maison — Veneer — Masonite — Arborite
Vitres — Peinture "Benjamin Moore"
197 Saint-Jacques Saint-Jean, Qué.

Au Garage Lasnier & Galipeau
ON DEMANDE
50
AUTOS USAGES
Plus hauts prix payés sur Chevrolet et Oldsmobile 1957
Réduction de fin d'année en vigueur



AUBAINES DE LA SEMAINE

1955	BUICK SEDAN Hard Top	$2,195.00
1951	METEOR SEDAN	795.00
1956	BUICK SEDAN	2,895.00

LASNIER & GALIPEAU LTEE.
TEL. Fl. 7-2385 • MONTREAL UN. 1-2898
CHEVROLET 114 RICHELIEU ST. JEAN, P.Q.

Ouverture des . . .

(Suite de la page 3)

quement réussi, malgré quelques difficultés de dernière heure, à peu près incontestables.

Hier, à l'ouverture, plus de 5,000 enfants étaient logis, et les autres seront totalement absorbés d'ici quelques jours

Dans les écoles neuves, où les travaux intérieurs ont été poussés à fond, il ne reste que quelques classes à parfaire Le tout sera complété d'ici quelques jours

Les travaux de terrassement, évidemment négligés aux abord de ses nouvelles maisons, ont été plutôt "démêlés" par la pluie de lundi et ont causé quelques difficultés à la dernière minute. Mais, dès mardi après-midi une couche de revêtement temporaire a rendu pratiquable l'approche des écoles En somme, les critiques très sévères lancées par quelques citoyens de Jacques-Cartier ne révèlent qu'une situation normale absolument sous contrôle, dans de telles circonstances.

Les élèves des écoles catholiques de langue anglaise ont maintenant à leur disposition une école de sept classes, l'école St-Ernest, située au coin de Côteau-Rouge et Ste-Hélène Les enfants y sont transportés en autobus, des divers coins de la ville.

● Durant des siècles, le diligent animal qu'est le castor a été le symbole du Canada, mais il n'apparaît nulle part sur les armoiries canadiennes

● On compte aujourd'hui une automobile enregistrée au Canada pour chaque cinq membres de la population totale du pays.

Chevalier

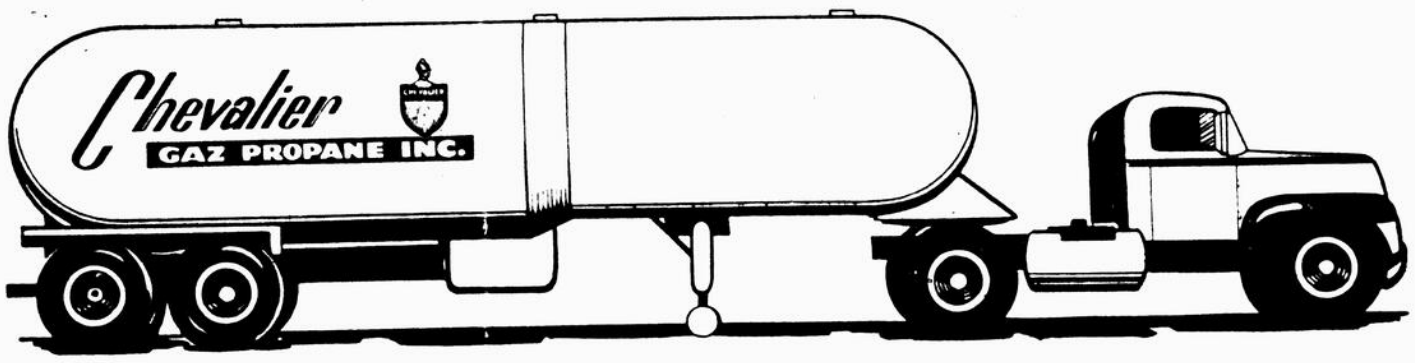
CHEVALIER

GAZ PROPANE INC.

établit une succursale à

SAINT-JEAN

142, Montée Saint-Luc — Tél.: Fl. 6-9760



Flotte de camions avec radio-téléphone

TOUT TYPE D'EQUIPEMENT

Domestique — Commercial — Industriel

pour

CHAUFFAGE — CUISSON — ECLAIRAGE — REFRIGERATION — CLIMATISATION

MAISONS – HOTELS – MOTELS – INSTITUTIONS – ETABLISSEMENTS COMMERCIAUX

Le gaz CHEVALIER est inodore, silencieux et non toxique: il donne plus de chaleur plus vite et plus économiquement.

Pour tous renseignements, appelez

Chevalier

CHEVALIER

GAZ PROPANE INC.

SAINT-JEAN Fl. 6-9760

MONTREAL-SUD OR. 7-2871

LAPRAIRIE OL. 9-1393

Dans nos cinémas cette semaine . . .

Signification des cotes morales

T **TOUS: Films visibles par tous, y compris les enfants.**

Aa **ADULTES ET ADOLESCENTS: Films qui, en général, peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (16 ans et plus).**

A **ADULTES: Films qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils représentent des problèmes moraux d'adultes, soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes. Les adultes n'en tireront pas d'impression malsaine, à condition de vouloir réfléchir et réagir. Ces films ne conviennent donc généralement pas aux adolescents.**

AR **ADULTES avec RESERVES: Films qui présentent des dangers, soit à cause des scènes suggestives, de la thèse qu'ils développent, de certaines idées qu'ils émettent, soit encore en raison de l'atmosphère qui s'en dégage. Ces films s'adressent donc à un public d'adultes particulièrement avertis et ne conviennent jamais aux adolescents.**

D **A DÉCONSEILLER: Films dangereux pour tous, ne pouvant que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.**

P **A PROSCRIRE: Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.**

* FILM A VOIR

L'astérisque à la suite d'un titre signifie qu'il s'agit d'un film qui mérite d'être positivement encouragé. Pas nécessairement un film artistique, jamais un film banal. Toujours un film tonique.

CAPITOL

Mercredi à samedi:
—**Silk Stockings.**
Comédie musicale avec F. Astaire et Cyd Charisse — AR
—**House of Secret.**
Avec Michael Creig et Barbara Bales — ?
Dimanche à mardi:
—**L'Homme au bras d'or.**
Drame réalisé par Otto Preminger avec Frank Sinatra et E. Parker — AR
—**Le secret des Incas.**
Drame d'aventures avec Charlton Heston et Robert Young — A

IMPERIAL

Jeudi à samedi:
—**The Incredible Shrinking Man.**
Film de science-fiction avec Grant Williams — T
—**The Girl in the Kremlin.**
Drame policier avec Lex Barker — AR
Dimanche à mercredi:
—**Paris Does Strange Things.**
Fantaisie réalisée par Jean Renoir avec Ingrid Bergman, Mel Ferrer et Jean Marais — AR
—**The Wayward Bus.**
Drame avec Jayne Mansfield — AR

CARTIER

Jeudi à samedi:
—**Quai des Illusions.**
Gaby Morlay, Louis Seigner — A
—**"SIMBA" marques des Mau-Mau.**
Dick Bogarde, Virginia McKenna — A
Dimanche à mercredi:
—**Johnny Guitar**
Joan Crawford, Sterling Hayden — A
—**Bas-Fonds d'Hawaï**
Wendell Corey, Evelyn Keys — AR

TELEVISION

Vendredi, 6 sept., à 11 h. 15:
—**Les Carnets du Major Thompson.**
Comédie humoristique réalisée par Preston Sturges avec Jack Buchanan, Noël-

Nouveau fonds mutuel sur le marché

Fonds mixte Radisson R. 1. — La Commission des valeurs mobilières du Québec accorde sa permission. — Initiative d'un groupe d'hommes d'affaires de l'Abitibi et du Témiscamingue.

La semaine dernière, la Commission des Valeurs Mobilières du Québec accordait à la compagnie de placement, Les Fonds Radisson Funds Inc., la permission d'émettre des unités de participation du Fonds Mixte Radisson R. I. L'initiative de la création de ce Fonds Mutuel est due à un groupe d'hommes d'affaires de l'Abitibi et du Témiscamingue.

Le Fonds Mixte a été conçu pour convenir à presque toutes les catégories d'épargnants et de capitalistes. Le but premier est de permettre aux détenteurs d'unités de participation de devenir co-propriétaire de différentes entreprises industrielles et commerciales du pays, de participer au développement de nos ressources naturelles et de développer l'éducation financière du public. La Société d'Administration et de Fiducie de Montréal agira comme fiduciaire et contrôleur du Fonds Mixte Radisson R. 1. Des spécialistes du placement exerceront un contrôle sur les investissements des sommes souscrites par le public.

Les unités de participation du Fonds Mutuel Radisson R. 1. seront offertes au public le 26 août au prix de $5.49 et elles seront maintenues à ce même cours jusqu'au 26 septembre, puis le prix variera suivant le cours du marché. Le président de cette nouvelle compagnie de placement est M. H.-Paul Morin, de Rouyn M. Adrien Neveu est le gérant. Les bureaux sont à 51 ouest, rue St-Jacques, à Montréal et à 148 rue Principale, Rouyn. Le prospectus du Fonds Mixte Radisson R. 1 fournit tous les renseignements statutaires ainsi que les avantages qu'offre ce genre de placement.

Noël et Martine Carol ... A
Dimanche, 8 sept. à 4 h.:
—**Le Mariage de Ramuntcho.**
Opérette filmée avec André Dassary, Gaby Sylvia ... Aa

"L'HOMME AU BRAS D'OR"

Le réalisateur de ce film n'entend rien prouver, rien démontrer; il raconte simplement la lutte quotidienne d'un homme taré et emprisonné dans son milieu. Sa caméra a de la dextérité, ses acteurs sont bien conduits et l'atmosphère d'authenticité rend le film attachant.

Appréciation morale: **La faiblesse de l'épilogue risque de minimiser le mal dépeint d'une manière saisissante dans cette oeuvre complexe; de plus la présentation sympathique de l'amour illégitime et la perspective du divorce réservent l'ensemble aux adultes avertis.**

(Les films à l'écran, 16-8-57).

"THE WAYWARD BUS"

Tiré du roman de Steinbeck le scénario est beaucoup moins épicé que l'original dont il s'inspire. Les problèmes collectifs et individuels auraient gagné à être traités en profondeur, de même que le caractère des personnages. La tension est soutenue et la photo comme la technique sont de première qualité.

Appréciation morale: **Certains aspects de la conduite passée et présente des personnages réservent le film aux adultes en dépit de l'amendement final d'un couple en voie de séparation.**

(Les films à l'écran, 21-6-57).

"PARIS DOES STRANGE THINGS"
(Elena et les hommes)

Cette évocation burlesque d'une dictature avortée s'entoure d'une contexte qui manque souvent de goût. L'interprétation est brillante et le plaisir qu'éprouve l'oeil devant certaines compositions picturales est quelque chose de remarquable même si le fond de ce film reste très décevant.

Appréciation morale: **Le seul attrait de cette fantaisie est d'ordre esthétique. Le ton superficiel de l'ensemble atténue la portée morale de l'oeuvre, cependant réservée aux adultes avertis en raison d'un dialogue assez leste et d'une illustration complaisante de la galanterie et du libertinage.**

(Les films à l'écran, 31-5-57)

La démission de . . .

(Suite de la page 1)

l'acceptation de la démission par la Commission municipale.

La porte est ouverte maintenant pour de nouvelles candidatures et et dans certains milieux on parle du nom de Rémillard. Le seul candidat actuellement inscrit est celui de la Ligue de Vigilance, M. Jean-Paul Tousignant.

Rendez-vous par train à

L'EXPOSITION de QUEBEC

30 AOUT — 8 SEPT.

Billets à prix réduits

$10.05 Voitures ordinaires — **$11.50** Wagons-lits et wagons-salons*

*Prix du fauteuil ou du lit en plus.

Valable pour l'aller—du jeudi 29 août au dimanche 8 septembre inclusivement.

Retour jusqu'au 9 sept.

Renseignements complets des agents.

Pacifique Canadien

Tribune libre

CE QUI SE PASSE A CHRS

Comme je suis un résident de Saint-Jean, il m'est donné assez souvent d'écouter notre poste de radio local, et comme bien d'autres, je me suis aperçu qu'on ne se force pas trop pour varier les programmes au cours de la journée.

Si vous voulez bien, résumons en quelques lignes l'horaire à ce poste:

A bonne heure le matin, ce qu'on peut appeler le "Cowboy" Canadien; c'est bien d'encourager nos compatriotes mais il faut dire que le genre est ennuyant et dramatique par bout; passons à 9 heures pour le "Club 1090" qui est supposé être un programme de demandes; assez souvent les demandes se font rares et on passe à la chansonnette française; à 10 heures on change de titre de programme pour continuer avec le chansonnette française. A 11 heures, on se promène "Sur la Rive Sud" avec . . . la chansonnette française pour faire changement... A midi, un choix de musique un peu trop douce et même un peu trop classique. A 1 heure "Cabaret de Paris" avec, vous avez sans doute deviné, la chansonnette française, sans plus ni moins, on semble vouloir s'en tenir à cette catégorie. A 2 heures, on prend l'anglais. Ensuite jusqu'à 6 heures on a pas trop à se plaindre alors qu'à cette heure on adopte UN "Long Play" avec droit de recommencer s'il n'est pas assez long pour se rendre à 7 heures.

Naturellement je peux me tromper pour certaine fois, mais moi, je me suis basé sur ce qu'on entend en général. Conclusion: il y a beaucoup trop de chansonnettes françaises et tout en agrémentant un de ces programmes on pourrait facilement faire alterner un peu de musique; ca serait plus plaisant et moins ennuyant quand on sait que bien des chanteurs ou chanteuses reviennent plus souvent qu'à leurs tours.

Ce qu'on veut ce sont des programme variés et je ne crois pas que ce soit si difficile.

Je remercie à l'avance tous ceux dont ça pourrait concerner.

Bien à vous,

CLAUDIUS

Cours de solfège

Les cours de solfège et théorie gratuits commenceront le 5 octobre à 3 h. p.m.

L'inscription des élèves se fait les lundis soir, à 8 heures, durant le mois de septembre, dans les salles du Cercle Philharmonique de Saint-Jean, coin St-Georges et Mercier.

Les élèves au-dessous de 12 ans ne seront pas admis.

Aubaine: Dès que les élèves auront terminé leur cours de solfège, ils recevront des leçons pour instruments de fanfare gratuitement.

Ces cours vous sont offerts par le Cercle Philharmonique de Saint-Jean. Le professeur sera M. Vincent Brunelle, chef de musique.

Théâtre Bijou

Napierville

Jules BOIRE, prop.

JEU.-SAM. 5-7 SEPT.

Le triomphe de la jeunesse et de l'amour dans une atmosphère passionnée.

"La Louve de Calabre"

avec

KERIMA
MAY BRITT

Aussi

Un Western de grande classe qui plaira à tous

"Les Rebelles de San Antone"

avec

ROD CAMERON
ARLEEN WHEELAN

DIM.-MAR. 8-10 SEPT.

Si vous voulez bien rire, ne manquez pas les dernières incroyables aventures de vos comiques préférés!

BUD ABOTT
LOU COSTELLO

dans

"Deux Nigauds et la momie"

Aussi

La plus extraordinaire aventure de mer tropicale jamais portée à l'écran.

"Toutes voiles sur Java"

COULEURS

avec

FRED MacMURRAY
VERA RALSTON

Désourdy Lumber Enrg.

- **Matériaux de construction**
- **Bois de construction**
- **Quincaillerie**
- **Peinture C-I-L**

Montée Saint-Luc — **Fl. 7-7557**
Route 9B — **Fl. 7-7550**

Imperial ST. JEAN P.Q.

Commençant dimanche le 15 septembre POUR UNE SEMAINE ENTIERE !

Le film que tous attendent si impatiemment ! ! Plus de 150,000 personnes l'ont acclamé à Montréal !



"L'oeuvre de chair ne désireras Qu'en mariage seulement"

CHRONIQUE COLOMBIENNE

Conseil 1145 Saint-Jean, Qué.

Prochaine assemblée

On est prié de noter que la prochaine assemblée aura lieu dans les salles du Conseil, mercredi prochain le 11 septembre et non pas le 12 septembre tel que précédemment annoncé.

Tous invités à l'assemblée du 11 septembre.

xxx

GAGNANTS AU PIQUE-NIQUE

Prix spécial pour la famille la plus nombreuse: Zoël Rondeau. Tirages spéciaux: Réfrigérateur Coca-Cola, Monarch Bottling Works: Eucher Barbeau; set de manicure, Brodeur St-Jean Inc.: Aurèle Brault; table à cartes, Bernard Milot: Hardy Burjan.

Gagnants des courses: Normand Pomerleau, Jacques Vignault, Louis Dépelteau, Paul Boulerice, André Caron, André Sévigny; Francine Viger, Marie Lanoue, Diane Lessard, Monique Dextradeur, Jocelyne Pomerleau, Louise Poirier, Denise Ouellette; Réal Doucette, Marcel Chagnon, André Péloquin, Yvan Mérineau, Daniel Perreault; Huguette Boivin, Nicole Bissonnette, Monique Dextadeur, Manon Marchessault; Julien Dépelteau, Yvon Bissonnette, André Vignault, Alain Pépin, Jean-Paul Raymond; Claire Vignault, Claudette Jacques, Franine Landry, Marcelle Lessard, Nicole Bessette; Michel Dépelteau, Denis Raymond, Paul Choquette, Henri Duquette; Lucie Bessette, Rita Vignault, Daniel Rondeau, Jacqueline Daunais; Clément Lareau, Jean-Claude Ouellette, Jacques Madore; Claire Péloquin, Thérèse Bessette, Pierrette Rouillier; Marcel Brault, Germain Picard, Gérald Pétrin; Mme Gerald McElligott, Mme René Valois, Mme Jean-Paul Bouchillette, Mme Roland Godin; Jacques Lachance, Jean-Guy Doucet, Donald Marier; Nicole Viens, Claire Péloquin, Thérèse Ouellette; Robert McElligott, Robert Bergeron; Paul Larose, Fernand Lachance, Henri Guy, Paul Pomerleau, Marcel Brault; Mme Roland Godin, Mme Jean Dépelteau, Mme Onil Beauregard, Mme Roger Nadeau; Mme Paul Léger, Mme Maurice Faille, Mme René Valois, Mme Emile Sasseville.

Prix de présence: Lise Boivin, Armand Tanguay, Mme André Sévigny, Alford Aubé, Herménégilde Lessard; autres gagnants spéciaux: M. Amédée Charest et Mme Majoric Provost.

Autres gagnants des courses: André Sévigny, Albert O'Cain, Albert Lacasse, Benoit Gagné, Fernand St-Denis, Paul Larose, Marcel Brault, Fernand Lachance; Onil Beauregard, Paul Léger, Maurice Faille, Roger Lanoue.

Officiers du Conseil: Rosario Péloquin, Raymond Rémillard, André Lavallée; Grand-Chevalier et ex-Grands-Chevaliers: Roger Lanoue, Georges Raymond, Roland Sabourin. Autres courses: Robert Bergeron, Germain Picard, Gérald Pétrin; Jean Dépelteau, René Picard, Lucien Pichette, Marcel Leblanc; André Lavallée, Marc Leblanc, Emile Marcoux, Sarto Monast; André Lavallée, Rosario Péloquin, J.-Marc Leblanc, Donald Boivin; Lucien Dextradeur, Zoël Rondeau, Georges Boulais, Jos. Charest.

Autres prix de présence: Benoit Gagné, Mme Majoric Provost, Roger Vivier, Mme Laurier Lefebvre, Albéric Dépelteau, Mme André Sévigny, Mme Alcide Robert, Mme Emile Péloquin, Mlle Thérèse Ouellette, André Lavallée, Armand Doucet, Moïse Clouâtre, Armand Doucet, Philippe Brabant, Serge Brabant, Mme Gérard Grenier, René Savoye, Armand Barrière, Mme Réal Guertin.

Roland Sabourin,

Congrès annuel des infirmières catholiques du Canada, à Rimouski

Québec (CCC) — Le 12e congrès annuel de l'Association des Infirmières catholiques du Canada aura lieu à Rimouski, les 6, 7 et 8 septembre prochains.

Le congrès de septembre 1957 fournira aux participantes l'occasion de rencontrer la secrétaire générale du Comité international catholique des Infirmières et Assistantes médico-sociales, Mlle M. Callou, de Paris. Malgré les lourdes obligations que lui imposent le secrétariat de cette organisation internationale catholique et la présidence de l'association nationale des infirmières de France, Mlle Callou accepte avec joie de rencontrer ses amies du Canada; elle leur adressera la parole à la séance de clôture du congrès, le 8 septembre.

La semaine de . . .

(Suite de la 1ère page)

tre-Dame-de-la-Garde de Ville Jacques-Cartier; M. Georges Lussier, les paroisses de Saint-Philippe, Saint-Mathieu, Saint-Constant et Ste-Catherine; M. R.-J. McIsaac, les paroisses Mary Queen of the World, St. Francis of Assisi, St. Thomas Moore et St. Clare; M. Félix Racicot, les paroisses de Contrecoeur et Saint-Laurent-du-Fleuve; M. Simon Sénécal, les paroisses de Longueuil, Notre-Dame-de-Fatima et Saint-Jude de Ville Jacques-Cartier; M. Maurice Tardif, les paroisses de Boucherville et Verchères.

La prochaine campagne de charité se tiendra du 9 au 16 novembre prochain. Parmi les oeuvres diocésaines qui sollicitent l'aide financière des diocésains on remarque le Service Social du diocèse avec ses trois succursales et son Service d'Adoption; le Pavillon de l'Enfance de Ville Jacques-Cartier et la Villa des Ormes de Napierville, deux foyers recevant les enfants abandonnés ; l'Accueil aux foyers, oeuvre dirigée par les Associées Notre-Name-de-la-Protection dont le but est de subvenir à tous les besoins d'ordre moral et matériel des familles dans le besoin; le Centre Sacré-Coeur dirigé par les Prêtres du Sacré-Coeur, un centre de loisirs et de réhabilitation pour les jeunes garçons; la Commission diocésaine des Loisirs, organisme d'organisation et de coordination des groupements paroissiaux de loisirs; Caritas Saint-Jean, organisme de coordination des mouvements de bienfaisance et enfin, les Chantiers du Bon-Pasteur, oeuvre d'aide aux paroisses nouvelles.

Pour rencontrer toutes ces obligations auprès d'oeuvres essentielles et pour aider les oeuvres nouvelles qui s'imposent chaque jour, La Semaine de Charité de novembre prochain sollicitera un minimum de $4.00 par famille. C'est avec cet objectif que la générosité diocésaine pourra rencontrer ses obligations auprès de ces oeuvres et chaque diocésain saura, sans aucun doute, faire sa part la plus large possible.

Quand donc y verrons-nous?

On entend souvent des récriminations, des critiques plus ou moins bienveillantes au sujet de l'organisation de nos loisirs pour jeunes et adultes: manque de finances, manque de cohésion, incompétence, trop peu de variété, etc. Tout cela ne serait-il pas corrigé et amélioré par une étude approfondie groupant tous ceux qui, de quelque façon, se préoccupent du problème des loisirs: conseils de ville, commissions scolaires, clubs sociaux, mouvement d'A. C. comités de loisirs.

Partout, dans ces groupements, se rencontrent des gens sincères et tout prêts à une collaboration féconde.

Le prochain congrès diocésain des loisirs, qui aura lieu à l'Ecole Forget de Saint-Jean le 6 octobre prochain, fournira à tous l'occasion de cette étude approfondie en vue d'aborder des solutions pratiques qui s'imposent de façon urgente.

La Commission diocésaine des loisirs entrevoit une assistance record à ce Cogrès, le plus important pour une orientation future de nos loisirs.

Ne manquez pas l'invitation.

● La valeur moyenne des terres cultivées au Canada en 1955 s'établissait à $52 l'acre. La valeur d'avant-guerre (1935-39) n'était que de $24 l'acre.

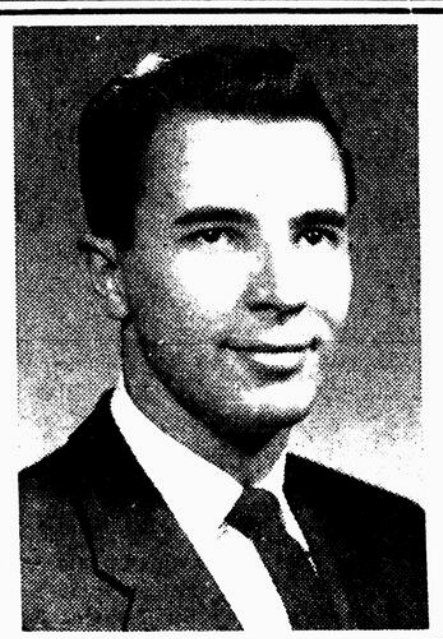
Vous tenez à votre santé?
Vous voulez être élégante?

Procurez-vous un
SUPPORT SPENCER
dessiné spécialement pour vous



Que vous ayez besoin d'un corset esthétique ou d'un support médical, je suis à votre disposition.

Mme S. GAUDREAU
245 Jacques-Cartier
SAINT-JEAN
Tél. FI. 7-4348 FI. 7-1290



Roch Deslauriers
CHIROPRACTICIEN
D.C.
BUREAU:
27, Place du Marché
SAINT-JEAN
Tél. FI. 7-4812
Sur appointement seulement
Du lundi au vendredi:
9h. a.m. à 11h. a.m.
1h. p.m. à 5h. p.m.

Lundi, mercredi et vendredi
7h. p.m. à 9h. p.m.

Samedi: 9h. a.m. à 1h. p.m.

CHANCE EXCEPTIONNELLE

D'ETRE VOTRE

PROPRE PATRON

Revenu annuel possible de $5,000 à $10,000 en consacrant seulement quelques heures par mois, durant vos moments de loisir. Une compagnie canadienne bien établie désignera un homme ou une femme de la localité pour surveiller cette entreprise sensationnelle. Aucune expérience nécessaire, puisque nous vous entrainons dans toutes les phases de l'entreprise. Aucune pression indue. Nous posons les conditions suivantes:

1. Bonne réputation et recommandations.
2. Pouvoir consacrer de 5 à 10 heures par mois.
3. Un minimum de $860. à $1,700. en argent est requis; mise de fonds entièrement garantie.

Ne répondez à cette annonce que si vous êtes véritablement intéressé à cette entreprise très profitable et possédez l'argent exigé. De plus, il faut que vous soyez une personne capable de prendre une décision définitive après avoir été mis au courant des faits, car les personnes choisies seront nommées immédiatement.

Il s'agit d'une occasion unique dans la vie: un revenu permanent illimité. Pour un entretien personnel dans votre région, écrire et exposer votre compétence. Inclure numéro de téléphone.

Gérant général, C.P. 27, Station H. Montréal.



AU CARROUSEL

ENRG.

COMPTOIR DE DISQUES

MONIQUE et SUZANNE GUILLET

annoncent au public qu'elles se sont portées acquéreurs du

" Comptoir de disques " de la Maison LeSieur Frères Ltée

CE COMMERCE EST MAINTENANT INSTALLÉ AU

Girard Radio Service Enrg.

147A rue St-Jacques Fl. 7-4332 Saint-Jean



Revue Sportive

par Bernard BEDARD

Soirée Saint-Jean au Stade Racine

C'est samedi soir prochain, 7 septembre, qu'aura lieu au Stade des Royaux la soirée Saint-Jean. Cette soirée, est une gracieuseté de la Brasserie Molson's. Ce soir-là les Royaux rencontreront le Buffalo, qui détient présentement la tête du classement. On peut communiquer avec Roland Viau, représentant Molson's pour plus de détails.

Terrain de golf à Farnham

Me Maurice Archambault, c.r., un des plus ardents promoteurs du futur terrain de golf de 18 trous qui sera aménagé sous peu à proximité de la ville de Farnham, nous informe que les résultats de la souscription entreprise il y a quelques semaines, sont des plus encourageants. En effet, à date, on a réussi à recueillir la somme de $53,000. On est d'avis que dès cet automne, ou aura réussi à ramasser une somme d'au moins $70.000. A l'heure actuelle, plusieurs amateurs de golf et "pro" ont visité le terrain acquis par les promoteurs de ce projet. On espère, par une étude approfondie des accidents du terrain, profiter de tous les avantages qu'il peut offrir. Les travaux débuteraient incessamment. Une fois terminé, ce serait un des golfs les plus modernes de la région.

20 joutes des Canadiens radiodiffusées

La Brasserie Molson, conjointement avec la Canadian Arena Company, a le plaisir d'annoncer qu'elle a obtenu les droits de radiodifffusion de 20 joutes des Canadiens de Montréal à l'étranger pour la prochaine saison 1957-58. Pour la première fois dans l'histoire des détenteurs de la Coupe Stanley, une irradiation en direct sur un vaste réseau provincial de 16 postes permettra aux milliers de chauds partisans du Bleu, Blanc, Rouge à travers le Québec de capter les péripéties des joutes des Canadiens le dimanche soir, soit à Détroit, New-York, Boston ou Chicago. A compter de dimanche soir, 9 heures p.m., le 13 octobre prochain à Détroit pour se terminer aussi dans la ville de l'automobile dimanche le 23 mars 1958, des postes privés de radio de Montréal jusqu'à New Carlisle permettront aux amateurs de suivre la marche triomphale de leurs favoris. Cette excellente nouvelle comble ainsi une grave lacune et devrait plaire énormément aux amateurs de hockey du Québec. Au cours de la saison, 6 joutes seront radiodiffusées de Détroit, 6 de New-York, 3 de Boston et 5 de Chicago. Le vaste réseau provincial comprendra des postes de Montréal, Québec, Hull, Chicoutimi, Sherbrooke, Rimouski, Rouyn, Val d'Or, Amos, LaSarre, Matane, Saint-Georges-de-Beauce, Thetford Mines, Roberval et Ottawa.

Championnat 1957 au Club de Golf

Samedi et dimanche derniers, au Club de Golf de Saint-Jean, se déroulaient les tournois annuels pour le championnat de l'année, chez les hommes, classe A et B. M. L.-N. McMillan, président, a présidé l'ouverture du tournoi, samedi avant-midi. Le nouveau champion de la classe "A" est Paul Tahil, de Montréal. Le deuxième est M. Yvan Lebeau, de notre ville, qui a fait une lutte chaude au nouveau champion. Le championnat de la saison 1956 était détenu par Ronald Langlois. —— Dans la classe "B", c'est Gerry L'Homme qui a remporté le championnat 1957. Son plus proche concurrent fut M. Robert Comeau. Le championnat 1956, dans cette classe était détenu par Jean Camaraire. Nous donnerons plus amples détails, la semaine prochaine.

René Ménard, du Club de Tennis L'Aiglon conserve le trophée "Roland Beaulieu"

Pour une deuxième année consécutive, et devant une galerie enthousiaste de fervents amateurs de tennis, René Ménard du club de tennis L'Aiglon, Saint-Jean, s'est mérité le magnifique trophée "Roland Beaulieu" emblème du championnat de simple masculin de la vallée du Richelieu, samedi soir le 31 août, en l'emportant sur Pierre Choinière, du même club.

(suite à la page 11)

Ligue Commerciale de quilles

Mercredi le 11 septembre, à 8 heures p.m. au Club Social, aura lieu l'assemblée annuelle de la Ligue Commerciale. Tous les anciens joueurs, ainsi que tous ceux qui seraient intéressés à jouer aux grosses quilles sont invités à cette assemblée.

Il y aura: lecture du rapport financier pour la saison 1956-57; élection du nouvel exécutif pour la saison 1957-58; nomination des capitaines ainsi qune plusieurs autres affaires qui y seront discutées.

N'oubliez donc pas mercredi, le 11 septembre, à 8 heures p.m.

N.B.—Tous ceux qui veulent jouer dans la ligue cette année, peuvent donner leurs noms dès maintenant en s'adressant soit à Alcide Desrochers, président, soit au Bowling Baillargeon, à J.-G. Durochers, gérant, ou au secrétaire de la ligue.

Jean-Paul Blanchard,
secrétaire-trés.,
tél. FI. 6-3938.

Soirée surprise

Mercredi soir, le 28 août eu lieu à la résidence de M. et Mme Eugène Proulx, une soirée surprise à l'occasion du départ pour la vie religieuse de Mlle Raymonde Proulx, des Cèdres. Cette soirée fut organisée par ses tantes, Mme E. Proulx et Mme Edouard Abel, de Saint-Jean.

Toutes ses parentes et amies de cette ville, y compris son père et sa mère ainsi que sa grand'mère Mme Adolphe Proulx, ont répondu avec empressement à l'invitation des organisatrices.

Dès son arrivée, sa cousine, Mme Antoine Morin lut avec fermeté une adresse des mieux composée De nombreux cadeaux ainsi qu'une bourse bien garnie lui furent présentés par Mlle Lise Tougas.

Mlle Proulx, avec son charme habituel, et sa candeur particulières sut remercier avec gratitude et beaucoup d'appréciation, toutes celles qui ont contribué de près ou de loin au succès de cette magnifique soirée. Il y eut des amusements divers et un succulent goûter fut servi par l'hôtesse de la maison, Mme Eugène Proulx. Le départ s'effectua à une heure assez tardive; toutes se séparèrent à regret, emportant un souvenir inoubliable de cette belle manifestation d'amitié, digne de mémoire et formulant des voeux sincères de bonheur et de bonne santé à Mlle Raymonde Proulx et persévérance dans cette vocation de choix qui lui est réservée.

De la part de ses parents et amies

Manifestation . . .

(Suite de la page 3)

ouvrière pour qu'elle réagisse énergiquement et une fois pour toutes. La libertée des travailleurs est plus que jamais menacée. Le droit d'association est menacé. Les syndicats et les unions organisent des ouvriers mais les employeurs congédient impunément les chefs de l'organisation violent impunément les associations ouvrières, et lorsque les ouvriers, en désespoir de cause, pour se défendre et défendre leurs droits, se mettent en grève alors on les taxe d'illégalité, et le premier ministre se voile la face et refuse d'intervenir! Le scandale n'est pas que des ouvriers, à qui l'on ôte tous les moyens de se défendre, soit par des délais à la Commission des Relations Ouvrières, soit par des congédiements injustes, fassent à un moment donné la grève pour secouer l'oppression; le scandale c'est que toutes les puissances, y compris le gouvernement, et même certains tribunaux, se fassent les complices des employeurs pour empêcher l'ouvrier d'exercer les droits que lui confère la loi civile et la loi naturelle. C'est là qu'est le scandale.

Les ouvriers étouffent sous cet amoncellement d'injustices. Que les autorités sachent bien ceci: qu'elles fassent attention, car elles sont en train de préparer dans la province, par leurs injustices accumulées un véritable climat révolutionnaire, dont elles porteront seules la responsabilité. Les travailleurs en ont assez. Deux morts à Murdochville, nous croyons que c'est assez. Nous sommes fatigués de voir les politiciens faire parade de leurs faux sentiments religieux et de leurs prétendues vertus pour mieux masquer leur profonde corruption et leur conspiration éhontée contre les travailleurs. Assez d'hypocrisie! J'accuse le gouvernement d'injustices répétées, d'absence complète de sens social, de corruption effrénée et de mépris des lois qu'il a lui-même faites. Je l'accuse de fomenter la révolte par l'oppression qu'il fait peser sur les masses. Je lance un cri d'alarme aux plus hautes autorités avant qu'il ne soit trop tard! Le respect de l'autorité se perd à un rythme effarant dans la province, par la faute de ceux qui gouvernent, et aussi souvent, hélas! par la faute de ceux qui jugent. Bientôt, personne ne voudra plus croire que la loi est sacrée, et que l'autorité a droit au respect. Tout le monde sait déjà que la plupart des politiciens ne font de la politique que pour faire de l'argent, et que le gouvernement est acheté par la finance, et que le recours à certains tribunaux est illusoire, et que la loi ne protège plus les travailleurs. Ce régime ne peut durer indéfiniment. Dans une province qui se dit catholique, cela est un scandale extraordinaire. Que les gens ne croiront plus à la loi civile, pense-t-on qu'ils continueront de croire à la loi divine?

Quand M. Duplessis écrit hypocritement qu'il ne veut pas intervenir dans la grève de Murdochville parce que les esprits sont trop échauffés, il oublie de dire que si les esprits sont trop échauffés, c'est parce qu'il y a trop d'injustices, et son devoir est d'intervenir personnellement avant d'aller faire ses petites dévotions du mercredi, pour donner la justice aux martyrs de Murdochville. Nous en avons assez de ses mensonges. Qu'il donne la justice! Nous voulons la justice! C'est tout! Autrement, les travailleurs iront la chercher, la justice, avec des moyens qu'il leur restera!

Mais encore une fois, que les plus hautes autorités ne restent pas sourdes à nos appels, car si la situation actuelle continue, les fondements mêmes de la société seront en danger.

Le Conseil Central des
Syndicats Nationaux de
Saint-Jean et Iberville

La trayeuse . . .
CHORE-BOY
de renommée mondiale
L. BOISSEAU, Verchères
G. GERVAIS, St-Isidore
A. CHALIFOUX,
Ste-Martine

Rodrigue
LASNIER
Auto Ltée
150 Foch, — St-Jean
Tél. FI. 7-7575 Montréal UN. 6-7011
●
Venez où vos amis ont acheté leurs autos.
●
Vous trouverez une atmosphère amicale avec des vendeurs d'expérience pour vous servir.

1 1956 Cadillac coupé, modèle 6237, radio, automatique, servo freins, servo direction, pneus blancs, vitre teintée ; garantie d'un neuf.

1 1957 Chevrolet De Luxe, sedan automatique, radio, 2 couleurs, vitre teintée. Garantie d'un neuf.

1 1953 Packard convertible, radio, chaufferette, moteur neuf, en parfaite condition.

2 1952 Pontiac Sedan De Luxe, radio, chaufferette. Une aubaine.

3 1954 Buick coupé Spécial automatique, radio. En parfaite condition.
●
Nous avons un choix de différentes marques et modèles à des prix incroyables. Venez voir et vous serez convaincus que nous avons le plus beau choix d'autos usagées.

SPECIAL
Moteur Johnson, 25 forces avec coque de 13 pi., roue de conduite, etc. $425.00

Moteur Evenrude, 10 forces, 1957, a servi 2 fois.
Valeur . . . . . $410.
Spécial . . . . . $335.

Le tout en parfaite condition, ⅓ comptant, balance 12 mois.

Nous avons 4 Pontiac, 3 Buick, 1 Cadillac, démonstrateur à prix très réduit.
★
Premier arrivé, premier servi! Hâtez-vous!
★
Ouvert tous les soirs jusqu'à 9 heures.



CHAMPION DE LA LIGUE QUEBEC SENIOR "A". — Notre club de baseball "Les Canadiens", champion de la Ligue Québec Senior et qui se dirige maintenant vers le championnat de la série de détail. Première rangée, de gauche à droite: Pete Taillefer, Claude Groulx, Ernest Drolet, Marcel Ménard, Denis Letendre, Henri Corbeil et André Petit. Deuxième rangée: André Dion, sec.; Arthur Leblanc, vice-président; André Sirard, Georges Carpentier, Ben Trahan, André Tougas, gérant général; René Valois, gérant des joueurs; Marc Brais, président; Normand Brault, Réal Goyette, Paul Bayeur, Red Lebert, entraineur et Jean Payette, trésorier.
(Photo Dan Gage)

Avec nos Canadiens de Saint-Jean

par André DION

Plattsburg éliminé

Nos Canadiens se sont assurés une place dans la série finale de la ligue Senior "A" du Québec en disposant des "Falcons" de Plattsburg en quatre parties consécutives. La lutte entre ces deux équipes fut des plus serrées et des plus dures, comme l'indique le pointage des joutes. La première joute s'est terminée au compte de 5 à 1; Henri Corbeil s'est tout particulièrement distingué en enregistrant dix-neuf retraits au bâton et en accordant deux coups sûrs. Dans la deuxième elle s'est terminée 2 à 1. Claude Groulx n'accorda que trois coups sûrs et retirant 12 frappeurs au bâton. Dans la troisième ce fut Réal Goyette qui fut la grande étoile en frappant un formidable circuit, à quelque 375 pieds du marbre, à la neuvième manche pour faire pencher la balance de notre côté au compte de 3 à 2. Ernest Drolet a lancé toute la joute accordant six coups sûrs et obtenant quatorze "strikeouts". Samedi soir dernier, une grande excursion a été organisée pour aller encourager nos "Canadiens" à Plattsburg. En effet, trois autobus en plus d'une vingtaine d'autos, ont fait le voyage pour aller voir éliminer les Américains par nos porte-couleurs. La joute s'est terminée par le pointage de 5 à 3 pour Saint-Jean. Bien qu'ayant reçu l'aide d'André Petit à la huitième manche, Jean-Paul Benoit a été le lanceur gagnant. "Ti-Nomme" Brault a commencé le bal à la cinquième avec un formidable coup de quatre buts. Les quelque 2,000 spectateurs qui ont assisté aux trois joutes de la semaine dernière ont été témoins de jeux spectaculaires de la part des deux clubs. Ceci est de bon augure pour la finale qui, semble-t-il se disputera entre Saint-Jean et Longueuil. Au moment d'écrire ces lignes, Longueuil mène présentement sur Joliette par trois parties à une et est gros favori pour gagner la prochaine joute qui a été disputé mercredi soir.

Début de la finale

Il est réellement regrettable que Longueuil n'ait pas pu gagner la joute de dimanche soir contre Joliette, alors que les "Barons" menaient par le compte de 12 à 3 à la 7e manche, les Castors ont effectué un ralliement sensationnel pour remporter la victoire au compte de 13 à 12. Le Longueuil a péché par excès de confiance et se voyait déjà en finale contre nos Canadiens. C'est sans doute la seule raison que nous voyons qui fut la cause de leur défaite. A tout événement, la cinquième joute a été disputée hier soir à Longueuil et advenant une victoire des Barons, la finale débuterait ce soir, jeudi, à Saint-Jean ou bien dimanche après-midi à 2 heures. Vous serez avisés par la voix des journaux et de la radio du début de la finale pour le trophée de la ligue Senior "A" du Québec. Advenant que Longueuil et Saint-Jean se rencontrent en finale nous favorisons les Canadiens pour l'emporter en cinq joutes. Cette série promet d'être des plus intéressantes, vu la grande rivalité qui existe entre ces deux villes.

Activités de la Section Féminine au Club de Golf

Voici le détail des différents tournois de la section féminine du Club de Golf durant le mois d'août:

6 août: "Kicker's Match". Mme Dorothy Rice.

13 août: Tournoi mixte à Saint-Hyacinthe. Saint-Jean gagna les trophées pour le "low gross". Meilleur score, classe B: Hélène et Alphonse Brossard; classe C: Emma et Armand Baraby. Des prix furent donnés aux meilleurs scores avec handicap. 1er "low net", classe B: Hélène et Alphonse Brossard; 1er "low net", classe C: Emma et Armand Baraby. Les autres gagnants de Saint-Jean furent: Laura Gartner et Bob Dolan, Estelle Hachez et Paul Pilon, Ghislaine et Jean Hébert, Jean et René Pilon, Monique et Pierre Lomme, Gilberte Sagala et Larry Doiron, Pauline et Guy Bédard.

13 août: Atlantic Handicap. Classe A: Mme Jean Pilon; classe B: Mme Andrée Vigean; classe C: Mme Alice Gordon.

18 août: Tournoi des couples mariés. Gagnants du trophée: Hélène et Alphonse Brossard; gagnants du trophée de consolation: Jeannette et Paul Alexander.

20 août: Tournoi pour le Trophée Desbiens (18 trous avec handicap): Mme Louise Viens et Mme Emma Baraby jouèrent 71 net. En détail Mme Baraby gagna le trophée.

21 août: St-Hyacinthe reçoit St-Jean. Mme Jean Pilon de St-Jean remporta les honneurs de la journée ainsi que le trophée avec un score de 83. En deuxième place, Mlle Lucette Pelland de St-Hyacinthe avec un score de 86. — 1ère classe B (Handicap 22 à 31): Mme Hermine Bernard; 2e classe B: Mme Payan de Saint-Hyacinthe. Les autres gagnantes de prix furent: Mme Louise Fleischmann, Mme Violet Archambault, Mme Louise Viens, Mme Pauline Bédard, Mme Ghislaine Hébert, Mme Monique Lomme, Mme Donna Watts, Mme Hélène Brossard. Mme Hermine Bernard gagna un magnifique prix de présence. Mme Andrée Vigeant et Mme Ghislaine Hébert gagnèrent les prix de "putting".

27 août: Tournoi de "Putting" (9 trous). Mme Louise Fleischmann avec un score de 15.

31 août et 1er septembre: Tournoi de la classe A, 36 trous, "Medal Play". Mme Ghislaine Hébert gagna le trophée. "Runner-up": Mme Marie Camaraire.

1er septembre a aussi eu lieu la finale "Match Play" pour le championnat du club entre Mme Jean Pilon et Mme Edith McCabe. Mme Jean Pilon gagna 2 et 1.

Il est à remarquer que trois de nos membres jouèrent une très belle partie cette journée: Ghislaine Hébert, 87; Jean Pilon, 88; Edith McCabe, 89.

Classe B "Match Play": Mme Louise Viens a gagné le championnat; "Runner-up": Mme Violet Archambault.

Classe C "Match Play": La finale entre Mlle Pierrette Trahan et Mme Jacqueline Smith n'a pas encore été jouée.

Du 15 juillet au 19 juillet au club de golf de Beaconsfield à Pointe-Claire avait lieu le tournoi "Quebec Provincial Ladies' Golf Championship" (Match Play). Trois de nos membres y participèrent: Mme Jean Pilon, Mme Ghislaine Hébert et Madame Gilberte Sagala. Mme Ghislaine Hébert gagna le 1er Flight de la division "Bronze".

Le 10 septembre aura lieu le dernier tournoi de la saison. "Sweepstake 18 trous" à 10 h. a.m. Veuillez prendre note qu'après cette date les cartes de scores ne seront plus valides pour les handicaps et "ringers".

Ceci termine les activités pour cette saison. Félicitations à toutes les gagnantes de tournois et de trophées.

René Ménard, du . . .

(Suite de la page 10)

La finale disputée sur les courts du club de tennis N.D.A. Parc Beaulieu, à Saint-Jean, a donné lieu à une rencontre chaudement disputée qui a produit de magnifiques échanges, soulevant à maintes reprises les applaudissements nourris des nombreux spectateurs présents; le troisième set, en particulier, qui fit pencher alternativement la balance d'un côté et de l'autre, a tenu continuellement en haleine les adeptes de ce beau sport qui s'étaient rendus au club de tennis N.D.A. pour applaudir le vainqueur.

René Ménard qui dut revenir de l'arrière dans le troisième set alors que son adversaire Pierre Choinière, qui promet beaucoup, menait par 5-2, l'emporta finalement aux scores de 6-1, 6-3 et 7-5, se méritant le magnifique trophée Roland Beaulieu qu'il reçut des mains de M. A.-J. Beaulieu, père de l'honorable Paul Beaulieu, Ministre du Commerce et de l'Industrie, retenu au dehors par les obligations de son ministère, accompagné de son fils, M. Jean Beaulieu, de M. Lucien Labarre, président de l'Association Sportive N.D.A. M. Chas Lemaire, M. Ariste Lorrain et de nombreuses personnalités du monde sportif et représentants des autres clubs de tennis de la région.

M. Pierre Choinière pour sa part se méritait un prix de $25.00, don de l'hon. Paul Beaulieu, toujours désireux d'encourager ontre jeunesse sportive, prix qu'il recevra sous peu, comme finaliste de cet important tournoi régional.

En semi-finales, René Ménard avait d'abord triomphé de son copain du club de tennis L'Aiglon, Saint-Jean, Gaston Desnoyers, qui ne s'avouait vaincu qu'après trois longs sets marqués de beaux échanges, par les score identiques de 6-3, 6-3 et 6-3, tandis que Pierre Choinière triomphait de Nadeau Papineau, finaliste de l'an dernier, après un marathon de plus de quatre heures de tennis chaudement disputé et très enlevant, par les scores de 5-7, 6-1, 6-8, 6-2 et 6-4, le dernier set, en particulier, faisant alternativement pencher la balance de côté et d'autre et tenant continuellement les spectateurs sur le qui-vive.

Les représentants du Club de tennis L'Aiglon ont donc brillamment figuré et méritent de chaleureuses félicitations pour leur belle performance, en particulier le champion René Ménard qui reçut une bruyante ovation à l'issue de son match, en cette mémorable soirée du 31 août 1957, même date que l'an dernier alors qu'il avait remporté le trophée pour la première fois.

L'arbitre pour la finale était M. Marcel Benjamin, du club de tennis Iberville, de retour du Mexique, et qui s'acquitta de sa tâche à la satisfaction générale et les juges de ligne MM. Nadeau Papineau et Georges Shelton. A tous ces officiels bénévoles, incluant MM. Alexandre, vont les remerciements sincères du comité d'organisation pour leur coopération très appréciée.

L'organisateur de ce tournoi régional, depuis déjà plus de quinze ans, M. J.-Roland Robert, désire également adresser ses remerciement aux autorités du club de tennis N.D.A. pour avoir gracieusement prêté leurs courts pour les matches du tournoi, ainsi qu'à M. Arsène Baillargeon pour l'entretien parfait des courts durant le tournoi. Il désire aussi féliciter tous les participants pour leur bel esprit sportif et leur collaboration qui a assuré le succès de cet événement sportif et évidemment exprimer toute son appréciation à l'hon. Paul Beaulieu pour son geste généreux à l'endroit de notre jeunesse sportive.

En terminant, voici les détenteurs du trophée "Roland Beaulieu" depuis près de 20 ans: 1939: M. Gérard Langlois, Saint-Jean; 1940 et 1941: M. Guy Langlois, Saint-Jean; 1942: Caporal T. Bonneau, RCAF, Saint-Jean; 1943-44, suspendu durant la guerre; 1945: Caporal T. Winch, Armée Canadienne, St-Jean; 1946: M. Pierre Lomme, St-Jean; 1947: M. Jacques Langlois, St-Jean; 1948 et 1949: M. Roger Lenoir, Lacolle; 1950: M. Jacques Langlois, St-Jean; 1951-52-53-54: M. Myrto Messier, Iberville; 1955: M. André Pelletier, N.D.A. St-Jean; 1956 et 1957: M. René Ménard à qui vont toutes nos félicitations réitérées.

ENCAN

Lundi, 9 septembre, à 11h. a.m.

chez

M. Gédéon MATHIEU

RANG SALVAIL, LA PRESENTATION

La ferme est située à environ 2 milles de la route Saint-Hyacinthe-Saint-Denis

DETAIL: partie du ménage de la maison: poêle blanc "Bélanger" (bois et charbon); fournaise "Findlay" et autres meubles et accessoires.

BON STOCK DE HANGAR: outillage de ferme et outillage divers; lots de fer et de fonte; grande fourche à foin, poulies, etc.; 125 pieds de câble d'acier; harnais de toutes sortes, bons harnais doubles; bidons à lait; chaudières et couloirs; séparateurs en parfaite condition; trayeuse "De Laval" une chaudière.

MACHINERIE: tracteur "Case V A C" 2 ans d'usage, en parfaite condition, système hydraulique; charrue 2 versants "Case" à tracteur (hydraulique); herses à disques 2 jeux 14 x 16; herse à finir 15 pieds; semeuse M. H. 13 disques; faucheuse M.H. 6' bain d'huile; râteau de côté (fileur) 4 branches M.H. no 8 (2 ans d'usage); lieuse "International" 7' en très bon état; épandeur à fumier M.H.; charrue à rigoles (hydraulique); niveleuse lame de 6'; tout un roulant à chevaux et articles divers. Wagon double sur pneus "Cockshutt"; remorque 2 roues; voitures d'hiver et d'été de travail et de promenade; charrette à lait.

ANIMAUX: Troupeau laitier de choix ayant subi l'épreuve du sang et exempt de brucellose. Le troupeau est de race Holstein quasi pur sang; 20 vaches de choix dont 3 sont fraîches vêlées; 3 taures de 1½ an; 3 Génisses de l'année; 1 boeuf Holstein 1 an; 1 taureau Jersey, pur sang et autres animaux. 2 bons chevaux pesanteur 1,400 et 1,200 livres. Grande quantité de foin pressé, 50 pour-cent luzerne, trèfle et mil, et autres articles trop long à énumérer.

LA TERRE EST VENDUE

Arrivez à bonne heure! Informez vos amis de cette vente!

DANIEL BEAUREGARD, encanteur
740, rue Laurier Tél. FO. 7-4669 Ville de Beloeil



Nouvelles d'Iberville

Naissances

A Saint-Noël-Chabanel, le 31 août 1957, a été baptisé Joseph, Romuald, Marc, né le 17, enfant de M. André Massé et de Réjeanne Guerette. Le parrain a été M. Romuald Guerette et la marraine Obeline Pinaud.

—A St-Noël-Chabanel, le 1er septembre a été baptisé Joffre, Henry, Raymond, né le 24 août, enfant de M. Joffre Hébert et de Ruby Patricia Lyndon. Le parrain a été M. Bernard Balthazard et la marraine Mary Dorothy Mallows.

—A St-Athanase, le 1er septembre a été baptisé Joseph, Bruno, Claude, né le 18 août, enfant de de M. Roland Demers et de Thérèse Demers. Le parrain a été M. Misail Demers et la marraine Georgiana Coache.

x x x

Mariages

De Montigny - Fortin

En l'église St-Athanase, le 31 août 1957, a été célébré le mariage de M. Germain De Montigny, fils de M. Georges De Montigny et de Marie-Anne Germain, à Mlle Simonne Fortin, fille de M. Alcide Fortin et de Berthe Courchesne. Les témoins ont été MM. Georges De Montigny et Alcide Fortin.

Ste-Marie - Rousseau

En l'église St-Noël, le 31 août, a été célébré le mariage de M. Gilles Ste-Marie, fils de M. Lucien Ste-Marie et de Emilienne Brassard, à Mlle Rita Rousseau, fille de M. Emile Rousseau et de Olivine Vachon. Les témoins ont été MM. Lucien Ste-Marie et Emile Rousseau.

XXX

Labrecque - Marchand

En l'église St-Athanase, a été célébré le mariage de M. Guy Labrecque, fils de M. Odias Labrecque et de Delvina Trépanier, à Mlle Aline Marchand, fille de M. Joseph Marchand et de feu Emma Nadeau. Les témoins ont été MM. Régent Labrecque et Joseph Marchand.

XXX

Ouimet - Rémillard

En l'église St-Athanase, a été célébré le mariage de M. Alain Ouimet, fils de feu Eugène Ouimet et de Antonia Gagnon, à Mlle Denise Rémillard, fille de M. Elphège Rémillard et de Eva Percy. Les témoins ont été MM. Jacques Ouimet et Elphège Rémillard.

Grande nouvelle pour les sportifs locaux

Le Rugby, à Iberville, dès le 15 septembre prochain

Au cours d'une réunion de la Ligue de Balle-Molle Inc., tenue hier soir, il a été proposé et secondé un montant d'argent qui devra être appliqué à l'achat de ballons, etc., pour promouvoir ce sport de plus en plus populaire, dans la ville d'Iberville.

Il y aura des instructeurs très compétents, dans ce domaine, pour donner, enseigner les règlements, et montrer aux joueurs comment procéder dans ce sport. L'entraînement débutera vers le 15 septembre prochain, sur le terrain de la Ligue de Balle-Molle, sur la 8e Avenue, à Iberville. Il est vrai que le terrain n'est peut-être pas tout à fait assez vaste pour les grandes parties réglementaires. Il faut remarquer, que, dans les premiers temps d'exercice, le terrain actuel est assez vaste, puisque ce sport demande tellement d'haleine, d'endurance, qu'il faut commencer tranquillement et ne pas exposer inutilement les joueurs aux blessures. C'est la raison pour laquelle nous aurons des instructeurs compétents.

Pour les parties réglementaires, nous essaierons de trouver, d'emprunter l'équipement voulu pour que tout se passe dans l'ordre. Il faut tout d'abord commencer par apprendre à lancer, à botter le ballon, à faire les passes, à connaître l'esprit d'équipe qui est la grande caractéristique de ce sport. Il faut aussi connaître les règlements, les interférences possibles, et les attaques différentes qui peuvent se pratiquer dans une joute de rugby-football.

C'est la raison pour laquelle, cet automne, nous voulons nous en tenir aux équipes locales. Et, si ce sport s'avère populaire dans notre ville, dès l'an prochain, nous aurons tout l'équipement nécessaire et ferons partie d'une ligue organisée.

Dans les premiers temps, l'équipement d'un joueur de hockey sera suffisant et souliers de balle-molle. La raison? Eviter les accidents, et, de plus, avant de se lancer, il faut absolument pratiquer le lancer, la course, le botté, etc.

Amateurs de football, et, il y en a beaucoup à Iberville, ne manquez pas cette opportunité qui s'offre à vous. Inscrivez-vous dès maintenant en donnant vos noms à Babe Stébenne ou à Jean Larivière, ou en vous adressant à M. Turgeon, des Loisirs de St-Athanase.

Nous avons confiance en l'avenir, convaincus que nous sommes que vous accueillerez cette initiative avec enthousiasme. Et, dès l'an prochain, nous aurons tous les équipements nécessaires, d'une valeur de $2,500.00.

Inscrivez-vous, ne tardez pas. Tous à l'oeuvre et tous bons joueurs d'équipe, c'est la devise des joueurs de rugby d'Iberville.

Communiqué

SAINT-LUC

Les dames Fermières de Saint-Luc sont priées de prendre notre que la première assemblée aura lieu mardi le 10 septembre à 8 heures à l'école du village. Le tirage en cours aura lieu ce soir-là; donc n'oubliez pas d'apporter tous vos billets. Les dames et demoiselles qui aimeraient se joindre à nous seront les bienvenues.

La Présidente.

SAINT-PHILIPPE

Dernièrement avait lieu l'élection de deux commissaires d'écoles dans notre municipalité scolaire du village. MM. Aiméus Martin et Eugène Demers ont été réélus par acclamation, pour un 2e terme.

M. Aiméus Martin a également été réélu président pour la prochaine année et M. Armand Martin en est le secrétaire-trésorier.

L'ACADIE

NAISSANCES

Le 1er septembre, a été baptisé Joseph, Yvon, Denis, né le 20 août, enfant de M. et Mme Léopold Courville (Armandine Martin). Parrain: Claude Courville; marraine: Lorraine Courville, frère et soeur de l'enfant. Porteuse: Mme Léopold Courville, la mère du bébé.

Nos félicitations.

—Le 1er septembre a été baptisé Joseph, Luc, Sylvain, né le 22 août, enfant de M. et Mme Romuald Martin (Rollande Dubois). Parrain et marraine: M. et Mme Rosaire Martin, de Ste-Thérèse de Blainville, oncle et tante du bébé.



M. et Mme Jean-P. DAIGNEAULT, photographiés à l'issue de leur mariage, célébré à l'église St-Athanase d'Iberville. Mme Daigneault (née Pierrette Barsalou), est la fille de M. Zéphir Barsalou et de Mme Barsalou, décédée, d'Iberville. Le marié est le fils de Mme Joseph Daigneault et M. Daigneault, décédé, d'Iberville.

(Photo, Studio Notre-Dame, 675, Dorchester, St-Jean.

Régime rationnel

C'est le bon temps, au début de l'été, de faire un relevé de ses habitudes alimentatires. Il est sage de vérifier son régime afin de s'assurer que les aliments divers y fournissent les protéines, les sels minéraux et les vitamines indispensables. Il faut que la viande, le poisson, les oeufs, le fromage, les légumes, les fruits et le lait entrent dans la composition du régime.

SABREVOIS

Décès

Nous sommes au regret d'annoncer la mort de M. Emmanuel Normandeau, époux de Eda Bergeron, décédé subitement à sa demeure le 26 août, à l'âge de 75 ans et 6 mois.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil quatre fils: René, de St-Etienne; Jean, Florent et Paul, de Sabrevois; cinq filles: Irène, du toit paternel; Cécile (Mme Roma Mongeon, d'Iberville; Rita (Mme J. Benjamin), de St-Luc; Thérèse (Mme Charles St-Denis), de cette paroisse; Claire (Mme Roger Moreau), de St-Jean; sa belle-mère, Mme Labelle, de St-Etienne; ses gendres: MM. Roma Mongeon, Charles St-Denis, J. Benjamin, Roger Moreau; ses brus: Mmes René, Jean, Florent et Paul Normandeau et 34 petits-enfants.

Ses funérailles ont eu lieu lundi en notre église paroissiale. Une foule considérable de parents et d'amis avaient tenu à rendre un dernier hommage au défunt.

Le service fut chanté par M. le curé Messier assisté des abbés Bourgeault et G. Lacroix, comme diacre et sous-diacre. M. le curé Boucher asssistait au choeur.

La chorale de St-Jean, sous la direction de M. Omer Perrier a rendu une messe harmonisée.

Les porteurs étaient MM. Philippe Bissonnette, Adélard Lefort, Alphonse Tougas, Omer Brunet, Euclide Girard et Armand Lafrance.

L'inhumation eut lieu dans notre cimetière.

La famille a reçu un grand nombre d'offrandes de messes et de sympathies auxquelles nous joignons les nôtres.

Mariage

Samedi le 24 août avait lieu le mariage de M. Paul Normandeau, fils de M. et Mme Emmanuel Normandeau à Mlle Fernande Raymond, fille de M. A. Raymond et de Mme Raymond, décédée.

Après la cérémonie religieuse, il y eut réception et les époux partirent en voyage.

Nos voeux de bonheur.

Le 24 août dernier eut lieu à St-Edmond, le mariage de Mme Rita Bonneau à M. Roger Perreault, autrefois de cette paroisse.

Nos meilleurs voeux.

Baptême

A M. et Mme Jean-Marie Bonnet, est né un fils baptisé Joseph, Henri, Claude. Parrain et maraine M. et Mme Henri Barré, de Saint-Jean.

Nos félicitations.

Va et vient

Ces jours derniers M. et Mme Alphonse Tougas avaient le bonheur de recevoir leurs filles religieuses, Révérendes Sr St-Gervais et Sr Gabriel de la Vierge, des Srs St-Joseph.

M. et Mme Denis Duchesneau, de St. Catherine, Ont., en visite chez M. et Mme Jean Tougas, ces jours derniers.

Nous vous référons à la page 6 pour le décès Lefort.

Ours électrocuté à Frelighsburg

Un singulier incident s'est produit près de Frelighsburg, à un endroit appelé Pinnacle, quand un ours a payé de sa vie son inhabilité.

On rapporte en effet qu'il a été électrocuté, mais qu'en même temps il a provoqué une panne d'électricité qui a plongé dans l'obscurité une foule d'abonnés de la Coopérative d'électricité de Brigham qui dessert cette région.

L'ours, une bête de 200 livres, était monté dans un arbre. Soit qu'il effectua un faux mouvement, soit qu'une branche cassa, il fit une chute fatale. Sur la trajectoire il accrocha des fils conduisant 7,200 volts, pour ensuite tomber lourdement sur le sol, entraînant avec lui les fils.

MM. Labrecque et Desnoyers, de la Coopérative, se rendirent sur les lieux afin de rétablir le courant.

N'OUBLIEZ PAS avant d'acheter vos poussins d'un jour de nous consulter

Nous avons la qualité de poussins que vous désirez, diverses races. Nous avons une fameuse lignée importée des Etats-Unis pour poulet de grill.

Demandez notre circulaire ou donnez votre commande dès maintenant.

Couvoir Coopératif d'Iberville

81, 4e Avenue IBERVILLE Fl. 6-4362

TERRAINS A VENDRE

Situés dans la partie sud de la ville place résidentielle

COMPTANT OU PAIEMENTS FACILES SI DESIRE

★

Pour détails ou informations, s'adresser à

LIONEL MENARD

Fl. 7-2393 14, 4e Avenue

IBERVILLE, P.Q.

Le nettoyage à sec SANITONE est mon secret de belle apparence!



D'abord, notre Service Sanitone vous donne ce qu'il y a de mieux dans le nettoyage à sec... il enlève toute saleté, taches et même les cernes de transpiration! La beauté originale du tissu, motifs, couleurs, etc., revient à son naturel. Notre pressage parfait complète le travail. C'est pourquoi vos vêtements sont comme des neufs et vous habillent comme s'ils sortaient du magasin. Appelez-nous, aujourd'hui!

First IN DRY CLEANING APPROVED SANITONE SERVICE

Meunier Inc.

70, 5ème AVENUE TÈL. Fl. 6-4457

Iberville

ICI et LA

NAPIERVILLE

Mariages

En l'église de Napierville a été célébré le mariage de M. Eloi Dubreuil, fils de M. Noé Dubreuil et de Rose Rouleau à Mlle Pauline Fortin fille de M. Léopold Fortin et de Maria Senécal. Les témoins ont été MM. Martin Dubreuil, frère de l'époux et Léopold Fortin, père de l'épouse.

En l'église Napierville a été célébré le mariage de M. Cléophas Fortin fils de feu Cléophas Fortin et de Aimée Bouchard à Mlle Fernande Fortin, fille de M. Ernest-Léopold Fortin et de Mérizza Lacasse. Les témoins ont été MM. Ferdinand Fortin et Ernest-Léopold Fortin.

Naissances

A Napierville, le 18 août, a été baptisé Joseph, Médéric, Daniel, né le 13 août à l'hôpital Jean-Talon de Montréal, fils de M. Gilles Demers et de Marie-Jeanne Lachapelle. Le parrain a été M. Médéric Demers et la marraine Laurenne Faille de Chambly Bassin.

Le 18 août a été baptisé Joseph, Gustave, André, Viateur, né le 15 août à l'hôpital St-Jean, enfant de M. Gustave Desjardins et de Georgette Surprenant. Le parrain a été M. André Boucher et la marraine Lucienne Desjardins, de Ville Lemoyne.

Le 18 août a été baptisé Joseph, Romeo, Norbert, Denis, né le 3 août à l'hôpital St-Jean, enfant de M. Albert Fortin et de Claire Bisaillon. Le parrain a été M. Antonio Bisaillon et la marraine Rosile Thibert, grand'parents.

xxx

Sépultures

Le 22 août est décédé en cette paroisse à l'âge de 80 ans et 7 mois M. Victor Hector Bourgeois célibataire.

Il laisse pour pleurer sa perte 3 frères: Armand Bourgeois, de Napierville, Ulric et Aimé, de l'Ouest; sa belle-soeur: Mme Armand Bourgeois; une nièce: Mme Hygin Mélard (Jeanne Bourgeois).

Le service a été chanté lundi le 26 août par M. le curé Lapointe de Napierville, assisté de M. le curé Rousseau, de Sherrington et de l'abbé Benoit Legrand vicaire de Longueuil comme diacre et sous-diacre.

C'est M. le curé Lapointe qui fit la levée du corps.

L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Nos sincères condoléances.

Le 26 août est décédée en cette paroisse, à l'âge de 77 ans, Mme Emma Toupin, épouse de feu Ulric Girardin.

Elle laisse pour pleurer sa perte, 2 fils: Gérard Girardin, de Montréal et Alexandre Girardin, de Napierville; 2 filles: Mme Hercule Guay (Gabrielle), de L'Acadie et Mlle Anne-Marie, de Napierville; 2 soeurs: Rév. Sr Jean-Louis, s.p. (Alphonsine) et Rév. Sr Paul-Etienne s.a. (Marie).

Le service a été chanté le 30 août en l'église paroissiale de Napierville par l'abbé Louis Georges Deland, assisté de MM. Paul Deland de Saint-Jean et André Mercier vicaire de Napierville, comme diacre et sous-diacre.

L'inhumation s fit au cimetière paroissial.

Nos sincères condoléances.

Dimanche, le 1er septembre, une soixantaine de paroissienns de Napierville sous la patronage des tertiaires, répondaient à l'invitation de Mgr Coderre en se rendant à l'évêché de Saint-Jean pour la récitation du chapelet à la radio.

Dimanche, au prône, M. le curé Paul Lapointe s'est fait l'interprète de ses paroissiens en assurant M. l'abbé André Mercier, nouveau vicaire, de leur respectueuse considération et en lui souhaitant un apostolat long et fructueux au milieu d'eux. A l'occasion de la célébration de sa première grand'messe dans notre église, la chorale de la paroisse de Notre-Dame Auxiliatrice où M. l'abbé Mercier exerçait son ministère depuis 9 ans, a tenu à lui rendre hommage en se rendant à Napierville pour une exécution admirable de chant. Les paroissiens de Napierville étaient en même temps très heureux d'entendre à l'orgue M. Barnabé Renaud autrefois organiste de leur paroisse.

Nos plus sincères félicitations à la chorale de Notre-Dame Auxiliatrice.

A nos lecteurs

Nous prions nos lecteurs et abonnés de Napierville de communiquer toutes nouvelles qu'on voudrait faire paraître sur "Le Richelieu" à Mlle Evangéline Grégoire, qui a bien voulu accepter de représenter notre journal diocésain à Napierville.

La Direction

CONTRECOEUR

INAUGURATION DE L'ECOLE "MERE MARIE-ROSE"

Dimanche le 18 août dernier, on fit l'inauguration de la nouvelle école "Mère Marie-Rose".

A cette occasion, un banquet fut servi. M. Charles-Edouard Fortin, accompagné de son épouse et représentant la Commission scolaire de Contrecoeur, présidait à la table d'honneur. On remarquait à ses côtés, M. Paul Dozois, représentant M. Maurice Duplessis, premier ministre de la province, M. Moïse Caron, représentant de l'Instruction publique, M. le vicaire Gilles Plante, le R. P. Claude Pagé, M. le député du comté de Verchères, M. Clodomir Ladouceur et son épouse, M. le maire de la paroisse M. Gilbert Duhamel, M. le maire du village Wilfrid Pichè et son épouse, M. et Mme Geo. Lacroix, M. et Mme H. Pagé et M. Allard, inspecteur des écoles du gouvernement.

A la fin du repas, Mlle Micheline Lacroix adressa quelques mots de félicitations à Mme C. Ladouceur après quoi des fleurs lui furent présentées par Mlle Francine Lacroix.

Quelques mots de félicitations furent également adressés à Mme C.-Edouard Fortin, par Mlle Suzanne Mauger. Des fleurs lui furent présentées par Mlle Cécile Cabana.

Des discours furent prononcés par MM. Dozois, Ladouceur et Caron. M. Jean-Marie Jacques, secrétaire de la Commission scolaire de Contrecoeur remercia tous et chacun. Le tout se termina par le chant "O Canada".

x x x

CONCOURS D'AMATEURS

Vendredi dernier, le 30 août eut lieu au théâtre Rex la finale du concours d'amateurs silhouette commandité par Alfred Caisse Inc. distributeur autorisé de Coca-Cola Ltée.

Les quatre gagnants des quatre concours des semaines précédentes se disputaient le grand prix ce soir-là.

Nous avons eu le plaisir d'entendre Mlle Pierrette Deslauriers, accordéoniste dans "La Paloma"; M. Robert Aubertin, chanteur et guitariste dans "Hound dog"; Mlle Jeannine Duhamel, chanteuse dans "Dark moon"; et M. Réjean Paulette, chanteur, dans "Mais, puisqu'il faut se quitter".

Chaque personne, dans le théâtre, vota pour son concurrent favori. Ce fut M. Réjean Paulette qui remporta le grand prix, un chèque de $50.00.

Nos sincères félicitations.

SAINT-VALENTIN

DECES DE Mme HECTOR PALIN

Le 16 août est décédée en cette paroisse après une longue maladie, à l'âge de 74 ans, Mme Hector Palin (née Marie-Louise Hétu), épouse de feu Hector Palin.

Elle laisse dans le deuil, cinq fils: Paul-Emile, de Montréal; Roland, Ulric, Alexandre, de Saint-Valentin et Marcel, d'Iberville; deux filles: Simone du toit paternel et Soeur Marie de Ste-Louise-Irène, c.s.c., de Montréal; une belle-fille: Mme Marcel Palin (née Angèle Patenaude); huit petits-enfants: Pierre, Claude, Nicole, Jocelyne, Hélène, Louise, Jacinthe et Claudette Palin; deux frères: MM. Albert et Joseph Hétu, de Montréal; une soeur: Mme Evelina Gallant, de Plattsburg, et plusieurs beaux-frères et belles-soeurs.

Le service fut chanté par le R. P. Olivier Patenaude, assisté du R. P. Emile Patenaude, comme diacre, et de M. le curé Léo Lafontaine, comme sous-diacre. Des messes furent chantées aux autels latéraux par M. l'abbé Corriveau, de St-Blaise et M. l'abbé Roy, de St-Paul.

La Congrégation des Dames Ste-Anne dont la défunte faisait partie a escorté la dépouille mortelle à l'arrivée à l'église.

La bannière était portée par M. Hormisdas Grégoire et M. Arsène Bouchard ; les rubans par Mmes Hormisdas Grégoire, Arsène Bouchard, Henri Gagnon et Gédéon Langlois. Les porteuses d'honneur étaient Mmes Léon Bouchard, Frédéric Poulin, Nolasque Hébert, Charles Grégoire, Edouard Fallon et Raoul Ethier. La quête fut faite par Mmes Albert Fortin et Philippe Fortin.

L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Nos condoléances à la famille.

MARIAGE

Le 24 août dernier a été célébré le mariage de Mlle Marie-Rose Hébert, fille de M. et Mme Nolas Hébert, à M. Arthur Gamache, fils de M. et Mme Albert Gamache, de Saint-Paul-Ile-aux-Noix. Après la cérémonie religieuse, il y eut réception à l'hôtel Saint-Paul, après quoi les nouveaux mariés sont partis en voyage de noces aux chutes Niagara. Au retour ils se sont arrêtés à Toronto pour visiter l'exposition.

Nos meilleurs voeux de bonheur à cet heureux couple.

x x x

VA ET VIENT

M. et Mme Léo Grégoire sont de retour d'un voyage à Boston, Mass., ils se sont également rendus à Newton, Mass., pour rendre visite à la Révérende Sr Marie-Charles, s.s.a.

M. Romuald Bouchard, de Boston, N.H., était en visite en fin de semaine chez son frère M. Léon Bouchard et chez ses soeurs Mmes Alcide Choquette et Omer Cloutier.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

DÉCOUPEZ POUR RÉFÉRENCE FUTURE

CULTIVATEURS

VACHES & CHEVAUX

MORTS - ACCIDENTÉS - OU MALADES

Ramassés gratuitement et promptement par Camion Spécial

APPELEZ - FRAIS RENVERSÉS

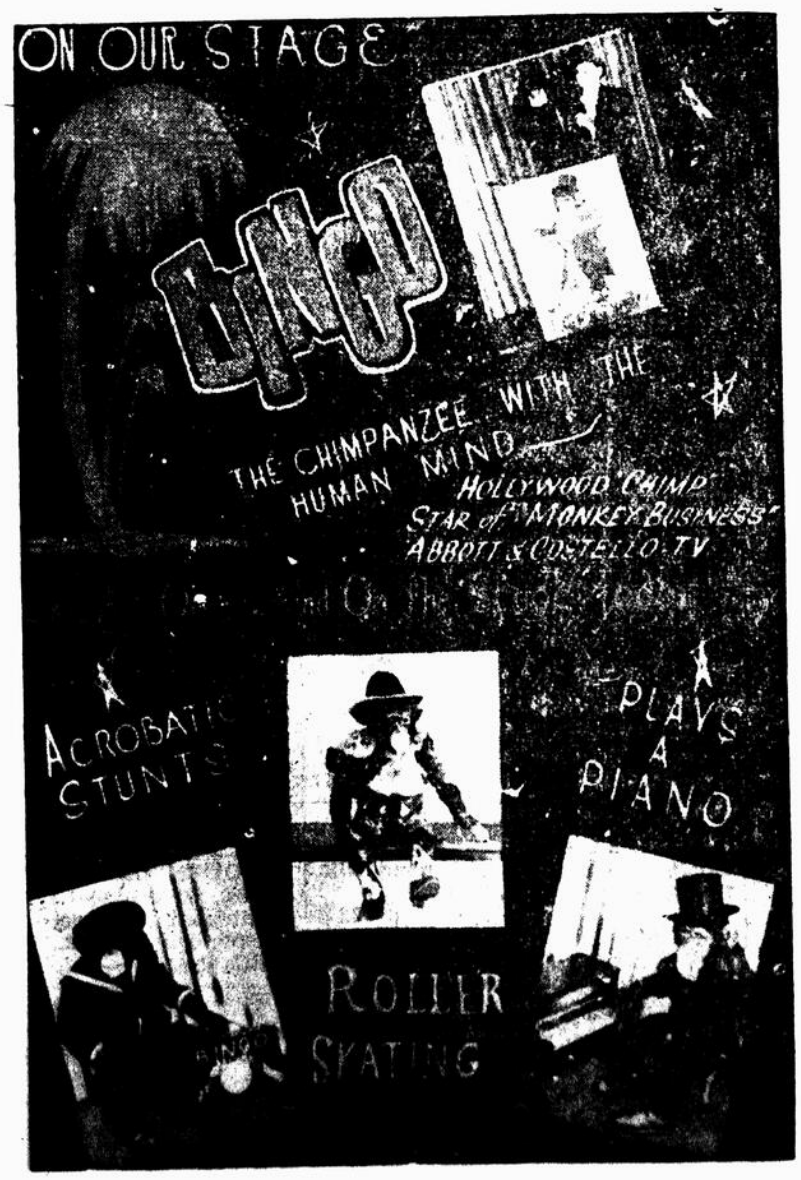
MONTREAL - ORchard, 1-7261

EXPOSITION DE SAINT-ALEXANDRE

6-7-8 septembre 1957

Courses sous harnais et attractions les 7-8 septembre

Attractions en matinée et en soirée



Venez voir "Bingo" le chimpanzé acrobate, pianiste et artiste sur patins à roulettes.

★

The Great Norman

acrobate à 100 pi. de terre sans filet protecteur

★

Ray and Yo

célèbre couple d'artistes jongleurs et autres attractions

★

MARTIN CARNAVAL

Pour faciliter votre entrée sur le terrain, il y a maintenant deux barrières à votre disposition.

Renseignements:

CLAUDE BRAULT

St-Alexandre

Raoul-R. Lafleur

D. C.

Chiropraticien

Gradué de Palmer

RAYONS X

HEURES DE BUREAU

10 à 12 h. a.m. et 2 à 5 h p.m.

TOUS LES JOURS

Lundi, mercredi et vendredi soirs: 7 à 9 h. — Le samedi sur appointements.

210 LAURIER

près de la rue Saint-Jacques

Pour rendez-vous:

Fl. 7-3488 Saint-Jean



Annonces Classées

A VENDRE

Si vous désirez vendre le plus rapidement possible . . . ou acheter le plus avantageusement possible, propriétés de toutes sortes incluant maisons de rapport, immeubles commerciaux, chalets, fermes, commerces, terrains, etc., consultez les "Immeubles Saint-Jean", 315 rue Jacques-Cartier, tél. FIdélité 6-4232, qui ont à votre disposition, dans toute la région de Saint-Jean et Montréal, un vaste choix de propriétés de toutes sortes, avec ou sans revenu, pour placement, etc. Si vous êtes intéressés, veuillez communiquer avec les représentants suivants des "Immeubles Saint-Jean": M. J.-R. Robert, tél. FIdélité 6-4232 ou V. Dupuis, FItzroy, 8302.

A VENDRE: neuf ou usagé: radio, télévision, poêle, réfrigérateur, aussi: réparation de télévisions et tous les accessoires électriques. S'adresser à Aimé Poirier, 173 rue St-Jacques, Saint-Jean, tél. FI. 7-2466.

A VENDRE: au centre du village de L'Acadie, cottage en briques et pierres, très moderne coin de rue, construction 3 ans, 7 pièces, cave spacieuse, chauffage à l'huile; maison privée ainsi que bâtisse ayant servie comme fabrique de beurre, environ 3,000 pieds de plancher, terrain 130 x 210, centre du village, puits artésiens, eau en abondance, courant électrique 110-220 volts, bouilloire et système de chauffage à vapeur, 2 chambres froides, etc., construction en bon ordre. Prix raisonnable. S'adresser sur les lieux à Bernadin Bernier, tél. FI. 6-3451 ou à L.-P. Granger, tél. 7-1441 ou 7-4391, St-Jean.

A VENDRE: terrains 45 x 70 pour bâtir à Sabrevois, belle plage, prix raisonnable. S'adresser à Mme Gérard L'Ecuyer, L'Acadie, tél. FI. 6-4093.

A VENDRE: rampe d'escalier avec poteaux et barreaux, moustiquaire et fenêtres doubles, poêle combiné électricité et huile, sofa en mohair bleu, évier avec robinets mélangeurs, radiateurs. Tél. FI. 7-4023.

A VENDRE ou à LOUER: une maison de deux logis de 4 pièces. Appareil à eau à la chantepleure, rue Saint-Jean-Baptiste à Henryville. Un logis libre à l'acheteur. S'adresser à M. J.-P. Meunier, 126 rue St-Charles, Saint-Jean. Tél. FI. 7-7239.

A VENDRE: Deux terrains au coin des rues Saint-Hubert et Mott, 71' x 100' et 60' x 100', à vendre ensemble ou séparément. Communiquer avec André Provencher, tél. FI. 6-6415.

A VENDRE: Mobilier de salle à manger en noyer, comprenant vaissellier, buffet avec tiroir pour argenterie, table à extension et 6 chaises. S'adresser à tél. FI. 6-5284.

A VENDRE: Maison neuve, 5 pièces dont trois chambres, une grande cuisine et un grand salon, cave finie, système de chauffage installé, ristourne provinciale. Située à 51, 13e avenue, Iberville. S'adresser pour informations à 50, 13e avenue, Iberville. Tél. FI. 6-9518.

A VENDRE: lit d'enfant 50 x 24, vernis pâle, très propre. S'adresser à 476 boulevard du Séminaire, S.-Jean. tél. FI. 7-1109. (38)

A VENDRE: un moulin à faucher "Newton", 1 voiture sur roues de caoutchouc: 1 épandeur à engrais; 1 charrue. S'adresser par tél. à LA. 4-5336 ou FI. 6-5012. (29)

A VENDRE: Whizzer en parfaite condition, vraie aubaine; aussi amplificateur pour deux instruments et amperite. S'adresser à 63, rue Grégoire. Tél. FI. 6-3583. (A.G.)

A VENDRE: un ensileur de blé-d'Inde "International"; aussi un silo 14 x 28, en bonne condition. S'adresser à Ph. Déland, L'Acadie, cté Saint-Jean, tél. FI. 6-3490. (183)

A VENDRE: poêle émaillé blanc, avec lance-flamme, avec ou sans réservoir à l'huile, 45 gallons, presque neuf. — Aussi machine à laver et bicyclette double, pour adulte. S'adresser à Mme Lucien Bienvenue, R.R. no 1, Farnham, P.Q. (199)

A VENDRE: Maison neuve, 5 pièces avec garage, terme facile. Route Missisquoi, Iberville. Tél. FI. 7-7097. (187)

A VENDRE à bas prix: un réfrigérateur, chaufferette électrique, lazy-boy, deux sets de chambre, 1 set de salon, 1 set de cuisine avec buffet. Le tout en bon ordre. S'adresser à 101, rue Cousins, Saint-Jean. (197)

A VENDRE: au village de St-Philippe, maison de 8 pièces, commodités, terrain et garage. S'adresser à Mme Georges Laporte, le soir ou la fin de semaine. (168)

A VENDRE: belle jument blonde d'équitation, âgée de 5 ans. S'adresser à M. J. Filion, Saint-Jacques-le-Mineur, tél. FI. 7-2823. (161)

A VENDRE: propriété de 7 pièces au village de L'Acadie près de l'église, 100 pieds carrés de terrain avec parterre. Aussi camion "Chevrolet" 1 tonne, 5 pneus neufs, nylon en parfait ordre. S'adresser à FI. 6-4084 entre 7 et 8 h. le soir ou à Réal Bernier, tél. FI. 6-9208. (189)

A VENDRE: maison à Lacolle, rue St-Bernard, à deux logis avec chambres de toilette aux deux logis, 7 et 5 pièces, appartenant à la famille Landry. Pour informations, s'adresser à M. Alphonse Patenaude, à Lacolle ou à Mlle Alice Landry au Foyer des Dames à l'Hôpital Saint-Jean. (190)

A VENDRE: bicycle pour filles, presque neuf; aussi une remorque ("trailer"). S'adresser à Félix Guay, St-Jacques-le-Mineur. (191)

A VENDRE: maison à 286-288 rue Mercier. S'adresser à Henri L'Ecuyer, St-Luc. (185)

A VENDRE ou à louer: très jolie robe de mariée blanche, courte, très propre, en dentelle Chantilly et tulle nylon. Modèle exclusif, grandeur 11 ans. S'adresser à 267, boulevard du Séminaire, tél. FI. 7-1019, St-Jean. (202)

A VENDRE: camion "International" L 190, avec ouvrage pour 8 mois par année. S'adresser à CH. 5-3328. (205)

A VENDRE: Dodge Mayfair sedan 1955, air climatisé, pneus blancs. Un seul propriétaire. S'adresser à M. Hector Sarrasin, tél. FI. 6-3839. (206)

A VENDRE: Camion G.M.C. panel ½ tonne, 1955, chaufferette, radio, très propre, peu de millage. S'adresser à Hector Sarrasin, tél. FI. 6-3839. (207)

A VENDRE: Plymouth 1949, Club coupé, spécial de la semaine chez Grégoire Automobile Ltée, à $295. S'adresser à 778 rue Champlain, St-Jean, tél. 6-3839. (208)

A VENDRE: maison de 4 pièces en bas, possibilité de finir 2 ou 3 chambres, en haut. S'adresser à M. Denis Duquette, rang St-André, St-Bernard-de-Lacolle. (211)

A VENDRE' 55 arpents de bois-franc. S'adresser à Gilbert Martel, Chambly. Tél. FO. 2-7671. (212)

A VENDRE: machine à betteraves à sucre, marque "The Peter Standen Harvester"; décolleteuse, arracheuse, chargeuse automatique, presque neuve. A vendre pour cause de maladie. S'adresser à Adrien Senécal, Chemin du lac, Boucherville, P.Q. (213)

A VENDRE: poêle à l'huile avec pot "Quaker" en bonne condition. S'adresser à 180, rue Mayrand. Tél. FI. 6-9347. (214)

A VENDRE: piano "Chickering" en bon état, réfrigérateur "Kelvinator", cabinet de porcelaine et verre taillé, sofa-lit. S'adresser à Mme Emile Merizzi, Napierville. Tél. CHamplain 5-3324. (217)

A VENDRE: oreiller de plume, une lisière de catalogne de 4 verges, 32 pouces de largeur, chaise-lit. S'adresser à 175, rue St-Jacques, tél. FI. 6-6697. (219)

A VENDRE: set de cuisine très propre. S'adresser à 32 rue St-Paul, tél. FI. 7-4529. (221)

A VENDRE: Divan bleu avec 2 coussins, en bon état; bon marché. Tél. FI. 7-7417. (224)

A VENDRE: fenêtres avec châssis doubles, portes, cadres de portes, escaliers, bicycle usagé pour fille. S'adresser à tél. FI. 7-4382. (225)

A VENDRE: cuve émaillée double portant une cuve profonde et une cuve semi-profonde, avec pied de support et tuyauterie de raccordement. En très bon ordre. S'adresser à 170, rue St-Jacques, St-Jean. Tél. FI. 7-7529. (229)

A VENDRE: aubaine à $40.00: magnifique cabinet à boisson, fini pâle, y compris la verrerie. S'adresser à 101, rue Cousins, Saint-Jean (230)

A VENDRE: poulettes "Light Sussex" commençant à pondre. S'adresser à Henri Quintin, St-Alexandre, cté Iberville. Tél. FI. 7-7871. (231)

A VENDRE: Fournaise à l'huile "Fawcett" en très bonne condition. S'adresser à 24, 3e avenue, Iberville. (235)

A VENDRE: tapis de paille très propre pour passage. Aussi table de cuisine et 4 chaises chromées recouvertes de plastique. Tél. FI. 7-3725. (236)

A VENDRE: Dodge Mayfair 1954, sedan, high drive, 20,000 seulement. Echange et finance acceptés. Appelez Hector Sarrasin, tél. FI. 6-3839. (237)

A VENDRE: set de salon 3 morceaux, couleur rouge vin et bleu, très propre. S'adresser à Florent Trudeau, St-Edouard, tél. 617-S-2-1. (240)

RESTAURANT A VENDRE ou à louer ou à échanger pour une propriété. S'adresser à tél. 617, Lacolle. (244)

A VENDRE: lieuse à blé-d'inde "International", en bonne condition, ainsi qu'un silo de 14 x 26. S'adresser à Alfred Oligny, tél. FI. 6-4022. (242)

A LOUER

A LOUER ou à VENDRE: Chalet d'été, neuf, meublé, toilette intérieure. Ile Sainte-Thérèse. S'adresser à 14, rue Marchand, Saint-Jean.

A LOUER: entrepôt 80 x 22 à 17, rue Frontenac, Saint-Jean. Appelez FI. 6-6886, M. Farand ou M. Bouchard.

A LOUER: grande chambre, très propre, située à 242, rue Champlain (en haut), Saint-Jean. (153)

A LOUER, sur le boulevard Gouin, logement moderne, 3 grandes pièces chauffées, eau chaude, ménage fait à neuf. S'adresser à tél. FI. 6-5279. (173)

A LOUER: chambre moderne avec lavabo dans la chambre, eau chaude, entrée privée, près de la manufacture Brown Boveri. Pension si désirée. S'adresser à 73, rue Mercier, Saint-Jean. Tél. FI. 7-1955. (203)

A LOUER: logis de 2 pièces dans un soubassement, eau chaude et électricité fournis, entrée seule. S'adresser à 411, rue St-Georges, tél. FI. 6-5482. (155)

A LOUER: maison à St-Bernard-de-Lacolle, située rang St-André. S'adresser à M. Denis Duquette rang St-André, St-Bernard-de-Lacolle. (210)

A LOUER: 3 pièces, au village, eau, électricité S'adresser à Mlle C. Van Chistein, St-Michel, cté de Napierville. (215)

A LOUER: logis, situé au rang Ste-Thérèse, 5 pièces, eau courante, toilette à l'eau, jardin, libre le 1er octobre. S'adresser à Georges Robidoux, 92 Ste-Thérèse, ville St-Remi. Tél. 141. (218)

A LOUER: logis moderne, 6 pièces, libre actuellement, au village de St-Grégoire. S'adresser à M. Albiny Hamel, 353 Mercier. Tél. FI 7-4506. (220)

A LOUER: chambre moderne, au soir ou à la semaine, avec radio, eau chaude, bain et douche, usage du téléphone, entrée libre, prix modéré, près de la station d'autobus. S'adresser à Emile Pinsonnault, 11 boulevard Taschereau, Laprairie. Tél. OL. 9-1228 (Laprairie Tourist Rooms) (222)

A LOUER: logis de 5 pièces près de l'école, maison en brique, neuve, avec garage, sur la route 7 à 4 milles de Saint-Jean. Tél. FI. 7-7097 après 5 heures. (223)

A LOUER: logis de 4 pièces situé sur la rue St-Luc à Napierville. S'adresser à Félix Geoffrion, Napierville, P.Q. (226)

A LOUER: logis de 5 pièces, chauffé, eau chaude à l'année. S'adresser à 13, rue Frontenac, apt 1, Saint-Jean. Tél. FI. 6-5681. (227)

A LOUER: logis peint en neuf, 5 pièces, au centre de la ville, libre maintenant. S'adresser à Irénée Marcil, 65, rue Perras, ville St-Remi, tél. 42. (232)

A LOUER: maison de 6 pièces. S'adresser à 49 rue Jacques-Cartier, Achille Corriveau, tél. FI. 7-7277. (233)

A LOUER: logis de 2 pièces, complètement privé, avec chambre de bain, eau chaude à l'année, petit hangar, près de l'église St-Edmond, idéal pour un couple. S'adresser à 82, rue St-Pierre, St-Jean. (241)

ON DEMANDE

ON DEMANDE: servante pour ouvrage général. S'adresser à 309, rue Latour, tél. 6-3536. (148)

ON DEMANDE: une personne de 20 à 30 ans, avec expérience, pour ouvrage général de maison, commençant vers 8 h. 30 a.m. S'adresser à 6-5748.

MACHINISTES DEMANDES

Machinistes spécialisés sur "Engine Lathe" pour travail de production à la pièce ou à l'heure. Conditions de travail idéal, assurance-vie et maladie, périodes de repos, salaire élevé. S'adresser à Laprairie Machine Shop, 536 rue Brossard, tél. OL. 9-1271.

ON DEMANDE: institutrices diplômées, bonne référence exigée, pour enseigner dans la paroisse de Laprairie, cté de Laprairie; salaire de $1,700.00 par an. S'adresser à Pierre Gagnon, sec.-trés., R.R. no 2, Laprairie. (167)

ON DEMANDE: bonne pour ouvrage général dans maison privée ayant 2 enfants, bon salaire. S'adresser à 515, rue Morais. Tél. FI. 6--4394. (186)

ON DEMANDE: jeune personne avec expérience, pour ouvrage général de maison; un enfant seulement. S'adresser à tél. 7-1058. (245)

DEMANDEES: tricoteuses pour faire des bas à carreaux à domicile sur leur machine. Nous fournissons la laine. Appelez FI. 7-7662, St-Jean. (243)

ON DEMANDE: 10 couturières dans le "Sportswear" à domicile. Ouvrage à l'année. S'adresser à 142, rue Richelieu. Tél. FI. 7-1329. (228)

DIVERS

REPARAGE de RAQUETTES DE TENNIS et de BADMINTON, service prompt et courtois. S'adresser à 154 rue Larocque, Saint-Jean. Tél. FI. 6-6281.

REPARATION GENERALE: Daigneault et Lussier, réparation de machine à laver, de moulin à gazon, affilage de tout genre, etc., etc. OUVRAGE GARANTI. S'adresser à 50 des Carrières, Saint-Jean, tél. FI. 7-3396.

COUVREUR DE TOITS: Couvreur responsable, qualifié et approuvé par "Building Products Ltd" et "Alexander Murray Ltd", aussi par plusieurs manufacturiers de papiers et d'asphalte à toitures. — Mes années d'expérience m'ont appris à employer seulement la plus haute qualité de matériaux pour votre toit et pour votre protection. La limite de garantie pour tout toit en papier est de 20 ans mais ces toits ont duré beaucoup plus longtemps. Assurances contre accidents et dommages. Prix modiques. J.-Albert Morin, R.R. No 40, tél. FI. 6.-5260, Iberville.

ATTENTION POUR VOS ECHANGES D'ACCESSOIRES ELECTRIQUES, dans les meilleures marques, consultez-moi sans obligation. Pour information, téléphonez le jour ou le soir à M. André Bessette, Southern Canada Power, téléphone au bureau, FI. 6-6859, résidence FI. 6-4541.

POUR GRAND MENAGE, lavage de maisons et galeries, enlèvement des châssis, etc., informations à Lussier Window Cleaning, tél. FI. 7-1834.

LA VITRERIE ST-JEAN ENRG., peut réparer vos vieux miroirs tachés, noircis, ou brunis, remodelage, taillage, perçage, dentillage, dessus de bureau en verre, cristal, côtés repolis, ouvrage garanti, estimation gratuite. Vitrerie Saint-Jean Enrg., C. Alix, rep., 365 rue Collin, Saint-Jean. Tél. FI. 6-5200.

COURS PRIVES, de 1ère à 7e année, par institutrice d'expérience. S'occupe aussi des devoirs scolaires après 4 heures. S'adresser à 120, rue St-Louis, tél. FI. 7-1796. (171)

PERDU: porte-monnaie en cuir repoussé avec initiales "J. B." contenant argent et papiers d'identité. Récompense à qui rapportera. S'adresser à 177 rue Longueuil, Saint-Jean. Tél. FI. 6-4380. (234)

PERDU: un bicycle de fille à vitesses de marque "Robin Hood", bleu et blanc. Récompense promise à qui le rapportera à 98, rue Cousins, Saint-Jean. Tél. FI. 6-3770. (239)

LA CORDONNERIE M. BARBER, anciennement, ouvrira pour la fin de semaine et aura une nouvelle direction pour tout ouvrage général garanti satisfaction ; toute personne qui a de la chaussure pourra l'avoir pour la fin de semaine. (216)

SPECIAL DE LA SEMAINE chez Grégoire Automobile Ltée: Dodge panel 1951, ½ tonne, peu de millage, en bonnes conditions, $395.00 seulement. Tél. FI. 6-3839. (238)

A VENDRE: chesterfield 3 morceaux, prix: $49.00 et repasseuse automatique "Conlon", $85.00. S'adresser à 230, rue St-Pierre, Saint-Jean (246)

Chevrolet '50

On offre en vente un Chevrolet 1950 en bonne condition et très propre. — Facilité de paiement —

S'adresser à 244 Saint-Pierre, Saint-Jean. Tél. 7-1334. C. G.

"Spécialités pour la mariée"

Thérèse Grenier

Chapeaux faits à la main
Remodelage

FI. 6-6376

418 Laurier St-Jean

ATTENTION !

A vendre, camion International avec dompeuse, année 1952.

S'adresser à

GEORGES L'ECUYER

Talon, P.Q. Tél. FI. 6-5040

Restaurant à vendre

Avec ameublement et équipement, situé à 189 Champlain, comprenant aussi logis de 5 pièces situé au-dessus du restaurant.

Pour plus amples renseignements

S'adresser à

EUCLIDE BROSSEAU

L'ACADIE, Qué. Tél. 6-3355

Terre à vendre

Belle terre, 110 arpents, roulant complet, 16 vaches laitières. Beau quota pour la ferme St-Laurent. Voisine de l'école. Cause de mortalité.

S'adresser à

Mlle Jacqueline Caillé

Rang O'Connor

ST-BERNARD-DE-LACOLLE

Cté de Saint-Jean P. Qué

ON DEMANDE

un

Jobber dans couture

pour vêtements d'enfants

S'adresser à

Mme M.-A. Campeau

MANUFACTURE

ST-CONSTANT

Tél. OLympia 9-0262

A VENDRE

- **Gravier certifié**
- **Gravier à chemin**
- **Sable jaune fin**
- **Terre jaune**
- **Terre à parterre**

Le tout pour être livré.

S'adresser à:

LÉOPOLD ÉTHIER

Saint-Blaise Tél. FI. 6-4942

ICI et LA

LONGUEUIL

Rentrée des classes

Les vacances sont terminées! Mardi matin, dans les écoles de la commission scolaire, c'était la rentrée des classes, tandis qu'au Collège les pensionnaires entraient le soir, les externes le 4. On compte que la nouvelle école, boulevard Quinn, mixte, pour les écoliers de langue anglaise, filles et garçons, de la 1ère à la 8e année inclusivement, sera remplie dès la première semaine.

A l'occasion de la rentrée des classes, il y aura messe du St-Esprit à 11h. le matin, pour tous les écoliers en l'église St-Antoine de Longueuil.

La pluie qui a commencé lundi, dans la région, chose qu'on n'avait pas vu depuis près d'un mois, a rendu moins triste la rentrée des classes.

oOo

Pour le premier vendredi

Il y aura messe vendredi soir à 5h. 15 à St-Antoine, à l'occasion du premier vendredi du mois.

oOo

Après un congrès

Les membres du conseil municipal le maire en tête et accompagnés de M Rosadio Therrien, assistant-secrétaire-trésorier, sont revenus mardi matin, du congrès de l'Union des Municipalités, enchantés de leur voyage. La vie municipale reprendra son cours normal, maintenant que les vacances sont terminées.

oOo

Pour les Missions

Vendredi dernier, s'envolaient pour Cuba, via New-York, quatre religieuses des SS. de Notre-Dame du Bon-Conseil. Ce sont les RR. SS. Thérèse Legendre, en vacances depuis peu, et qui est dans la mission de Santa Cruz del Norte, depuis neuf ans. Les nouvelles recrues de la mission sont Claire-Marie Tremblay, Gisèle Archambault et Clothilde Bertrand.

Soeur Gisèle Archambault était attachée à Notre-Dame de la Garde, où les enfants et jeunes filles lui ont fait une fête il y a quelque temps, à l'occasion de son départ.

Deux autres religieuses rejoindront la mission bientôt. Ce sont les RR. SS. Gisèle Piché et Jeanne Garon, déjà attachées à cette mission qui partiront plus tard, rejoindre leurs compagnes. Quand toutes seront retournées à leur mission, elles seront au nombre de douze.

oOo

Retraites

Une retraite fermée pour Dames et jeunes filles de la paroisse St-Pierre, aura lieu du 12 au 15 septembre. Pour informations on peut s'adresser à OR. 4-4739.

Vendredi soir une retraite pour hommes et jeunes gens aura lieu à la Villa Saint-Jean-de-la-Lande organisée par M. Maurice Bourdon.

oOo

Récollection

Dimanche prochain aura lieu la récollection mensuelle des Anciens retraitants, en la chapelle du Sacré-Coeur, suivie d'une conférence à 10h. et 15 minutes.

oOo

Pour le Pape

Dimanche prochain, aura lieu à St-Antoine le quête annuelle pour les Charités papales.

SAINT-EDOUARD

Certificat de 7e année

Voici les noms des élèves qui ont obtenu leur certificat d'Etudes Primaires de 7e année:

Mlle Huguette L'Ecuyer, succès, élève de Mlle Cécile Poissant, inst. de l'école No 1; Mlle Claudette Boulerice, Grande distinction, élève de Mlle Noëlla Lussier, inst. de l'école No 6; M. André Yelle, succès, élève de Mme Jean Didace Senécal, inst de l'école No 3; Mlle Armande Yelle Grande distinction,; Mlle Mariel-le Yelle, Distinction, Messieurs Jean-Guy Palin et Arthur Boulerice Distinction; M. Alain Boulerice succès, élèves de Mme Réjean L'Ecuyer inst. de l'école No 2.

Sincères félicitations aux dévouées institutrices et à leurs élèves

Pèlerinage au cimetière

Notre pèlerinage annuel au cimetière aura lieu dimanche le 15 septembre, à 3h. p.m.

Il y aura récitation du chapelet, sermon et chant du Libera.

Assistons en grand nombre à cette pieuse cérémonie, invitons nos parents et nos amis, car nous avons tous un être cher qui dort dans ce lieu béni.

Félicitations

Nos sincères félicitations et voeux de bonheur vont à M. l'abbé Edouard Berteau, vicaire à St-Remi, récemment nommé curé à St-Jean-de-la-Lande, East Greenfild.

Merci à M. l'abbé Berteau pour le bien qu'il a fait dans notre paroisse en venant prêter main forte à M. le curé.

Décès

Nous avons appris avec regret le décès de Mlle Eugénie Decelles, survenu le 2 septembre à Longueuil.

Les funérailles ont eu lieu mercredi à Notre-Dame de Grâces, de Montréal.

Elle était la tante de notre vénérée pasteur, M. le curé Jacques Barclay et la belle-soeur de M. D. H. Barclay.

Nos sincères sympathies à la familles en deuil

Incendie

Un incendie a détruit une remise contenant du foin dans la nuit de lundi à mardi chez M. Sylvain Serres. La grande sécheresse de ces 5 dernières semaines avait causé un manque d'eau, ce qui a beaucoup nui à nos pompiers volontaires.

x x x

Va et vient

M. et Mme Alphonse Trudel, de Chicopee Falls; M. et Mme Oswald Lussier, de Pittsfield, Mass., rendaient visite à la famille de M. Irénée Trudeau, la semaine dernière. Ils ont visité d'autres parents et se sont rendus à Québec et à Ste-Anne de Beaupré ainsi que MM. Côme, Irénée et Nelson Trudeau. Tous sont revenus enchantés de ce voyage.

M. et Mme Philibert Tessier; M. et Mme Léo Leduc, Mlles Josette Tessier et Nicole Grisé, M. L.-Paul Poirier, de Montréal, en fin de semaine chez Mme Marcel Daigneault.

Mme Omer Brault, M. et Mme J. Patenaude et leurs enfants, Mlle Denise et M. Claude ont passé deux mois de vacances dans notre localité. Ils sont retournés à leur domicile à Montréal pour la rentrée des classes.

Mlle Blanche Trudeau, de New-York, M. Yvon Trudeau, de Montréal, M. et Mme Eugène Trudeau et leur fillette Ginette, également de Mtl, étaient les invités de M. Irenée Trudeau, dernièrement.

Succès

Bons succès scolaires à nos collégiens et "couventines" à tous nos élèves ainsi qu'à leurs dévouées institutrices.

SAINT-MATHIEU

HONNEUR A NOS ECOLES

Durant la dernière année scolaire, nos deux écoles du village et celle du rang Benoit XV, se sont classées parmi les premières du diocèse quant à la "quête mensuelle pour les oeuvres de Monseigneur l'Evêque". Elles sont même les toutes premières parmi celles qui n'ont pas l'honneur d'être dirigées par des religieuses et des religieux. Honneur donc à nos institutrices et à nos élèves de l'an dernier.

Ecole Mgr Forget: Montant: $13.-90; élèves: 28; moyenne par élève par mois: .05c.

Ecole du village: Montant $31.40; élèves: 50; moyenne par élève par mois, .06c

x x x

FELICITATIONS

Nous félicitons les nombreux paroissiens qui se sont abonnés au journal diocésain et d'Action catholique; "Le Richelieu" compte actuellement 88 abonnés dans la paroisse. C'est là une très forte proportion

PHOTOS

Nous avons fait photographier notre calvaire neuf, notre église à l'extérieur et à l'intérieur, notre presbytère. En tout cinq photos à 0.25 chacune et $1.00 pour toute la série. On pourra s'en procurer au presbytère, contribuant ainsi aux dépenses faites pour le cimetière restauré et le calvaire.

x x x

SOUSCRIPTION

Une souscription a été lancée en faveur de notre calvaire et de notre cimetière. Nombreuses furent les âmes généreuses. Qu'elles soient félicitées et remerciées. Voici les noms de nos "grands bienfaiteurs", suivant notre liste à date:

Famille Jérémie Robert, $76.00; Famille Agénor Lussier, $75.00; Famille Maurice Robert, $55.00; M. et Mme Onésime Philie, $50.00; Famille Arthur Toupin, $50.00; Famille Benoit Dulude, $50.00; Famille Léopold Dulude, $50.00; M. et Madame Xavier Provost, $50.00; Dr Ferdinand Derome, $50.00; Famille Gaston Robert, $50.00; Famille Dalma Boire, $50.00; Famille Joseph Philie, $50.00; Mlle Rita Potvin, $50.

La souscription reste ouverte et il est toujours permis de s'élever d'un "barreau" dans l'échelle des bienfaiteurs. Bienvenue à tous les dons et merci à l'avance. Chacun recevra un reçu et un diplôme d'honneur. Son nom sera proclamé le 21 septembre prochain à la fête de saint Mathieu, lors de notre grande soirée paroissiale et dans "Le Richelieu"

x x x

Certificats d'honneur:

Très grand bienfaiteur (or), $100. et plus; grand bienfaiteur (or) $50. et plus; bienfaiteur (argent), $25. et plus; donateur (vert) $10 et plus.

x x x

GRANDE FETE PAROISSIALE

On fêtera plus solennellement cette année la "Saint-Mathieu". Déjà on s'y prépare. Voici quelques précisions sur le programme:

1o — Messe du soir par un ancien curé.

2o — Film sur la bénédiction du calvaire.

3o — Proclamation de tous les donateurs, bienfaiteurs, grands et très grands bienfaiteurs du calvaire et du cimetière.

4o — Discours par un orateur très distingué, un apôtre de l'Action catholique, M. Elphège Cromp, de Longueuil.

5o — Programme de réjouissances, guitare, accordéon, chanteurs, déclamateurs, etc, de Longueuil et de Ville Jacques-Cartier. Surprises et imprévu.

6o — Invitation aux anciens de St-Mathieu, aux amis, aux voisins, à ceux qui aiment encore les plus belles soirées.

7o — Autres choses encore qui vous feront regretter de n'être pas venus fêter la "Saint-Mathieu".

x x x

QUETE DU MOIS

Notre dernière quête du mois, comme les précédentes, est à l'honneur des paroissiens présents. Nous invitons les absents à nous faire parvenir leur "Part de Dieu". Cette quête s'éleva donc à $63.60, tandis que les quêtes dominicales s'élèvent habituellement à près de $30.

Merci aux paroissiens généreux, dont la charité est inlassable. Ils comprennent que l'aumône est un devoir.

BIENVENUE

A Madame Connally qui entreprend une construction domiciliaire dans notre village. Bienvenue aussi aux familles Proulx et Yvon Lefebvre.

x x x

MAITRE DE POSTE

Félicitations et succès à notre nouvelle maîtresse de poste, Mme Philippe Robert (Juliette St-Denis). Nous lui souhaitons joie et consolation à son nouveau travail.

Nous saisissons ici l'occasion de remercier Mme F. Vanchestein de son dévouement et de son travail très apprécié au service de la poste.

x x x

ENFANTS DE CHOEUR

Notre pique-nique annuel eut lieu le 31 août courant. Voici les noms des garçons qui y prirent part: Eddie et Denis Philie; Robert, Yvan et Marcel Poissant; Gilles Pinsonneault, Roger Philie, Léo Robert, Jules Dulude. Vous pouvez, sans crainte, vous informer de leur voyage.

A VARENNES

Le 14 septembre à 2 heures p.m.

aura lieu

la vente des remises à chevaux de la paroisse.

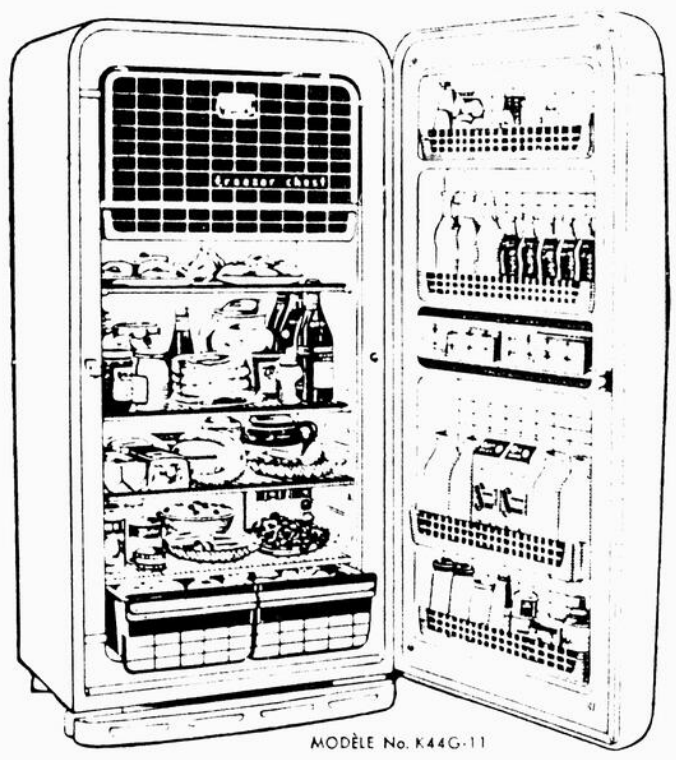
La vente se fera sur les lieux, tout près de l'église.

ÉPARGNEZ SUR UN

Kelvinator

30th ANNIVERSARY MODEL

SOUTHERN CANADA POWER & KELVINATOR



La Southern Canada Power et Kelvinator célèbrent leur 30ième anniversaire comme fournisseurs d'appareils supérieurs Kelvinator à de bas prix économiques.

Le gros réfrigérateur Kelvinator de 10.8 pieds cubes passe de son prix régulier de $359.95 au prix d'anniversaire de seulement.

$269.00

votre vieux réfrigérateur compris

NE TARDEZ PAS!
OBTENEZ-EN UN À CE TRÈS BAS PRIX

- Compartiment pour 52 lb. d'aliments congelés
- Tiroir à viande de 15 lb. de capacité.
- Deux tiroirs à fruits et légumes conservant l'humidité
- Quatre tablettes de porte dont le devant s'enlève
- Compartiment pour beurre et fromage.
- Hauteur 59", largeur 28 1/4", profondeur 30 7/8"

Ce gros réfrigérateur Kelvinator de 10.8 pieds cubes vous offre amplement d'espace pour tout — il est idéal pour les familles — pour ceux qui reçoivent — et pour ceux qui aiment acheter les denrées à prix économique et les conserver grâce à une réfrigération parfaite. Epargnez aujourd'hui même — téléphonez à votre magasin Southern Canada Power. Notre représentant des appareils spéciaux vous renseignera plus à fond sur cette grande aubaine du 30ième anniversaire Kelvinator.

Southern Canada Power . . .

Service de tout repos . . . *garantie sûre*

ON VIT MIEUX AVEC L'ELECTRICITÉ



BUDGET COMMODE SCP

Southern Canada Power

Le Comité des Bourses d'études

En marge de la souscription diocésaine pour le Prêt d'Honneur aux étudiants

Notre campagne de souscription annuelle pour venir en aide aux étudiants pauvres de moyens pécuniers mais riches de talents se continue. La campagne termine sa première phase, celle des collectes aux portes des églises. Nous publions ici le résultat de ces quêtes. En quinze jours, nous avons à peine atteint le tiers de notre objectif. Il faudrait donc un dernier coup de collier; toute la population devrait encourager cette oeuvre éminemment patriotique; surtout les professionnels devraient patronner cette institution nationale se souvenant que jouissant aujourd'hui de l'instruction, ils ont le devoir de donner à des moins fortunés la même chance qu'ils ont reçue.

Le prêt d'honneur

Les mots PRÊT et HONNEUR disent exactement ce qu'ils veulent dire. D'une part, il s'agit d'aider des jeunes gens momentanément handicapés au point de vue financier à poursuivre leurs études soit à l'Université ou écoles supérieures. D'autre part, ces jeunes gens s'engagent sur l'honneur à remettre les sommes empruntées aussitôt que les circonstances le leur permettront.

Jusqu'ici, dans le diocèse de Saint-Jean, nous avons aidé 22 étudiants (dont 4 étudiantes). Nous aurions pû en aider davantage si nous en avions eu les moyens. Si l'on considère le grand nombre de jeunes gens talentueux qui n'osent pas, FAUTE d'ARGENT, entreprendre des études supérieures; si l'on considère le nombre de parents qui sont OBLIGÉS de refuser à leur fils des études supérieures sans ce nerf ESSENTIEL de l'argent, si l'on considère le prix toujours croissant des études (encore cette année, les études à certaines facultés de l'Université de Montréal seront haussées) l'on peut comprendre POURQUOI nombre de ces beaux talents renoncent à leur idéal et se contentent TOUTE LEUR VIE d'une position de second ordre. L'on dit toujours que ce sont les ANGLAIS qui ont les bonnes positions; il faut avouer aussi qu'il y a plus d'étudiants anglais proportionnellement à la population française qui fréquentent les universités. A Montréal une université anglaise, l'Université McGill et une université française, l'Université de Montréal ? pourtant la population française est beaucoup plus nombreuse. Le problème est grave pour notre sécurité économique, notre survie financière. Il nous faut bâtir l'avenir des jeunes.

Heureusement la formule du "Prêt d'Honneur" est venue au secours de ces étudiants. Commencé à Montréal, le prêt s'étend maintenant dans plusieurs diocèse. Saint-Jean est à sa quatrième année; l'an dernier seulement, nous avons distribué $3,700.00. Le bien réalisé est éclatant: notre Comité des bourses d'études prend de l'ampleur, les demandes affluent, il faut le concours de toute la population pour RENCONTRER NOS OBLIGATIONS. Nous avons commencé à prêter à ces jeunes, il nous faut CONTINUER, c'est-à-dire: il FAUT QUE LA POPULATION SOUSCRIVE et aide ces jeunes à continuer leurs études. Si le monde savait quel bien il assure à ces étudiants, si les gens comprenaient avec QUELLE ANXIÉTÉ ces jeunes attendent leur secours et quel espoir ils mettent dans CE PRÊT; si vous entendiez ces récits de jeunes qui réclament à grands cris LE PRÊT D'HONNEUR. Nous pourrions copier de ces récits: tel ce jeune homme au polytechnique, orphelin de père et de mère, qui poursuit ses études grâce à notre prêt et à des travaux très pénibles durant les vacances; tel cet autre obligé de sortir de communauté sans le sous, qui entreprend, dans une situation presque désespérée, un COURS de géographie humaine pour devenir professeur; tel autre, aîné d'une famille de 6 enfants dont 3 encore aux études qui doit défrayer $1,500. par année pour ses cours à l'Université et frais de pension et voyages, etc... Eux ils travaillent avec coeur, ils réussiront parce qu'ils savent que leurs études ont coûté beaucoup, eux ils travaillent parce qu'ils savent qu'ils devront remettre une fois établi cet argent du prêt. Ils seront des VALEURS demain! Quelle différence d'avec ces fils à papas qui défraient toutes les dépenses, des étudiants étourdis qui reçoivent tout gratuitement... ils recevront toute leur vie de la Société qu'ils exploiteront sans rien jamais donner.

Soyez assurés que lorsque vous SOUSCRIVEZ au prêt d'honneur, votre argent est bien PRÊTÉ, qu'il apportera du BONHEUR aux étudiants, qu'il AIDERA des jeunes de chez-vous, et soyez assurés que leur RECONNAISSANCE se manifestera par une réelle COMPÉTENCE, et qu'ils seront DEMAIN une VALEUR POUR TOUTE LA SOCIÉTÉ.

Résultat des quêtes aux portes des églises

Cathédrale, St-Jean	$124.75
N.-D.-Aux	132.00
Boucherville	111.00
St-Antoine, Longueuil	92.25
Montréal-Sud	82.90
Laprairie	67.00
Lacolle	60.00
St-Jude	77.50
St-Mathieu	53.26
St-Blaise	45.00
St-Gérard	50.24
St-Jean-Eudes	40.82
Ste-Thérèse (Delson)	34.97
Ste-Julie	48.00
St-Amable	35.98
St-Bernard	30.00
St-Pie X	37.00
N.-D.-de-Lourdes	19.63

Merci aux généreux donateurs, spécialement à MM. les Curés et à Monseigneur l'Evêque de Saint-Jean qui ont permis ces quêtes d'un grand secours pour nos boursiers.

Quelques souscriptions

M. le chanoine Armand Abel, $25.; M. Louis-Philippe Granger, $25.; le R.P. Lacasse, s.j., Villa St-Jean, $10.; M. Bernard Milot, $10.; M. Maurice Trahan, $10.; St-Jean Automobile, $10.; Anonyme, $5.; M. Louis Durand, Fort-Chambly, $10.; Jean Marceau, Caisse Populaire, $2.; M. René Lamarre, $2.; M. J.-Alp. Côté, $2.; M. Gaspard Fortier, $2.; M. Lionel Robichaud, $10.; M. Jacques Tougas, architecte, $5.00.

Nous publierons la semaine prochaine la liste des autres généreux bienfaiteurs que nous remercions du plus profond du coeur et que les étudiants remercient spécialement. Nous comptons qu'ils auront de nombreux autres imitateurs et que la liste s'allongera. L'oeuvre des bourses d'études doit se continuer. Nous sommes à la période la plus critique de notre existence. En effet, après trois ans d'existence seulement, personne encore ne nous a remboursé et nos boursiers ont encore 1, 2 ou 3 ans à étudier, c'est dire que nous n'aurons pas de retour de capital avant 5 ou 6 ans peut-être, quand ils seront établis. C'est une question très importante, c'est une oeuvre essentielle que tous devraient avoir à coeur de secourir et que tous devraient patronner en la faisant leur oeuvre de choix. Alors sans plus tarder, adressez donc votre chèque ou souscription au **Comité des bourses** d'études, Paul Hemmings, sec.-trés., 385 St-Jacques, St-Jean; M. J.-R. St-Arnaud, président diocésain, Saint-Luc; M. Paul Yelle, prés., St-Remi; Mme Rosario Martin, St-Hubert; M. Gaston Labadie, 257 Guilbault, Longueuil; M. Jean Granger, Napierville.

Tous les membres de la Société St-Jean-Baptiste peuvent aussi vous renseigner sur notre souscription, ils peuvent recevoir votre souscription en émettant un reçu temporaire et le secrétaire-tr-ésorier vous fera parvenir ensuite un reçu officiel en double déductible sur votre impôt.

Paul Hemmings, sec-trés
385 St-Jacques,
Saint-Jean, Qué.,
Tél. FI. 6-5781.

TAXI IMPERIAL

FUNERAILLES — BAPTEME — MARIAGE
VOYAGE DE LONGUE DISTANCE

TÉL. FI. 6-5757

Une valeur de $5. en voyage tous les 15 jours

● DENIS RODRIGUE, rue Therrien, rg Richelieu, est le gagnant

Souliers pour dames

Nous offrons une très grande variété de modèles

Talons hauts, cubains et militaires.

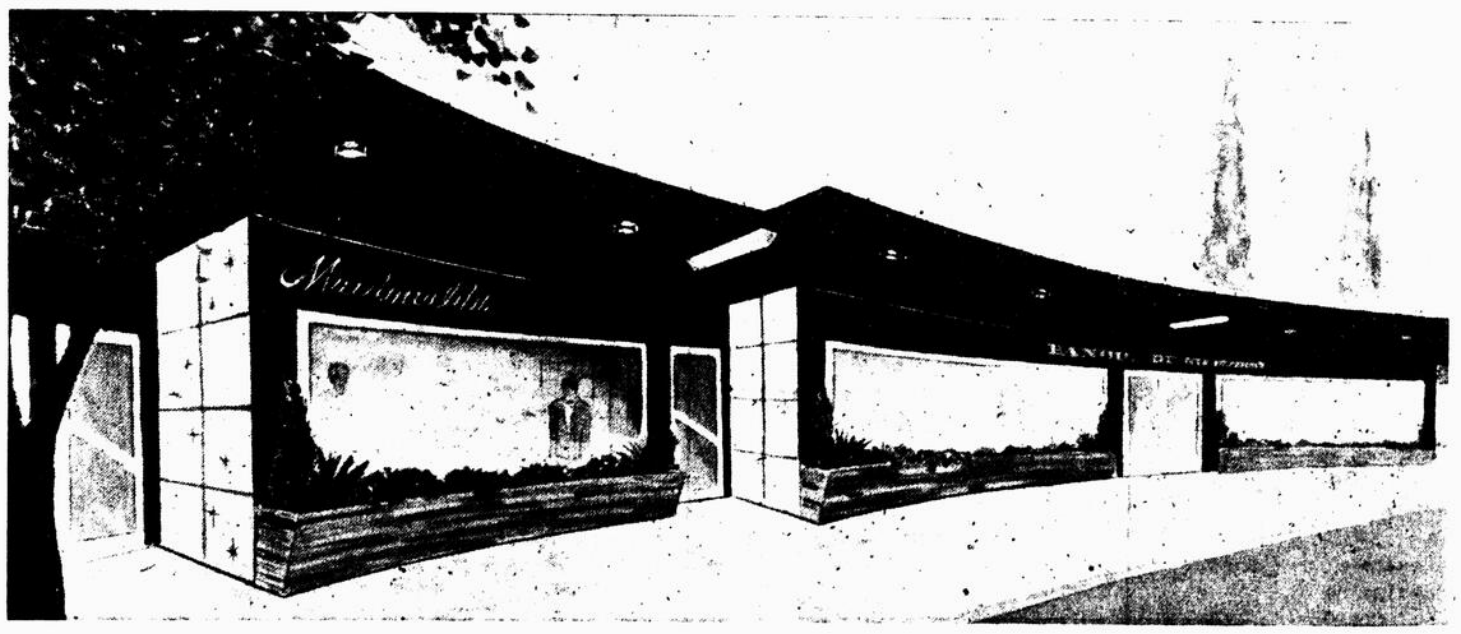
$4.95 à $7.95

● Nos modèles sont chics et attrayants.
● Le noir et le brun foncé dominent cette saison.

W. L. DESNOYERS

165 rue St-Jacques Saint-Jean, P.Q. Tél. FI. 7-1589

Bel acceuil au Centre D'Achats de Saint-Jean



Chacun des magasins du VAL RICHELIEU PLAZA sera ultr a-moderne et procurera aux consommateurs les marchandises qu'ils désirent.

Les consommateurs et les marchands de la région ont accueilli avec enthousiasme la nouvelle d'un Centre d'Achats pour Saint-Jean. Au lendemain de la publication de cette importante nouvelle dans nos journaux locaux, les autorités du VAL RICHELIEU PLAZA et les journaux n'ont cessé de répondre à des demandes de renseignements tant de la part de marchands locaux que de marchands de l'extérieur qui sont désireux de se réserver un magasin dans ce super-marché qui sera le plus moderne du genre de toute la province.

LE COMMERCE LOCAL D'ABORD: Les patrons de l'entreprise ont insisté sur le fait que les marchands locaux ont la priorité sur ceux de l'extérieur. Evidemment, si après un certain délai il reste des locaux à louer, les portes seront ouvertes pour les compagnies de l'extérieur qui voudront bénéficier de cette importante opportunité. Mais au train où vont les choses, nous croyons que 80 pour-cent des magasins seront occupés par des commerçants locaux. Déjà plusieurs demandes ont été faites dans divers domaines tels que: pharmacie, restaurant, lingerie, magasin de chaussures, ferronnerie, épicerie, musique, jouets, cadeaux, etc.

LES AVANTAGES: Tous reconnaissent les avantages multiples que procurera le Centre d'Achats à la population de notre cité. La facilité de stationnement semble être un facteur important parmi ces divers avantages du VAL RICHELIEU PLAZA. Les magasins qui seront ultra-modernes offriront à leur clientèle un choix complet dans chaque catégorie commerciale. Rien n'a été négligé pour faire de cette entreprise, la plus pratique et la plus populaire du genre. Plusieurs surprises d'idées inédites émerveilleront le public qui viendra bénéficier de toutes les facilités qu'offrira VAL RICHELIEU PLAZA.

LES CURIEUX SONT NOMBREUX: La semaine dernière, les automobiles se suivaient en grand nombre autour des immenses terrains du VAL RICHELIEU PLAZA et tous ceux qui s'arrêtaient un moment pour donner leurs impressions étaient unanimes à dire que les autorités municipales avaient eu bien raison de "zoner" cette localité pour un centre d'achats, à cause de son site tout approprié à proximité du boulevard du Séminaire et en plein coeur du développement domiciliaire de Saint-Jean.

Pharmacie SAGALA
Tél. Fl. 7-2389
Demandez à votre médecin de nous envoyer vos prescriptions.

Le Richelieu

Directeur: Paul L'ECUYER

Les Immeubles Richelieu
ENRG.
COURTAGE EN IMMEUBLES
Vente, administration, évaluation, placement
59 Cousins — St-Jean, Qué. **Tél. Fl. 7-4527**

SAINT-JEAN, JEUDI, LE 5 SEPTEMBRE 1957

Imprimé aux Editions du Richelieu Ltée

Cercle Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc

Dimanche, le 8 septembre, journée des chefs au Camp St-Paul.

Le Comité diocésain est heureux d'inviter tous les membres des exécutifs des cercles locaux c. a.a les présidents, vice-présidents, secrétaires et trésoriers Lacordaire et Jeanne d'Arc) d'assister à la journée des chefs qui se tiendra dimanche le 8 septembre au Camp St-Paul de 2h. p.m. à 9h. p.m.

Dans l'atmosphère joyeuse et accueillante du Camp, au milieu d'une nature enchanteresse, d'un décor féerique, nul doute que cette journée sera féconde. Nous nous réunirons pour étudier notre mouvement, nos devoirs, nos obligations de chefs; raffermir nos convictions, étudier nos problèmes sur le plan local et diocésain, pour former un mouvement solide qui portera des fruits.

M. l'abbé Antoine Rémillard et M. André Patenaude font pression pour que tous les exécutifs soient présents. Le conférencier invité sera M. Henri Gagnon, responsable du séminar des jeunes de Montréal. Nul doute qu'il nous infusera une doctrine solide, l'enthousiasme des séminars.

Voici le programme: Arrivée à 2 hres. Pas d'inscription, mais remise du "badge" avec nom, titre et cercle.

2h. 30 à 2h. 30: Etude par commissions.

3h. 30 à 4h: Repos — Visite du terrain — Délassement.

4h. à 5h.: Suite de l'étude.

5h. à 6h.: Heure sainte prêchée.

6h.: Souper.

7h. 30 à 9h.: Conférencier et invité.

(N.B. — Si pour une raison grave un membres ne peut assister, il est prié de se nommer un représentant.)

Au début de septembre, au moment où s'ouvre la période intensive de nos activités, il convient de nous retremper, d'aller étudier les problèmes vitaux de notre organisation diocésaine. Nul doute que cette journée sera aussi bien réussie que notre dernière journée de chefs à Longueuil.

Nos assemblées

Mardi, le 3: Réunion du Conseil de la Cathédrale.

Vendredi le 6: Conseil de Napierville.

Samedi le 7: Récitation du chapelet à la Cathédrale, cercle invité: les Lacordaire de Côte Ste-Catherine.

Dimanche le 8: Journée des chefs au Camp St-Paul.

Prière Lacordaire

Seigneur Jésus, abreuvé de fiel et de vinaigre, bénissez vos apôtres de l'abstinence totale des boissons alcooliques, soutenez leur courage et leur zèle apostolique; apprenez-leur à être humbles et généreux, à servir la Cause de toute leur âme, à se dépenser pour elle de toutes leurs forces, à lutter avec énergie contre les préjugés alcooliques, à supporter charitablement l'ironie et les sarcasmes, à pratiquer la tempérance de tous les plaisirs permis à vivre avec Vous, par Vous et pour Vous, à Vous gagner les âmes par la douceur et la charité, afin que, par les Cercles Lacordaire et Sainte-Jeanne d'Arc, l'honneur, la santé, le bonheur, règnent dans leur vie, leur foyer, la société toute entière et que Dieu soit partout le premier servi.

Le Secrétaire.

Cours de solfège

Les cours de solfège et théorie gratuits commenceront le 5 octobre à 3 h. p.m.

L'inscription des élèves se fait les lundis soir, à 8 heures, durant le mois de septembre, dans les salles du Cercle Philharmonique de Saint-Jean, coin St-Georges et Mercier.

Les élèves au-dessous de 12 ans ne seront pas admis.

Aubaine: Dès que les élèves auront terminé leur cours de solfège, ils recevront des leçons pour instruments de fanfare gratuitement.

Ces cours vous sont offerts par le Cercle Philharmonique de Saint-Jean. Le professeur sera M. Vincent Brunelle, chef de musique.

A la porte des églises du comté de St-Jean

Dimanche, le 15 septembre, aux portes des églises du comté de St-Jean, des dames recueilleront les aumônes des fidèles pour l'Oeuvre des Servantes du T. St-Sacrement.

Le produit de cette quête servira plus particulièrement à défrayer le coût du chauffage du monastère au cours de l'hiver qui vient.

Nul doute que la population voudra se faire généreuse à l'égard de ces religieuses qui ont voué leur vie à la prière au pied du Saint-Sacrement.



Le T. R.P. Georges-Henri Lévesque, o.p., qui prononcera une causerie intitulée "Le civisme, cette grande chose", au banquet de la fête patronale du 80e anniversaire de La Société des Artisans, à Montréal (auditorium Ste-Bernadette), le 15 septembre.



AU COMITE DES BOURSES D'ETUDES. — M. Paul Yelle, président du Comite des Bourses d'études (prêt d'honneur) de la S.S.J.B. de Saint-Jean remettant à M. Jean-Pierre Primeau, de Saint-Isidore, un chèque, généreusement fourni par les donateurs et bienfaiteurs du diocèse, lui permettant de poursuivre ses études aux Hautes Etudes Commerciales pour devenir comptable agréé. Toute souscription doit être adressée au Comité des Bourses d'études, région de St-Remi: M. Paul Yelle; région de Longueuil: M. Gaston Labadie; région de Saint-Jean: M. Paul Hemmings et région de Saint-Hubert: Mme Rosario Martin.

Rapport des activités otéjistes de la paroisse Notre-Dame Auxiliatrice

L'Oeuvre des Terrains de Jeux de Notre-Dame, tout comme les autres paroisses, a fermé ses portes depuis quelques jours. De fait, l'été otéjiste 1957 vient de se terminer après mille et un événements. Afin de renseigner les citoyens de Saint-Jean et surtout les paroissiens de Notre-Dame, voici en quelques mots, ce qui s'est passé sur notre terrain.

L'inscription de cette année s'est révélée une fois de plus très encourageante. En effet, plus de 285 enfants se sont inscrits dès la première journée. Le lendemain les moniteurs procédaient à la formation des équipes avec une rapidité remarquable. Deux équipes de Grands, 4 de Moyens, 6 de Petits et 2 de Sableux composèrent l'O.T.J. de notre terrain.

Cette année encore, grâce à la bonne volonté de Guy Vigeant et de quelques moniteurs, nos otéjistes ont assisté à de magnifiques séances de jeux animées. A la suite de quelques arrangements, les otéjistes de la Cathédrale et de St-Edmond purent profiter de ce divertissement.

Le 3 juillet, le poste CHRS venait nous rendre visite. Pour cette occasion, Gérard Boutin, notre moniteur en chef, organisa un programme d'amateurs. Le trio Nolin, Boome, Harbec se distingua particulièrement. Nous remercions sincèrement Claude St-Denis, Nadeau Papineau et Michel Lessard d'être venus. L'émission passa le samedi suivant et rapporta un franc succès.

Le 19 juillet se tenait sur notre terrain l'élection d'un maire. Après une lutte serrée, Pierre Poulin remporta la palme sur Pascal Farella par la marge de 6 votes. Quelques jours plus tard, grâce à un magnifique travail du Père Tanguay, des moniteurs, André Boulais, Louis Hébert et Robert Choquette, les otéjistes assistèrent à de magnifiques séances de marionnettes. Nous profitons de cette occasion pour remercier bien sincèrement les abbés Léopold Paquette et Georges Tanguay pour leur grand appui à la bonne marche du terrain.

Le 7 août, l'abbé Georges Milot nous visita et apprit à Jean-Paul Guimond, moniteur de l'Athlétisme, quelques secrets en vue de la fête des parents. Celle-ci eut lieu le 14 août. Après une splendide parade à travers la paroisse, une brillante soirée se tint au parc Beaulieu. Nous nous devons de remercier ici tout particulièrement M. LePain et les Frères Maristes d'Iberville. En effet ceux-ci se rendirent à Notre-Dame avec 2 pelotons de cadets en plus d'une magnifique fanfare pour la parade.

Enfin, nous voici rendus au dernier item et qui n'est pas le moindre pour les otéjistes. Durant l'été, il y a des compétitions, au jour de pique-nique entre terrains. Cette année encore le terrain Notre-Dame Auxiliatrice a gagné le trophée de ballons-chasseur, de fers, de balle-molle chez les Grands, et l'Athlétisme chez les Grands et Moyens.

Donc, parents, voici ce qui s'est passé sur notre terrain durant l'été qui vient de se terminer. Nous espérons que nous nous reverrons l'an prochain et que nous vivrons encore une fois d'agréables moments.

Les Moniteurs de N.-D.A.

Unité Sanitaire de Saint-Jean-Iberville

PROGRAMME DES ACTIVITES DE LA SEMAINE
DU 9 SEPTEMBRE 1957

LUNDI, 9 septembre:
SAINT-JEAN: 9 à 11 heures a.m.: Clinique de Rayons-X.
SAINT-BERNARD: 2 à 3 heures p.m.: Clinique puériculture.
SAINT-VALENTIN: 3 à 4 heures: Clinique puériculture.

MARDI, 10 septembre:
LACOLLE: 2 à 3 heures p.m.: Clinique de puériculture.

MERCREDI, 11 septembre:
SAINT-JEAN: 9 à 11 heures a.m.: Clinique de Rayons-X
SAINTE-BRIGIDE: 2 à 3 heures p.m. Clinique puériculture.

JEUDI, 12 septembre:
SAINT-JEAN: 2 à 4 heures p.m.: Clinique puériculture.

VENDREDI, 13 septembre:
SAINT-GREGOIRE: 2 à 3 heures p.m.: Clinique puériculture.

Les Equipements de Bureau "RICHELIEU"
J.-L. CHARETTE
Prix spéciaux pour étudiants.
CLAVIGRAPHES NEUFS ET USAGES A LOUER
● Machines de bureau, coffre-forts, caisses enregistreuses, etc. Papier et rubans pour caisses, machines à additionner, clavigraphes.



Ameublement complet
224 Champlain, St-Jean **Tél. Fl. 7-7425**


PROTECTION
POUR VOUS
POUR VOS BIENS
POUR VOTRE FAMILLE

F.R.L

LEFEBVRE C. D'A. A
ASSURANCES
62, ST-JACQUES
SAINT-JEAN
Tél. Fl. 7-7585

La Nativité de la T.S.V. Marie (8 sept.) Le saint Nom de Marie (le 12 septembre)

Mon ami, tu voudras profiter de ces deux fêtes de la T. Sainte Vierge, ta mère du ciel, pour approfondir le rôle de Notre-Dame dans l'Incarnation et la Rédemption. C'est le Fiat de Marie, à l'Annonciation, qui a rendu possibles l'Incarnation, la Rédemption.

Aux yeux toujours limités de la terre, cette petite Juive qui naît est une enfant comme les autres. Pourtant, la Trinité se penche avec ravissement sur ce berceau, car cette créature est l'objet de sa particulière prédilection. Les hommes voient dans cette enfant naissant un bébé comme les autres: Dieu et les anges du ciel savent qu'Elle est l'Immaculée-Conception, la seule créature venue au monde sans tache, sans le péché originel.

L'empire romain et tous les puissants d'alors se livrent à corps perdu à toutes les réjouissances profanes, aux triomphes éphémères: personne ne soupçonne qu'en un coin de Palestine naît, à ce moment, une enfant qui sera, un jour, Mère de Dieu, Reine du ciel et de la terre, la créature la plus célébrée dans l'humanité. Les faux grands du monde, les potentats, peuvent, à ce même moment, se rouler dans les débauches de toutes sortes, se rire des purs, des fidèles de Dieu, de ceux qui suivent la loi d'amour. Leurs pauvres corps repus se décomposeront d'eux-mêmes, pourris par l'intérieur. Cette enfant naissant verra, un jour, son corps et son âme monter au ciel, dans la glorieuse assomption que Dieu lui accordera pour aller s'asseoir près de son divin Fils, le Roi éternel des siècles.

Depuis deux mille ans, que les hommes de tous pays louent la Vierge Marie, celle que Pie XII a appelée "la grande triomphatrice dans toutes les batailles de Dieu". Depuis deux mille ans que les artistes et les intellectuels de partout l'ont à ce point exaltée, qu'aucune personne humaine n'a davantage inspiré les créateurs de tous pays. Voilà le paradoxe: les moyens de Dieu, les voies du Seigneur ne sont pas les voies et les moyens des hommes.

Cette petite Juive qui naît, on lui donnera le nom de MARIE. Quel nom, après le nom de JESUS, est plus loué, plus aimé, plus célébré? Quel nom a plus de puissance pour mettre en déroute les ennemis du Seigneur? Satan tremble devant MARIE, parce qu'elle l'a vaincu, en acceptant de collaborer au plan divin de l'Incarnation et de la Rédemption.

Mon ami, plus que jamais, notre XXe siècle matérialiste qui craque de toutes parts, comme un avion à réaction qui se brise dans les airs, a besoin de MARIE, Mère de l'Unité chrétienne pour retrouver son équilibre et faire servir ses admirables découvertes scientifiques au bien de l'humanité, non à sa destruction. Seule MARIE peut redonner à tous ses fils de la terre cette fraternité qui les pousse à oeuvrer ensemble pour le bien commun. Seule MARIE peut les ramener à son divin Fils, Jésus, leur révéler les profondeurs de l'évangile, leur apprendre ces vertus aujourd'hui si ignorées et méprisées des mondains: l'humilité, la charité, la pureté, la douceur.

O Marie, par la puissance de votre nom, sauvez le monde!

ROGER BRIEN,
Président du Centre Marial Canadien, Nicolet

LITURGIE

MOIS DE SEPTEMBRE

Offices de la semaine

5 Jeudi — † S. Laurent Justinien, E.C. — Blanc — S. — Messe Statuit. Gl. M. (m).

6 Vend. — † De la Férie. — Vert. — Messe du dimm. précédent. Sans Gl. M. (m).
Messe votive du S.-C. — Blanc. Cogitationes. Gl. M. Cr. si la messe est chantée. Pr. du S.-C.

7 Sam. — † Messe Salve de la T. S.V. — Blanc. — S. — Gl. M. (m). Pr. T.S.V.

8 Dim. XIII ap. la Pent. — La Nativité de la T.S.V. — Blanc. — D. 2e cl. — Gl. 2e or. du dim., M. Cr. Pr. T.S.V. — II V. de la Nativité. Mém. du dim., Unus Y Dirigatur.

9 Lundi. — † De la Férie. — Vert. — S. — Messe du dim. précédent. Sans Gl. (2e or. de S. Gorgon). M. (m).

10 Mardi. — S. Nicolas de Tolentino, C. — Blanc. — D. Messe Justus. Gl. M. (m).
Valleyfield, 2e or. pour l'E. Anniversaire de son élection.

11 Merc. — † De la Férie. — Vert. — S. — Messe du dim. précédent. Sans Gl. (2e or. des SS. Prote et Hyacinthe). M. (m).
Libre. — Messe des SS. Prote et Hyacinthe. — Rouge. — Messe Salus antem. Gl. (2e or. de la férie). M. (m).

12 Jeudi. — Le S. Nom de Marie. — Blanc. — D.-m. Messe pr. Gl. M. (m). Cr. Pr. T.S.V.
Pr. eccl. de Montréal. — Le S. Nom de Marie. — Blanc. — D. 1re cl. — Messe pr. Gl. Cr. Pr. T.S.V.

Sommaire de 'Relations'

SEPTEMBRE 1957

Editoriaux: Nasser le surhomme. Le président Eisenhower. — Au secours du fédéralisme.

Articles: Cinéma et Violence (Joseph d'Anjou); L'autonomie municipale et l'Etat contemporain (Paul Gérin-Lajoie); Situation et avenir de la famille (Hervé Carrier).

Au fil du mois: Etudier d'abord le français. L'Acadie bouge. La paroisse Notre-Dame-des-Champs. Sur le devoir d'obéissance.

Commentaires: Le Pape nous parle. Démocratie syndicale. En trois mots.

Articles: L'U.R.S.S. et l'O.N.U. sur la sellette (Luigi d'Apollonia). Quand le divertissement est roi (Georges-Henri d'Auteuil). Nos artistes devant la tutelle étatsunienne (Jacques Cousineau); Horizon international (Joseph-H. Ledit).

Les livres: Le Chrétien face à l'Eucharistie, Cheminements de la charité, L'Ame, Dieu, la Destinée, 21 ans chez les Papous. Les Héritiers de saint François X. Yogin du Christ. Les Sectes protestantes dans la France contemporaine. Les Fondements du personnalisme de Maritain. Esprit, es-tu là? Occult Phenomena. Précis de Médecine pastorale. Introduction aux Morales professionnelles. La Médecine. La Greffe humaine. Indépendance et Statuts du médecin.

Relations, 8100 boulevard St-Laurent, Montréal 11. Tél. DU. 7-2541. Abonnement: $3.00 par année;

Arthur Beaudry
Réparations
d'accessoires électriques
186 NOTRE-DAME
Tél. Fl. 6-6789 St-Jean



Serait-ce un futur premier ministre?

"Qui sait? Cependant, quelle que soit sa carrière, nous nous devons de pourvoir le mieux possible à ses besoins.

"Il faudra beaucoup d'argent. C'est pourquoi nous économisons régulièrement, et c'est aussi pourquoi nous avons ouvert un compte à notre Jeannot à LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE".

765 SUCCURSALES AU CANADA POUR VOUS SERVIR

N 267BF

Succursale Saint-Jean, Qué. .. .. A.-D. Drysdale, gérant

Bureau à l'Hôtel St-Jean
le jeudi. Tél. Fl. 6-6886

Bureau: MA. 6081
Rés.: RA. 7-3880

CHARLES CHAMPAGNE
REPRESANTANT
Crédit Interprovincial Limitée

VALEURS de PLACEMENT
31 ouest, rue Saint-Jacques MONTREAL

USUEL

UTILE
indispensable à tous
SENSATIONNEL
par sa conception et ses techniques nouvelles
UNIQUE
le 1er en France imprimé en héliogravure
ELÉGANT
par son format et sa couverture
LISIBLE
grâce à son impression sur papier blanc pur

VIENT DE PARAÎTRE!

LE DICTIONNAIRE **USUEL**

QUILLET/FLAMMARION
1 VOLUME • $6.95
Prix de lancement

En vente aux **Editions du Richelieu Limitée**
170, RUE ST-JACQUES TEL. FI. 7-7529 SAINT-JEAN, Qué.

Fl. 6-6897  **Fl. 6-6897**

Votre Centre d'Achat pour
MATERIAUX DE CONSTRUCTION
GROS ET DETAIL

LA MAISON AU SERVICE PARFAIT

Maurice Trahan
— LIMITEE —

143, rue Mercier Saint-Jean, Qué.

Téléphone Fl. 6-6897

Vous pouvez toujours vous procurer, chez-nous, la fameuse décorative **PANELYTE, fabriquée à Saint-Jean même.**



SPÉCIAUX POUR L'OUVERTURE DES CLASSES

Nous avons en librairie tous les articles de classes pour étudiants à l'école, au couvent ou au collège



"LE RICHELIEU" se fera un plaisir de fournir à vos enfants, papier, crayons, plumes, porte-plumes, effaces, mine à crayon, aiguiseurs, règles, compas, rapporteurs, coupe - papiers, coffrets en cuir, en plastique, visières, etc.

LE STYLOGRAPHE Esterbrook



CHOISISSEZ... la plume avec la pointe qui convient le mieux à votre écriture... par son numéro!



Pour changer de plume ...faites simplement ceci!

AJUSTEZ-LA... à un porte-plume Esterbrook!



ÉCRIVEZ... avec un stylo qui correspond exactement à votre manière d'écrire!

Stylo complet tel qu'illustré **$3.25** autres modèles jusqu'à $8.00

Vous avez besoin de dictionnaires?

Canadiens, français, anglais, américains ?

Nous en avons un assortiment complet :



- **LAROUSSE**
- **MAME**
- **HARRAP'S**
- **WEBSTER**

jusqu'aux plus petits dictionnaires de poche.

SACS D'ECOLIERS

POUR GARÇONS ET FILLETTES

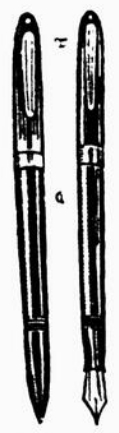
$2.25 et plus



Petits sacs plastique ou cuir

contenant crayon, gomme élastique et règles

35c et plus



Ensembles de plume et crayon

Waterman's, Venus, Sheaffer's, Esterbrook

Crayons automatiques 39c et plus

Plumes "Ball Pen" . 30c à $5.95



SERVIETTES

avec ou sans poignée

$2.75 à $20.

Crayons de couleur



Boîte de 6	**25c**
Boîte de 8	**35c**
Boîte de 12	**45c**

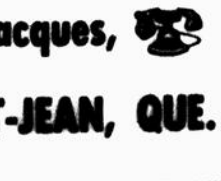
Crayons à mine noire

Premier	**.03 — 35c doz.**
Allouette (une efface)	**4c ch. — 45c doz.**
Hockey-Patria (sans efface)	**4c ch. — 45c doz.**

Règles en plastique **10c**

Cahiers brouillons .. **05c**

Cahiers d'exercices 10c



Encre : Waterman's, Parker Sheaffer's, Carter, Quick

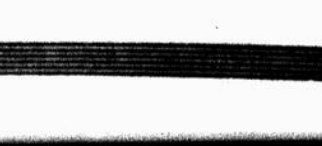
Aux Commissions Scolaires et aux professeurs

Un escompte spécial et substantiel est accordé sur l'achat de livres et articles de classe aux Commissions scolaires et au personnel enseignant.

Cahiers avec anneaux

8½ x 11
6 x 9½
5½ x 8½

55c chacun



Papier pour couvrir les livres, 6 couleurs différentes, 25c la verge

Les Editions du Richelieu Ltée

170, rue Saint-Jacques, ☎ Fl. 7-7529
SAINT-JEAN, QUE.

Succursale: 740 Côteau-Rouge, ☎ OR. 4-1331
VILLE JACQUES-CARTIER

Décret de la Sacrée Congrégation des Rites sur les choeurs mixtes

Cité du Vatican (CCC) — La S. Congrégation des Rites vient de décréter une série de dispositions relatives à l'usage du phonographe, de la radio, des choeurs mixtes et des projections cinématographiques dans les églises. Ces dispositions ont été prises en date du 7 mars 1956, mais n'ont été rendues publiques que le 23 avril 1957. Voici une traduction officieuse du décret, tirée de Ephemerides Liturgicae, vol. LXXI, No 3. Il est suivi d'un commentaire du R. P. A. Bugnini, c.m., directeur de Ephemerides Liturgicae, professeur à l'Institut pontifical de Musique sacrée, à Rome.

x x x

Réponse de la Sacrée Congrégation des Rites à des avis au sujet de l'usage des phonographes et de l'exécution du chant sacré par les choeurs mixtes dans les églises.

Son Exc. Mgr Benigno Carrara, évêque d'Imola, province de Bologne, Italie, a réclamé avec révérence de la Sacrée Congrégation des Rites qu'elle dissipe les doutes qu'il a ainsi formulés:

I. — a) Est-il licite de faire usage de phonographes et de radios, lors des cérémonies liturgiques, pour la transmission d'homélies, de sermons ou d'instruction religieuse de tout genre, quand le pasteur, en raison de l'âge, de l'infirmité physique ou d'autre cause, ne peut prêcher et qu'aucun autre prêtre ne peut le remplacer.

b) Au cours de ces cérémonies liturgiques est-il permis, par le truchement des appareils mentionnés ci-dessus, de transmettre des chants ou mélodies de musique religieuse sérieuse, digne et composée avec art, dans le but d'initier les fidèles à la musique religieuse, afin qu'ils puissent ensuite chanter à l'église;

c) L'usage de phonographes est-il permis pour la diffusion des passages liturgiques chantés de la Messe solennelle, que l'on appelle les services d'un choeur, totalement ou en partie, ou d'un organiste, afin que les non-initiés puissent apprendre le chant;

d) Peut-on faire jouer des enregistrements phonographiques dans les édifices sacrés un peu avant le début des cérémonies liturgiques (avant la messe, les vêpres, etc.) au moment où les fidèles entrent à l'église ou à la fin des cérémonies, quand ils en sortent.

II. — Si l'on tient compte qu'un choeur mixte ne peut jamais prendre place dans le sanctuaire ou derrière l'autel, l'on demande:

a) Si un choeur mixte peut prendre place au jubé, pourvu qu'il soit éloigné du choeur, près de l'entrée de l'église ou en quelqu'endroit des bas-côtés de l'église;

b) Si le choeur peut occuper les transepts qui voisinent le sanctuaire;

c) Si, au cours d'une Missa Cantata (messe chantée, mais en omettant le chant des parties du Propre de la messe) au moment de l'offertoire, l'on peut chanter des chants religieux dans la langue du pays ou des motets; si, également, ces chants sont de mise avant une Missa Cantata ou immédiatement après qu'elle soit dite.

III. — L'on demande, en dernier lieu, si dans les paroisses, spécialement celles qui n'ont pas de salle paroissiale, l'on peut utiliser un projecteur de cinéma dans l'église, aux fins d'enseignement du catéchisme, strictement, et, faire en sorte, ainsi, que le travail d'un groupe d'étude de fidèles en soit plus facile et plus efficace.

La Sacrée Congrégation des Rites après avoir pris connaissance de la décision de la Commission de Liturgie et, à la suite d'une considération diligente, stipule comme suit:

Partie I, réponse négative. Phonos et radios peuvent cependant être tolérés dans le but de faciliter l'enseignement en dehors des cérémonies liturgiques.

Partie II a) réponse affirmative; b; prière de s'en remettre au décret de la Sacrée Congrégation des Rites, numéro 4231.

Partie II c) réponse affirmative à la première question, affirmative à la seconde.

Partie III, réponse négative.

Ainsi que stipulé, avec ordre d'observance, en date du sept mars 1956.

Gaétan cardinal Cicognani, préfet.
Alphonse Carinci, archevêque, sec.

x x x

COMMENTAIRE

A la première partie (I) au sujet des phonos, magnétophones, distaphones et autres appareils du genre.

Il est fort utile que la Sacrée Congrégation des Rites donne son avis sur ce point considéré jusqu'ici comme exclu des dispositions de discipline liturgique existantes.

Il n'y avait à ce sujet aucune loi affirmative, sauf la brève allusion faite par la Sacrée Congrégation des Rites, en date du 26 septembre 1939 et publiée dans "Collectio Decretorum" (Seconde édition, Rome, 1946, p. 58) elle n'a jamais été publiée dans Acta Apostolicae Sedis et par conséquent n'a jamais pris force de loi; cette disposition ne pouvait-elle donc s'appliquer que dans ce cas particulier.

Cependant, le décret qui vient d'être publié n'a qu'une application particulière. Toutefois, en raison de la nature générale des sujets qui y sont abordés en détail, il se dégage du décret même une influence considérable; il manifeste l'opinion de la Sacrée Congrégation des Rites et il prend la forme d'une directive utile à tous. Pour ces motifs, nous le considérons donc comme une loi universelle.

Voici un bref commentaire sur certains points du décret:

1. Au cours des cérémonies liturgiques, il n'est pas permis d'utiliser des appareils de reproduction du son pour la diffusion d'homélies, de leçons de catéchisme, de musique ou d'accompagnement du chant des fidèles qu'il s'agisse des parties fixes ou mobiles de la Sainte Messe. Il n'est pas davantage permis de faire usage de ces appareils "un peu avant le début des cérémonies liturgiques, au moment où les fidèles entrent à l'église ou dès qu'elles sont terminées, quand ils en sortent."

2. En dehors des cérémonies liturgiques, ces appareils sont tolérés dans l'enceinte de l'église "pour l'instruction des fidèles."

Commentaires sur la partie II, au sujet des choeurs mixtes et de la langue du pays.

1. Les choeurs mixtes: La Lettre encyclique "Musicae Sacrae disciplina" (Musique Sacrée) en date du 25 décembre 1955, les permet. (Acta Apostolicae Sedis, vol. 48, no 23, 1956.

Le nouveau décret vient modifier sensiblement les dispositions existantes. Saint Pie X avait prohibé de façon absolue les choeurs mixtes: "Puisque la fonction du choeur, à l'église, est véritablement liturgique, il s'ensuit que les femmes, ne prenant aucune part à cette cérémonie, ne peuvent faire partie de la chorale. (Motu proprio "Inter Sollicitudines", 21 novembre 1903).

Toute législation précédant et suivant ce Motu proprio, se conformait à cette prohibition, notamment:

Le décret 3964, du 17 septembre 1897 à l'intention de Trujillo, Pérou: **il établit que la coutume suivant laquelle les femmes chantent aux messes solennelles, qu'elles se tiennent à l'endroit réservé à la chorale, ou ailleurs, doit cesser, comme "un abus"; cette pratique n'étant pas d'accord avec les dispositions apostoliques et ecclésiastiques."**

Le décret 4210, du 17 janvier 1908, à l'intention de **Puebla de Los Angeles**, Mexico, permet de former des choeurs mixtes, mais de telle façon que les "femmes et demoiselles ne se tiennent pas à un endroit à part, mais qu'elles demeurent dans l'église dans les bancs qu'elles occupent habituellement."

Le décret 4231, du 18 décembre 1908, à l'intention de New-York, prohibe strictement encore une fois les choeurs mixtes. La Lettre encyclique réfère au texte de ce décret, mais en donnant une réponse affirmative.

(Extrait du décret 4231, 1908): Dans presque tous les Etats-Unis d'Amérique, le terme "choeur" désigne un petit groupe de chanteurs, hommes et femmes, qui rendent les chants liturgiques au cours de la messe solennelle. Ce choeur, groupe d'hommes et même de femmes ou de jeunes filles, se tient à un endroit déterminé en dehors du sanctuaire, à quelque distance de l'autel; il n'y a pas d'autre choeur de chant. Par conséquent, nous demandons s'il serait permis, s'en rapportant au décret 4210, à l'intention de Puebla de Los Angeles, 17 janvier 1908, partie II, de faire chanter un choeur formé d'hommes et de femmes qui rendraient les chants liturgiques, en se tenant loin de l'autel.

Réponse: La réponse à la requête telle qu'exprimée doit être négative: elle n'entre pas dans les vues de la Sacrée Congrégation des Rites.

"C'est l'avis de la Sacrée Congrégation des Rites que chanteurs et chanteuses ne soient pas placés ensemble; toute disposition contraire doit être évitée; elle oblige l'ordinaire du lieu à en assumer la responsabilité en conscience."

Extrait de l'encyclique "Musicae sacrae" (1955)

S'il est impossible de grouper des chanteurs ou si les petits chanteurs ne sont pas assez nombreux, "l'on permet qu'un groupe d'hommes et de femmes ou de jeunes filles, placés dans un autre endroit que le sanctuaire, rendent les chants liturgiques de la messe solennelle, pourvu que les hommes demeurent complètement éloignés des femmes et jeunes filles et que l'on évite toute inconvenance. L'Ordinaire est lié en conscience en cette matière."

(Observation sur les décrets de la Sacrée Congrégation des Rites, portant les numéros 3964, 4201, 4231).

Par conséquent, le décret numéro 4231, cité dans la réponse de la Sacrée Congrégation des Rites, devrait être interprété, semble-t-il, à la lumière du texte de l'encyclique "Musicae sacrae."

Selon les dispositions établies par l'encyclique, les choeurs mixtes ne devraient être permis que dans les cas exceptionnels, i.e., "quand il est impossible de former un choeur de chant ou quand les petits chanteurs ne sont pas assez nombreux"; à "la messe solennelle", pourvu qu'il y ait permission préalable de l'Ordinaire du lieu, qui ne devrait l'accorder que pour des motifs sérieux (qui le "lient en conscience").

1.—L'usage de la langue du pays aux messes solennelles.

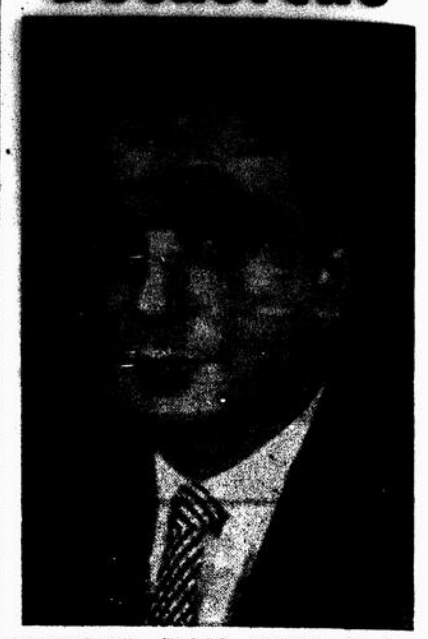
L'on ne peut changer à l'offertoire (ou à tout autre moment) les motets dans la langue du pays, à la messe solennelle; des motets peuvent être chantés, cependant, dans la langue du pays, immédiatement avant ou immédiatement après la messe solennelle même.

Commentaire sur la partie III: Les projections, images produites d'une machine par l'action d'une lumière, sont interdites dans l'église pour quelque motif que ce soit (pour l'enseignement du catéchisme, la diffusion de documentaires de vie missionnaire, etc.)

Le déjeuner

Le déjeuner est le repas le plus négliger de la journée bien qu'il soit le plus important, puisqu'il vient rompre le long jeûne observé depuis la veille. Les hygiénistes alimentaires recommandent de prendre, pour déjeuner, un jus d'agrume, une céréale chaude de grain entier, un oeuf ou du bacon, des rôties et un breuvage chaud. Un déjeuner de ce genre devrait mettre en train pour la journé de travail.

Recherché



MARCEL ROY, 269B St-Jacques, Saint-Jean — pour les meilleurs prix dans Saint-Jean, ameublements de salons — chambres — cuisines — tables lampes — Hi-Fi, T.V. Sylvania, poêles, refrigérateurs, lessiveuses, etc., etc.

A VENDRE

MAISON APPARTEMENTS
(5 logements), neuve, moderne, bien située

BUNGALOW, à différents niveaux (split level)
Spacieux, moderne, bien situé

TERRAINS COMMERCIAUX

TERRAINS RESIDENTIELS

●

VAL RICHELIEU CONSTRUCTION INC.

6-9527 — 300 Bellefleur

IMMEUBLES GUERIN
ENR'G
LIONEL GUERIN
GERALD U GUERIN
ADMINISTRATEURS
VENTE — ECHANGE
EVALUATION — HYPOTHEQUE

244 rue Mayrand — Fl. 7-1934
SAINT-JEAN, P.Q.

Pour toutes transactions immobilières, nous avons ce qu'il vous faut.

A VOTRE SERVICE, POUR BIEN VOUS SERVIR !

Vous êtes acheteurs de commerces?

Vous avez une propriété à vendre?

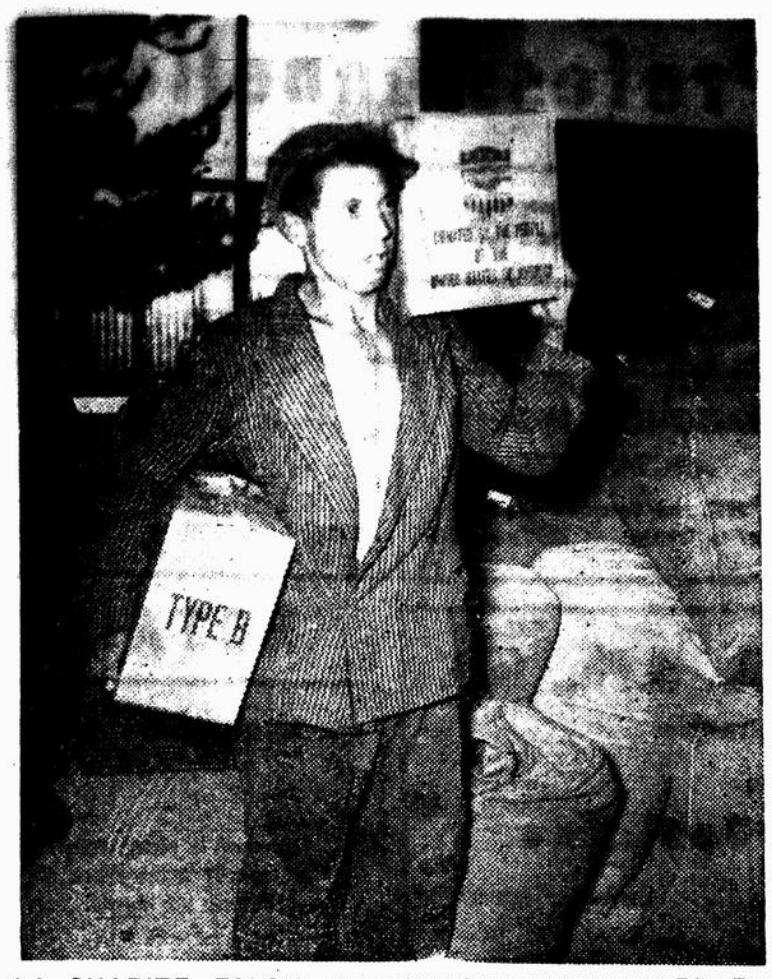
Nous achetons votre propriété et la payons comptant! Ce qui vous facilitera l'achat d'un commerce tel que:

- Hôtel de campagne ou de ville.
- Taverne avec ou sans propriété.
- Motel ou cabines de touristes.
- Salle à manger avec ou sans permis de bière et vin.
- Restaurant "Quick Lunch".
- Epicerie-boucherie licenciée.
- Epicerie-restaurant avec ou sans propriété.
- Magasin général de campagne.
- Garage de réparations générales.
- Station de gazoline à loyer ou propriétaire.
- Ferronnerie
- Mercerie, coupons ou nouveautés.
- Buanderie, "Valet Service".
- Boulangerie
- Pâtisserie
- Magasin de chaussures.
- Magasin de meubles.
- Magasin d'accessoires électriques.
- Magasin de cadeaux et de variétés.
- Etc., etc., etc.

■

Tous ces commerces et plusieurs autres de tous genres sont situés dans Saint-Jean et à l'extérieur de la ville.

☛ **Rendez-vous sur appointement de préférence**



LA CHARITE, ESPOIR DE MILLIONS D'APATRIDES: Par toute la terre, des millions d'humains, cinquante millions selon certains observateurs, ont renoncé, soit pour pratiquer les vertus chrétiennes et civiques, soit pour fuir un danger à leur existence même, à ce qui avait été la terre ancestrale, le pays où leurs gens avaient déployé une constante activité. Certains ont abandonné derrière eux des biens considérables; logés dans des camps où seule la charité ajoute un peu de douceur à leur vie morne, ces réfugiés tournent les yeux vers le monde libre, pour lui demander asile et en attendant, un peu de réconfort. Nous voyons ici un jeune réfugié qui manipule des fournitures de secours dans l'entrepôt d'un camp. Exerçons une charité exemplaire, dimanche le 8 septembre prochain, lors de la quête pour les Charités papales, les victimes de la guerre et les oeuvres d'assistance de l'Episcopat. (Cliché CCC)

Le Richelieu est votre journal, faites-le lire

La charité des populations épargnées, seul espoir de cinquante millions d'humains

Ottawa (CCC) — Par toute la terre, 50,000,000 d'humains se raccrochent à l'espoir de la charité de ceux que la tourmente des temps modernes a épargnés: ce chiffre effarant forme l'ensemble des réfugiés dispersés sur tous les continents et des immigrants qui ont cherché ces dernières années une nouvelle patrie. Pour les seuls réfugiés les relevés officiels donnent: 30,826,000, en 1939; 19,263,000, en 1947; 28,630,000, en 1952. Ces statistiques officielles ne sont pas nécessairement complètes, et il faut ajouter à ce total de quelque 40 millions, au moins dix millions d'autres dépatriés. Leur nombre n'a d'égal que leur misère et à ce double titre, l'épiscopat canadien exhorte les fidèles à penser à ces réfugiés, à l'occasion de la collecte des Charités papales, des victimes de la guerre et des oeuvres d'assistance de l'épiscopat, dans nos églises, le 8 septembre.

La Commission internationale catholique pour les Migrations, dont le siège est à Genève, déploie une inlassable activité à l'égard des réfugiés. Ses services sont trop nombreux pour que l'on puisse les mentionner tous ici. Il n'est pas que la guerre qui entaîne des migrations. Les catastrophes de tous genres; un sol appauvri qui se refuse à nourrir ceux qui l'arrosent de leurs sueurs, la sauvegarde des libertés ancestrales que l'exil dans un pays qui les respecte peut seul favoriser.

L'on distingue cinq grands groupes de réfugiés: ceux d'avant-guerre: Russes blancs, Arméniens, Espagnols... Ils n'ont plus de patrie. Ils ont connu plusieurs années de persécution. Ils n'ont pas de droits particuliers dans le pays d'accueil. En général, pas de réinstallation organisée.

Les rapatriés: personnes déportées pendant la guerre (par les Allemands ou par les Russes) qui ont été rapatriées à la fin des hostilités. Ils ont une patrie, ils ont connu quelques années de persécution souvent très grave. Ils jouissent de tous leurs droits dans le pays d'accueil qui est leur pays. En général, pas de réinstallation organisée.

Les personnes déplacées: celles qui ont été déportées pendant la guerre et qui ont refusé de rentrer dans leur pays d'origine à la fin des hostilités. Elles n'ont plus de patrie. Elles ont connu quelques années de persécution souvent très grave. Elles ne jouissent d'aucun droit dans le pays d'accueil. En général, leur réinstallation est organisée.

Les anticommunistes: ce sont ceux qui ont passé le rideau de fer ou de bambou depuis 1948. Ils n'ont plus de patrie. Ils ont connu une courte période de persécution ou pas de persécution du tout. Ils peuvent prétendre à certains droits auprès du groupe politique d'accueil. En général, leur réinstallation est organisée, mais moins que pour les personnes déplacées.

Les populations transférées: groupes — Indiens, Allemands, Finlandais, Arabes de Palestine — issus de règlements politiques d'après-guerre. Ils ont une patrie. Ils ont subi une courte période de persécution ou pas de persécution du tout. Leurs droits sont reconnus par leur pays d'accueil. Réinstallation souvent organisée par les autorités nationales, mais toujours difficile du fait des grandes masses.

A l'égard de ces personnes, le catholique se doit d'entretenir un esprit de compréhension internationale et de charité universelle; d'étudier l'actualité internationale pour la mettre à la portée de tous; d'organiser l'entr'aide mutuelle sur tous les plans de l'activité humaine. Ce mot d'ordre des Organisations internationales catholiques faisons-le nôtre, à l'occasion de la collecte des Charités papales, des victimes de la guerre et des oeuvres d'assistance de l'épiscopat.

L'an prochain sera inaugurée une porte de bronze de St-Pierre

Rome (CCC) — La première des trois portes de bronze de Saint-Pierre sera inaugurée l'an prochain, vraisemblablement à l'occasion du 81e anniversaire de Sa Sainteté Pie XII.

POUR LOCATION DE VAISSELLE, VERRERIE
pour réceptions, mariages, etc., voyez:
EMILE PELOQUIN
180, rue Trahan Saint-Jean Tél. Fl. 6-4500
● CHAISES A LOUER POUR TOUTES OCCASIONS
● GRANDES TABLES POUR BANQUETS
LIVRAISON FAITE A DOMICILE GRATUITEMENT



Le secours spirituel, préoccupation du Pape — Les soucis des oeuvres pontificales de secours ne se limitent pas aux besoins matériels les plus urgents à la suite d'un cataclysme ou de conditions exceptionnelles, ils s'étendent à la vigilance constante que l'Eglise exerce autour du bien des âmes. Ainsi, de nombreuses autos-chapelles sont parties du Vatican, pour les camps de réfugiés, par exemple. Cette photo récente nous montre Sa Sainteté qui bénit l'un de ces véhicules qui sera confié à un missionnaire itinérant. (Cliché CCC)

L'EGLISE du CHRIST

doit porter secours aux

PERSECUTES - pour leur foi en DIEU

AFFAMES -

SANS ABRIS -

VICTIMES DES MALHEURS DE TOUTES SORTES -

Vous ne pouvez pas refuser de répondre à l'appel de Notre Saint-Père le Pape.

Vous donnerez GENEREUSEMENT

A LA QUETE DU

DIMANCHE 8 septembre

pour les CHARITES PAPALES, les VICTIMES de la GUERRE et les OEUVRES D'ASSISTANCE de L'EPISCOPAT

"N'aimons ni de mots ni de langue, mais en actes, véritablement" (I Jean, 3, 17-18).

SECRETARIAT DE LA CONFERENCE CATHOLIQUE CANADIENNE — 447, RUE SUSSEX — OTTAWA 2, ONT.

L'ADOPTION



Service Social de Saint-Jean
La Centrale Catholique, 190 Laurier, Saint-Jean — Tél. FI. 7-7533
Service Social de la Rive Sud
Centre Ozanam, 1535 boul. Tremblay, Ville Jacques-Cartier. Tél. OR. 4-1553

Hélas!

C'était un des nôtres. Il était intelligent. Il avait quelque étude; il était bilingue; il avait un bon emploi avec forces promesses d'avancement, dans une institution anglaise. Et quoique d'origine authentiquement plébéienne, voilà qu'il était devenu aristocrate; vrai parvenu, il dominait des origines qui le faisaient rougir, des croyances qui le faisaient sourire, des moeurs qui lui faisaient pitié. Ah! ça ne lui avait pas pris de temps à mépriser, de toute sa hauteur, les prétendus préjugés et petitesses de sa religion comme, du reste, à accueillir, de toute sa largeur, les fausses maximes de nos frères séparés. Et vous imaginez sans peine la popularité que lui valut pareille attitude ou plutôt pareille platitude.

Où il paraissait, il était le héros, la merveille, le vrai, l'idéal catholique romain. Pourquoi n'y en avait-il pas davantage de cette trempe? Pourquoi n'étaient-ils pas tous de même? Ce serait le triomphe de la charité, de l'unité, de la chrétienté. L'Eglise romaine est trop intransigeante. Elle n'est pas de son siècle. Heureusement que d'aucuns savent s'affranchir et donner l'exemple, sinon le branle...

x x x

Eh bien! ce qui devait arriver arriva.

Monsieur Lelarge devint amoureux d'une belle dissidente. Elle aussi avait de l'allure, des lettres et de la liberté de pensée. Elle aussi avait une philosophie de la vie. Elle aussi avait son orgueil et son égoïsme... Sans doute qu'elle se marierait, mais il y aurait double cérémonie, devant le ministre et devant le prêtre; sans doute qu'on fonderait un foyer, mais on verrait à ne pas l'encombrer de cette marmaille dont débordent les maisons des catholiques; sans doute, qu'on ferait de la religion, mais les enfants seraient élevés dans celle de leur mère.

Monsieur Lelarge, tout à son amour et à sa tolérance, trouvait seulement naturelles et logiques les conditions que posait sa future.

Où cela devint cahoteux, c'est quand monsieur le curé voulut expliquer la fausseté d'une pareille position, la honte d'une pareille capitulation, les peines d'une pareille abdication.

Mais on a des convictions ou on n'en a pas. Monsieur le curé en fut, tout simplement pour sa remontrance. Et c'est devant le ministre, dans le temple protestant, qu'eut lieu en pompe d'autant plus grande qu'on y célébrait en même temps un triomphe, le mariage de M. et Mme Lelarge.

—Qu'il garde sa bénédiction, le curé, puisqu'il y met d'impossibles conditions! Le bon Dieu, Lui, est plus conciliant que ses prêtres. Avec Lui, tout s'arrangea bien!...

x x x

Le bon Dieu fit comme toujours. Il surveilla son monde avec une infinie patience. Et comme on l'ignorait délibérément, délibérément Il faisait comme s'Il n'eût point existé.

Notre couple, bien à l'aise, composa sa vie conjugale, son foyer, ses plans d'avenir.

On en vint à la conclusion qu'il convenait d'accepter un enfant, mais que pour en faire quelqu'un, pour le pousser d'emblée en lieu de vivre et de briler, il ne lui fallait ni frère ni soeur.

L'enfant vint. Un charme d'enfant! Et tout fut mis en oeuvre pour la réalisation de l'idéal. On eut les meilleurs pédiatres, les meilleures infirmières, les meilleures bonnes, en attendant les meilleures institutrices et les meilleurs professeurs.

Pour être bien sûre qu'aucun intrus ne viendrait demander sa part à la table de l'enfant choyé, la maman trouva aussi le praticien qui la garantirait à jamais contre cette éventualité. Tout était donc pour le mieux: les Lelarge n'auraient qu'un héritier.

Et dire que les catholiques en ont parfois une douzaine!...

Rien n'avait été laissé à l'imprévu. A supposer, par exemple, que le père dût mourir, ou la mère, ou même les deux, une assurance pourvoyait aux études et même aux voyages d'études du rejeton par delà l'Université.

x x x

En attendant, sous la vigilante direction d'un médecin renommé, on se gavait de principes d'hygiène, de vitamines et de bon air.

Ainsi préparait-on, enfin, le prototype du canadien français cultivé, libre, tolérant, populaire, coqueluche des mécréants et des dissidents, honneur et exemple de ses congénères, prélude à un ordre nouveau... quand soudain, sur un beau lac, au coeur des plus belles montagnes du monde, le garçonnet à la proue d'un joli yacht à essence, les parents à l'arrière, une explosion se produisit semant le feu et la panique en tous les points du petit navire.

Et dans leur impuissance à lui

Et dans leur impuissance à lui

vrai désespoir, dans le danger de perdre eux-mêmes une vie dont ils attendaient encore beaucoup, les malheureux époux virent brûler sous leurs yeux et sombrer dans l'eau traîtresse l'unique et l'irremplaçable rejeton de leur égoïste amour.

Le bon Dieu faisait sa remontrance, donnait sa leçon, corrigeait les mauvais calculs et en montrait l'inanité.

x x x

Quelqu'un, lors de l'accident, avait suggéré que nous offrions un petit garçon de la Crèche comme remplaçant.

Nous avions refusé.

Qui donc voudrait prétendre que nous avions mal fait!

V. GERMAIN, ptre

N.B. — **Si vous désirez adopter un enfant, veuillez vous adresser au Service Social de Saint-Jean, Centrale Catholique, Saint-Jean, Qué. Téléphone FI. 7-7533. Service Social de la Rive S. Centre Ozanam, 1535, boulevard Tremblay, Jacques-Cartier, Qué. Téléphone OR. 4-1553.**

Tél. 193 VARENNES
Coin des rue Ste-Anne et Guèvremont
Si possible, fixez vos rendez-vous d'avance.
Me Jules Phaneuf, b.a., ll.b.
NOTAIRE
Heures de bureau:
Le matin: 9 h. à 12 h.
Le soir: 7 h. à 9 h.
Le bureau est ouvert tous les jours de la semaine. — Les lundis, vendredis soir et le samedi sur "rendez-vous" seulement.

Tél. FI. 7-4592 FI. 7-1204
Jacques Gaudette
B.A., B.COM.
Comptable agréé
Bureau et résidence:
205, RUE BOUTHILLIER
SAINT-JEAN, P.Q.

Cartes Professionnelles

ARCHITECTES

Gérard CHARBONNEAU
ARCHITECTE
B.A., A.D.B.A., I.R.A.C.
54, rue Saint-Jacques
ST-JEAN Tél. FI. 6-4455
6260 Côte des Neiges
MONTREAL Tél. AT. 1669

JACQUES TOUGAS
— — — et — — —
JACQUES MORIN
ARCHITECTES
217, rue Jacques-Cartier
Tél. FI. 7-1629 St-Jean, Qué.

BERNARD LAVALLÉE
ARCHITECTE
7, VILLAGE SUISSE
Tél. FI. 6-3775 Saint-Jean

Jean-Marie Thuot, B.A., B.Ph., O.D.
Docteur en optométrie
★ ★ ★
Optométriste-Opticien
27, rue Saint-Jacques, Saint-Jean, P.Q.
Tél. FI. 7-2347
Bureau ouvert tous les jours de la semaine

Rés. 305 St-Hubert Tél. FI. 7-7482
MAURICE BOULAIS, A. P. A.
Auditeur Public Accrédité
SYNDIC LICENCIÉ
• • • •
Bureau: 39 St-Jacques Tél. FI. 7-7503—04

Hon. Paul BEAULIEU, C.A.
Roger DUGRE, C.A.
BEAULIEU & DUGRE
COMPTABLES AGRÉÉS
10 Est, rue Saint-Jacques
Tél MArquette 5344-5
MONTRÉAL
168, rue Jacques-Cartier
Tél. St-Jean FI. 7-3440
ST-JEAN, QUÉ.

HEBERT, ROY & CIE, C.A.
COMPTABLES AGRÉÉS
Sherbrooke: 114 Wellington, N., tél. LOrraine 9-1778
★ ★ ★
Représentant à SAINT-JEAN:
J. W. LAVIGNE, A.P.A.
350 Notre-Dame Tél. FI. 6-6827 - FI. 6-3894

JEAN-PAUL GREGOIRE
COMPTABLE AGRÉÉ
Bureau à Saint-Jean
38, rue St-Denis
Tél. FI. 7-1024
Bureau à Laprairie
83, rue Ste-Elisabeth
Bureau à Laprairie le mardi seulement, les autres jours à Saint-Jean

A. BEAUDRY & FILS
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN-LICENCIÉ
★ ★ ★
Fixtures électriques et accessoires de toutes sortes
BICYCLETTES C.C.M.
235 Jacques-Cartier Tél. FI. 6-3783 St-Jean, Qué.

NOTAIRE

Me Marc-André LAZURE
NOTAIRE
Bureau à Saint-Remi
Ouvert tous les jours et tous les soirs.
30, rue St-André Tél. 87

OPTOMETRISTES

Tél. FI. 7-2535
Dr J.-R. MEUNIER
OPTOMETRISTE
SPECIALISTE DE LA VUE
218, rue Richelieu Saint-Jean

Dr Gérald CLOUTIER
OPTOMETRISTE
Spécialiste pour la vue
Bureau ouvert tous les jours: 9h. à 6h. (excepté le mercredi)
Vendredi et samedi: 9h. à 9h.
Le soir: sur appointement
150 St-Jacques (coin Laurier)
Tél. FI. 7-4884 Saint-Jean

COMPTABLE

Tél. FI. 6-4612
Jean HÉBERT, l.s.c., c.a.
COMPTABLE AGREE
BUREAU ET RESIDENCE
227, rue Champlain
Saint-Jean, Qué.

CHIROPRATICIEN

HEURES DE BUREAU
Tous les jours: 10-12 h. — 2-5 h.
Lun., Merc. et Ven.: 7 à 9 h.
SAMEDI: sur appointement seul.
Raoul R. Lafleur, D.C.
Gradué de Palmer
RAYON-X
FI. 7-3488 210 Laurier
SAINT-JEAN, P.Q.

Roch Deslauriers
D.C.
CHIROPRATICIEN
66 St-Jacques St-Jean
Tél. FI. 7-4812
BUREAU: du lundi au vendredi: 9 h. à 11 h. a.m. — 1 h. à 5 h. p.m.
Lundi, mercredi et vendredi 7 h. à 9 h. p.m.
Samedi: 9 h. a.m. à 1 h. p.m.
—Sur appointement seulement—

La Page Féminine

Mozart assassiné

PAR

Marie-Antoinette Grégoire-Coupal

DU PLUS loin qu'il me voit venir, Gaston maintenant s'enfuit. Il a adopté un air nonchalant et voyou; il siffle, il renifle, il s'affiche avec Coco et Zoune, les mauvais garnements du village; il réussit en leur compagnie ses premières fredaines . . . qui lui vont très mal.

Ce revirement a débuté à la fin du printemps dernier. A dix ans, Gaston était encore un gosse timide, touché d'un léger complexe d'infériorité. Son père, demeuré quelque peu gavroche, n'avait certainement pas déteint sur lui, comme on dit, car le cordonnier a le verbe haut, politicaille à la première occasion et respire facilement l'encens, même quand il doit se le fabriquer lui-même. Sa mère est plus effacée, car elle n'a pas la tâche facile avec un budget modeste et sept enfants dont il est le cadet. S'accommode-t-elle à contre coeur de son destin? Je n'en sais rien mais j'en ai l'intuition.

Je connais peu ces honnêtes gens. Je les salue, je leur souris, j'entre dans la boutique quand il me faut faire solidifier mes talons, c'est tout. Mais j'aime les enfants, et Gaston me plaisait. Je sentais aussi qu'il m'aimait bien. Ses yeux le disaient quand je lui tapotais la joue ou qu'à l'occasion je le taquinais un brin. Il rougissait, il menaçait de crever ses poches par l'enfoncement de ses poings, ses dents luisaient entre ses lèvres charnues. Maintenant je crois bien que si je le rencontrais, il me répondrait quelque maladroite sottise afin d'étaler son intéressante et nouvelle personnalité.

Tout cela parce que, à l'improviste, je suis entrée dans la cordonnerie, un samedi du printemps dernier. Gaston était là, tout "chose", avec l'air d'un gamin qui vient de se payer une indigestion ou quelque malaise familier à ceux de son âge.

—Eh bien! Gaston . . . On dirait que ça ne va pas?

Il avait baissé la tête. Derrière le comptoit, son père avait redressé la sienne.

—Non, madame, ça ne va pas!

Cette voix de stentor!

Gaston était devenu cramoisi, et j'aurais pu suivre sur ses muscles le trajet de leur frémissement.

—Ça ne va pas du tout! Je viens de lui donner une de ces fessées dont on se rappelle encore à cinquante ans. Le drôle m'a menti et je lui ai appris ce que ça rapporte de mentir à son père!

Une pirouette, un coup de vent, Gaston avait disparu.

Je restai là, stupide. Une question me brûla les lèvres que je n'osai pourtant pas articuler...

—Et vous qui blaguez notoirement du matin au soir, quand vous administrerez-vous la fessée?

Distante, indifférente, je demandai un cirage et je payai sans ajouter un mot.

J'avais mal à la jeune fierté de Gaston... Et je pensais: "Non, on ne ment pas à son père, à moins d'en avoir très peur, quand celui-ci ne nous a pas lui-même appris à mentir...

S'il a dîné, ce midi-là, je suis certaine que le gamin l'a eue, son indigestion... Elle n'est pas encore passée, et il s'en console comme il le peut avec un petit démon cornu qui s'appelle la révolte et qui réussira peut-être à le défigurer définitivement.

C'est dommage, tellement dommage, car il était attachant, cet enfant, avec son petit sourire timide.

Vous vous souvenez le dernier chapitre de "Terre des Hommes", ce chef-d'oeuvre de Saint-Exépury? A l'avant-dernière page, juste au point de terminer le livre, l'auteur décrit ce convoi d'ouvriers polonais qui roule vers la terre natale. C'est la nuit. Assoupis, ces pauvres prolétaires "n'avaient point trouvé l'hospitalité d'un bon sommeil", "attaqués par tous ces bruits, toutes ces secousses qui les menaçaient dans leur oubli".

"Je m'assis en face d'un couple. Entre l'homme et la femme, l'enfant, tant bien que mal, avait fait son creux et il dormait. Mais il se retourna dans le sommeil, et son visage m'apparut sous la veilleuse. Ah! quel adorable visage! Il était né de ce couple-là une sorte de fruit doré. Il était né de ces lourdes hardes cette réussite de charme et de grâce. Je me penchai sur ce front lisse, sur cette douce moue des lèvres, et je me dis: Voici un visage de musicien, voici Mozart enfant, voici une belle promesse de vie . . .

"Mais il n'est point de jardinier pour les hommes. Mozart enfant sera marqué comme les autres par la machine à emboutir. Mozart fera ses plus hautes joies de musique pourrie dans la puanteur des cafés-concerts. Mozart est condamné . . . ".

Et plus loin, pour finir la page et le volume, Saint-Exupéry livre son souci d'homme de coeur: "Ce qui me tourmente, ce n'est point cette misère dans laquelle, après tout, on s'installe aussi bien que dans la paresse. Des générations d'Orientaux vivent dans la crasse et s'y plaisent. Ce qui me tourmente, les soupes populaires ne le guérissent point. Ce qui me tourmente, ce ne sont ni ces creux, ni ces bosses, ni ces laideurs. C'est un peu, dans chacun de ces hommes, Mozart assassiné . . . ".

Je regarde, entre Zoune et Coco, grimacer le petit Gaston qui ne veut plus accepter l'outrage de croiser mon regard, et je crois entendre, derrière son comptoir, le rire inconscient du père infanticide, de tous les pères infanticides qui traînent en eux, sans doute, le cadavre du petit Mozart qu'ils ont eux-mêmes incarné quand ils étaient enfants.

C'EST CHEZ...

Mme L. BERGERON, Lingerie

situé à 152, rue St-Jacques, St-Jean, tél. Fl. 7-1466

Que vous trouverez le vêtement idéal pour l'écolière et l'adolescente: brassières, gaines, gaines-culottes, etc.

- Ajustement gratuit
- Corsetière diplômée
- Altérations nécessaires effectuées.

Mischief LE NOUVEAU Wonder-bra

Le savoir-vivre des fumeurs

LES MEDECINS se montrent plus ou moins sévères à l'égard du tabac. Que fumer soit une pratique imprudente ou inutile, notre propos n'est pas d'en juger, mais d'en accorder l'usage avec les exigences de la bonne éducation.

Et, tout d'abord, un principe trop souvent oublié, ne fumez jamais sans en avoir demandé l'autorisation autour de vous. Mais oui, même en famille bien sûr! Et en voyage, bien que ce soit un compartiment de fumeurs, cette courtoisie est nécessaire à l'égard de dames âgées et recommandable d'un homme à une femme.

Un fumeur de pipe doit-il s'abstenir chez des amis ou chez lui s'il reçoit? En principe oui. Mais l'intimité accorde certaines licences. A de très bons amis, un hôte peut demander après le repas: "Trouveriez-vous très choquant que je fume ma pipe?"

Une maitresse de maison, attentive au goût de son invité, peut et doit, dans l'intimité, le mettre à l'aise: "Si vous avez emporté votre pipe, vous me ferez plaisir en l'allumant..."

Vous fumez, Madame, vous allez donc présenter votre coffret à cigarettes aux amies que vous recevez. Aucune d'entre elles n'accepte? Alors, force vous est de vous abstenir. Une maîtresse de maison ne peut se permettre de fumer si elle est seule à le faire.

En revanche, même si elle n'en a pas l'habitude, elle prévoit des cigarettes pour ses hôtes et leur en offre à plusieurs reprises, sans attendre qu'ils sortent leurs étuis.

Le geste de présenter allumette ou briquet allumé est un geste d'homme à l'égard d'une femme ou d'autres hommes, mais surtout pas d'une femme à un homme.

Alors, comment s'y prendre lorsqu'un invité "n'a pas de feu"? Vous lui offrez la boîte d'allumettes ou le briquet dont il se servira lui-même. Et surtout, ne vous avisez pas de souffler la flamme qu'il a allumée pour vous ; cela peut prêter à équivoque!

On n'allume pas une cigarette avec la précédente.

Il existe plus de personnes superstitieuses que vous ne le supposez, alors, pensez à elles! Jamais trois cigarettes avec la même flamme, vous gâcheriez la journée!

Pour parler, ne gardez pas la cigarette dans votre bouche ou ce, qui est plus vulgaire encore, collée à la lèvre inférieure.

A-t-on oublié le cendrier qui devrait toujours être placé à proximité d'un fumeur? Demandez où vous pouvez en trouver un, mais ne vous servez jamais de votre assiette ou de la soucoupe de votre tasse de café.

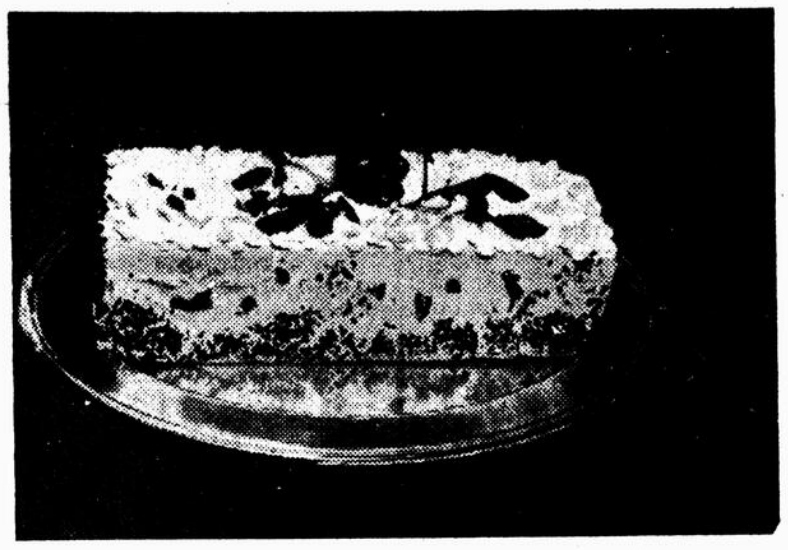
Au fait est-il correct de fumer à table? En tous cas, ne vous avisez pas, comme invitée, d'en prendre l'initiative. Laissez-la à vos hôtes. Le maitre de maison demandera d'abord si fumer n'incommode pas et ne donnera le signal qu'au moment du dessert.

Et voici deux circonstances où le fumeur le plus invétéré doit s'abstenir: dans une chambre de malade au cours de la visite d'amitié qu'il lui fait ;dans une pièce où se tient une future maman, souvent sensible à l'odeur du tabac.

N'oublions pas de signaler les deux gestes trop souvent en cours et que réprouve la bonne éducation: tapoter sa cigarette contre son étui ou sur le dos de la main pour en tasser le tabac; secouer en tous sens le briquet ou l'allumette au lieu de souffler pour l'éteindre.

● SOURIRE et BEAUTE

L'ADULTE dont les dents sont décolorées, irrégulières ou tombées, est vraiment désavantagé. De mauvaises dents non seulement minent sa santé, elles gâtent aussi son apparence. Puisque l'éclat de santé des dents se décide au début de la vie, on doit à l'enfant de lui faire soigner les dents dès l'âge de trois ans.



PAIN SANDWICH

Le pain sandwich présenté ici par la Section des consommateurs, ministère de l'Agriculture du Canada, permet 10 à 12 généreuses portions. Simplement cinq tranches de pain d'un demi-pouce d'épais entre lesquelles s'étalent quatre garnitures différentes: salade de poulet, tranches de fromage, salade de jambon, salade d'oeufs cuits dur. Garniture: fromage à la crème étendu d'un peu de mayonnaise, tomate découpée en rose, cresson et persil haché.

Peut-on se fatiguer des tomates fraîches?

Ce serait bien surprenant car les tomates fraîches sont si délicieuses et la saison en est si courte. Cependant au cas où quelques-uns deviendraient fatigués des tomates fraîches servies tout simplement en tranches ou en quartiers avec sel et poivre, les Economistes ménagères, Section des consommateurs, ministère de l'Agriculture du Canada suggèrent quelques façons un peu plus élaborées de les présenter.

Voici d'abord trois salades composées principalement de tomates et d'une petite quantité seulement d'autres légumes: tomates et concombre tranchés macérés une couple d'heures dans une vinaigrette condimentée à la marjolaine.

Tomates et oignons blancs tranchés, marinés une demie-heure dans du vinaire additionné d'un peu de sucre et d'une ou deux feuilles de menthe.

Tomates, chou-fleur, piment vert taillés en quartiers et en filets, déposés dans un plat frotté à l'ail et arrosés de vinaigrette parfumée au basilic.

On sert soit dans un plat de bois, dans un plat de verre ou sur verdure croquante.

Et maintenant quelques suggestions au sujet de la présentation de tomates fraîches entières. Creuser des cavités dans des tomates en enlevant les graines. Retourner pour faire égoutter et remplir de l'un des mélanges suivants:

hacher finement un reste de volaille cuite, quelques champignons crus, une ou deux tiges de persil frais et lier le tout de mayonnaise bien relevée. Napper de mayonnaise ferme et décorer de filts ou de motifs de piment vert ou de petites feuilles d'estragon.

préparer une bonne salade de céleri-rave ou de chou-fleur râpés et d'oeufs cuits dur écrasés condimenté d'origan ou de marjolaine. Napper de mayonnaise cuite et servir sur chicorée ou épinards.

farcir de fromage cottage condimenté d'échalotes, de persil et de romarin. Laisser raffermir quelques heures.

Si le coeur lui en dit la ménagère peut préparer des tranches de tomates sautées, rôties au four ou grillées comme accompagnement des viandes rôties ou grillées:

diviser en deux des tomates fermes préférablement pas trop mûres. Passer dans la farine et sauter dans du beurre chaud OU couvrir de panure beurrée et pousser à four chaud ou sous le grilloir et laisser dorer.

Des tomates farcies et gratinées se préparent en un rien de temps et se présentent bien comme mets de lunch ou de souper.

Préparer une farce à la viande ou au poisson. En remplir des tomates moyennes, pas trop mures. Saupoudrer de mie de pain fraîche et de fromage râpé. Arroser de beurre fondu et faire dorer à four modérément chaud (375°F.).

Pour apporter une saveur agréable et différente, les Economistes ménagères suggèrent de saupoudrer de basilic haché ou de décorer d'une petite feuille de basilic les tranches de tomates rôties ou grillées et de condimenter au basilic les farces destinées aux tomates.

Et voilà autant de façons d'accommoder les tomates.

Sages avis du Saint-Père sur les modes féminines

CITE DU VATICAN (CCC). — Sa Sainteté le Pape Pie XII a reçu récemment en audience un groupe de 200 personnes, personnel de direction et employés, de la maison de haute couture des Soeurs Fontana, fondée il y a 50 ans.

A cette occasion, le Saint-Père a dispensé des avis moraux qui devraient toujours guider les dessinateurs de modes féminines.

Les dessinateurs doivent prendre un grand souci de présenter des modes féminines, à la fois "modestes" et "saines".

La fondatrice de cette maison de couture Signora Amabile Fontana, accompagnée de plusieurs modèles et couturières, assistait à l'audience. Signora Fontana a remarqué, à l'adresse de Sa Sainteté le Pape, que sa maison fabriquait en diverses occasions les robes noires toute simples que le protocole exige des femmes admises aux audiences papales.

"Nous sommes heureux de pouvoir favoriser ainsi vos affaires", a répondu le Pape. Le groupe a offert à Sa Sainteté 100 garde-robes complètes au bénéfice des enfants pauvres.

Cours de gymnastique pré-natale

Des cours de gymnastique en vue de l'accouchement naturel se donnent toujours à l'Hôpital de St-Jean. En septembre, une nouvelle série de cours commencera. Il nous fera plaisir de recevoir toutes les nouvelles mamans désireuses de s'inscrire.

CONDITIONS

1—Etre enceinte de 4 mois et plus.

2—Avoir le consentement de son médecin.

3—Prix du cours: $1.00 par semaine.

Pour plus amples informations, s'adresser à: Garde Perron, I.L., 148 Notre-Dame, Tél. Fl. 7-2084; Garde Scott, I.L., 109 Missisquoi, Tél. Fl. 7-4025

SAINT REMI

BAPTEMES

BOURDEAU: Le 1er septembre 1957, en l'église paroissiale a été baptisé Joseph, Henri, Isidore, Bernard, enfant de M. Henri Bourdeau et d'Yvette Longtin. Parrain: M. Isidore Bourdeau; marraine: Albertine Brosseau, son épouse, grands-parents de l'enfant. Porteuse: Mme Viateur Boyer, tante.

—CARON: Le 1er septembre 1957, en l'église paroissiale, a été baptisé Joseph, Marcel, Jean-Marc, enfant de M. Wilbrod Caron et d'Anita Viau. Parrain: Marcel Caron, cousin de l'enfant; marraine: Jeanne Goyette, tante. Porteuse: Jeannine Viau, également tante de l'enfant.

Nos félicitations.

x x x

MARIAGE

Lefebvre - Daigneault

Samedi, le 31 août 1957, en l'église paroissiale, a été célébré le mariage de M. André Lefebvre, fils de feu M. Roch Lefebvre et de M.-Anna Sylvestre, avec Mlle Rita Daigneault, fille de M. Wilfrid Daigneault et d'Alma Demers.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Edouard Berteau, à 10 heures.

La mariée était accompagnée de son père comme témoin, tandis que M. Gérard Desrosiers servait de témoin à son beau-frère. Ce nouveau couple habitera Sorel.

Tous nos meilleurs voeux de bonheur les accompagnent.

x x x

IMPOSANTES FUNERAILLES DE MADAME FERDINAND COLLETTE

Le 26 août 1957, à l'âge de 79 ans, est décédée à sa demeure, après quelques semaines de maladie, Mme Ferdinand Collette, née Agnès Bédard.

Ses funérailles ont eu lieu au milieu d'une nombreuse assistance de parents et d'amis, jeudi le 29 août, à 10 heures.

Le cortège, précédé d'un landau de fleurs, partit du salon mortuaire A.-N. Ostiguy, pour se rendre à l'église paroissiale où le service fut chanté par M. le chanoine O. Thouin, assisté du R.P. Adéodat Gagnon, c.s.v., et de M. l'abbé Edouard Berteau, comme diacre et sous-diacre.

Mmes Albert Dubuc et Lionel Lefebvre firent la quête.

Conduisaient le deuil, les deux frères de la défunte, MM. Pierre et Ferdinand Bédard, suivis d'une délégation de Dames de Sainte-Anne.

Les porteuses d'honneur étaient: Mmes Alphonse Boyer, Sévérin Bédard, Elzéar Lefebvre, Joseph Yelle, Raoul Boyer et Rémi Yelle.

La défunte laisse dans le deuil, sa fille adoptive: Mme Sarto Bariteau (Laurette Boyer), ses frères: M. Pierre Bédard, de Hartford, Conn., E.-U., M. Aimé Bédard, de Saint-Remi, son demi-frère, M. Ferdinand Bédard, de Montréal; ses soeurs: Mme Pacifique Brisson (Alexina), Mme Wilfrid Leroux (Valérie), de St-Clet, sa demi-soeur; Soeur M.-Hélène des Anges, s.s.a. (Laurentia Bédard) de Lachine; sa belle-mère: Mme Béloni Bédard (Hélène Daigneault); son beau-frère: M. Raoul Collette; ses belles-soeurs: Mlle Zéphirine Collette, Mme Armand Collette (Eva Robert), Mme Alexandre Bédard, de Los Angeles, Mme Pierre Bédard, Mme Aimé Bédard, Mme Médéric Bédard d'Ormstown, Mass., E.-U., Mme Léopold Bédard, de St-Michel et Mme Ferdinand Bédard, plusieurs neveux et nièces et d'autres parents.

x x x

REMERCIEMENTS

Les familles Collette et Bédard remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion du décès de Mme Ferdinand Collette, soit par offrandes de messes ou de prières, par tributs floraux, par visite auprès de ces familles, ou par leur assistance aux funérailles.

x x x

DECES SUBIT DE Mme H. BENOIT

On annonce avec regret le décès subit de Mme Henri Benoit née Emma Leroux, survenu le 30 août 1957, à l'âge de 73 ans.

Funérailles lundi le 2 septembre à 9 heures.

L'inhumation aura lieu au terrain de famille à Lachine.

Nos condoléances à la famille.

PELERINAGE AU CAP-DE-LA-MADELEINE

Les paroissiens de St-Remi sont invités à se rendre au sanctuaire du Cap-de-la-Madeleine, le jeudi, 12 septembre 1957, pour la récitation du rosaire perpétuel.

Comme par les années passées, les habitués du sanctuaire connaissent le programme qui comprend la récitation du chapelet suivit de prières et de chants. Pour cette année, les heures de prières sont fixées de 9 heures a.m. à 4 heures p.m. Donc, les personnes qui désireraient faire ce pèlerinage ou celles qui peuvent offrir leurs automobiles pour faciliter l'organisation du voyage, sont priées de donner leurs noms à M. Yvan Ménard ou au Restaurant Riendeau.

x x x

PREMIER VENDREDI DU MOIS

Les paroissiens auront la joie d'avoir à l'occasion du premier vendredi du mois de septembre, la messe du soir. On a insisté pour obtenir cette faveur pour les fervents du Sacré-Coeur. Celui qui règne et règnera malgré ses ennemis, par le Coeur de Marie, notre Mère à tous.

On insiste pour que l'assistance arrive pour 9 h. 30 p.m. pour les prières préparatoires avait la messe réparatrice, qui sera à 9 h. 45.

Le Divin Coeur aime les personnes bien disposées. Il les accueille, les comprend; Il se penche sur eux, les écoute et leur indique la route du bonheur, de la paix et du salut. Il étend ses bras vers tous. Répondrez-vous à son invitation? Pourquoi refuser l'occasion de venir lui faire amende honorable?

On peut faire, dès le début de la journée, vendredi, l'offrande de sa journée, de son travail, en préparation de sa confession et de sa communion du soir.

Il faudrait entendre la messe toute complète, vu que la communion sera distribuée pendant la messe, à la communion du prêtre, on est prié de demeurer dans l'église pour faire l'action de grâces après la messe, convenablement et pieusement.

Les plaisirs du monde vous retiennent quelquefois jusqu'à une heure assez avancée de la nuit et il vous est agréable de changer de local pour satisfaire encore des curiosités ou des gourmandises; rarement on se plaint que ces attractions nous ont retenus longtemps ou que c'était ennuyeux et pourtant dans l'église on fatigue, on ne trouve rien d'intéressant.

Soyez donc généreux pour le Sacré-Coeur, au moins une fois par mois afin de combattre les maux contagieux qui affligent le monde et qui font tant de peine au Divin Coeur

x x x

VISITE ANNUELLE AU CIMETIERE

C'est dimanche prochain, le 8 septembre, après la messe de 10 h. 30 que se fera le pèlerinage au cimetière.

La mort fait des victimes à chaque jour, plusieurs de nos parents et amis reposent dans notre cimetière. Unissons nos prières en ce jour du souvenir à nos défunts.

La mort est une transformation, elle est le sommeil et la naissance à la vie éternelle, elle est le sommeil qui garde ceux qui nous sont chers, silencieux mais vigilants, invisibles mais présents, insensibles mais unis à Dieu. Que nos larmes et nos regrets deviennent des prières adressées au Coeur de Jésus.

Les personnes libres pourront se rendre au cimetière directement, afin d'y faire les prières d'usage et se joindre à la foule.

x x x

LE PAPE FAIT UN APPEL

Le Pape fait appel à tous les catholiques du monde entier, c'est-à-dire à tous ceux qui sont privilégiés, fortunés et qui peuvent donner sans se priver.

L'Eglise du Christ, doit porter secours aux persécutés, pour leur foi en Dieu, pour les affamés, pour les sans abris et les victimes des malheurs de toutes sortes.

Vous ne pouvez pas demeurer sourds à l'appel de Notre Saint-Père le Pape.

Afin de distribuer le secours spirituel dans toutes les contrées, vous êtes invités à verser généreusement à la quête dimanche le 8 septembre, à toutes les messes. Comme disait Monsieur le Curé: "Vous avez l'habitude d'être généreux, mais pour ceux qui sont comblés, donnez des deux mains".

x x x

VOYAGE

Mme Alcide Lauriault (Collette Collette) et ses enfants Yves et André, de Los Angeles, Californie, ont passé deux mois en promenade chez Mme Armand Collette.

SAINT-MATHIEU

Naissances

A St-Mathieu de Laprairie, le 29 juillet, à M. et Mme Lucien Isabelle, sont nés deux petits frères à Lise, baptisés le 30 juillet par M. le curé Gabriel Martin, sous les prénoms de Joseph, Gérald, Yvon. Parrain et marraine, M. et Mme Zéphir Isabelle, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Elisabeth Isabelle. Et Joseph, Gérard, Yvan. Parrain et marraine, M. et Mme Germain Pinsonneault, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Lucille Bourdon, cousine de l'enfant.

Nos félicitations.

SAINT-ISIDORE

Mariages

En l'église de St-Isidore, le 24 août a été célébré le mariage de M. Fernand Dubuc, fils de M. Aimé Dubuc, décédé et de Apolexine Dubuc, à Mlle Annette Trudeau, fille de M. Conrad Trudeau et de Agnès Gervais

Les témoins ont été MM. Conrad Trudeau et Léo Dubuc, pères des mariés.

En l'église de St-Isidore, le 24 août, a été célébré le mariage de M. Joseph Dorais, fils de M. Delvida Dorais et de Bertha Pitre, à Mlle Denise Yelle, fille de M. Jean-Louis Yelle et de Geneviève Labelle. Les témoins ont été MM. Delvida Dorais et Jean-Louis Yelle, pères respectifs des nouveaux mariés.

SAINT-BERNARD

Fête-surprise

Mercredi dernier, les membres de la J.A.C.F. ont vu à l'organisation d'une fête-surprise pour remercier d'une façon toute spéciale leur ancienne présidente en la personne de Mlle Estelle Guay.

A son arrivée, un chant approprié pour cette circonstance, lui fût interprété par les dix-huit jeunes filles réunies pour cette fête.

La fête débuta par l'exécution de nombreux jeux, chants et danses, ou chacune s'en donna à coeur joie.

Ensuite vint le goûter, et la présentation d'un succulent gâteau sur lequel étaient placées six bougies représentant les six années de travail et de dévouement qu'a présidées Mlle Guay.

Un toast lui fut offert par Mlle Thérèse Gamache, présidente, pour le beau travail d'apostolat accompli durant les six années de ses services dans la paroisse.

Donc, encore une fois, Estelle, nos plus sincères remerciements.

Messe

Vendredi sera le premier vendredi du mois. Venons nombreux recevoir les grâces nécessaires afin d'être bien disposés pour accepter d'une façon toute spéciale ce que nous réserve ce nouveau mois de septembre.

Communion

Dimanche, le 8 septembre, deuxième dimanche du mois, sera la communion générale des dames.

Mamans qui voulez voir régner le vrai bonheur dans votre famille pourquoi ne vous grouperiez-vous pas ensemble dimanche dans l'allée centrale pour le Lui demander?

Anniversaire

Nos meilleur voeux de bonheur, santé et longue vie à M. et Mme Achille Pinsonneault à l'occasion de leur 34e anniversaire de mariage, de la part de leurs enfants, parents et amis.

LACOLLE

Le 21 juillet a été baptisée Marie, Claire, Colette, née le 13, enfant de M. Roland Lalumière et de Odette Castagnier. Parrain et marraine: M. et Mme J.-Baptiste Castagnier, de St-Anicet, grands'parents.

Le 31 juillet a été baptisé Joseph, Benoît, né le 24 juillet enfant de M. Paul Paré et de Lorraine Leblanc, de St-Hyacinthe. Parrain et marraine: M. et Mme Ulric Paré, grands'parents.

Le 4 août a été baptisé Joseph, Pierre, né le 30 juillet, enfant de M. Georges Patenaude et de Adèle Régnier. Parrain et marraine M. et Mme Marcel Jolin, oncle et tante.

Le 11 août a été baptisé Joseph, René, Michel, né le 30 juillet, enfant de M. Wilfrid Bérubé et de Lise Barrière. Parrain et marraine: René L'Ecuyer et Micheline Barrière, tante.

Le 25 août a été baptisée Marie, Thérèse, Colette, née le 16 enfant de M. Arthur Fournier et de Béatrice Pinsonneault. Parain et marraine: M. et Mme André Pinsonneault, de Laprairie, oncle et tante.

Lisez "LE RICHELIEU" Vous serez très heureux, Confiez-lui votre publicité, Ce sera votre prospérité.

N.-D.-de-l'Assomption
(MACKAYVILLE)

Remerciements

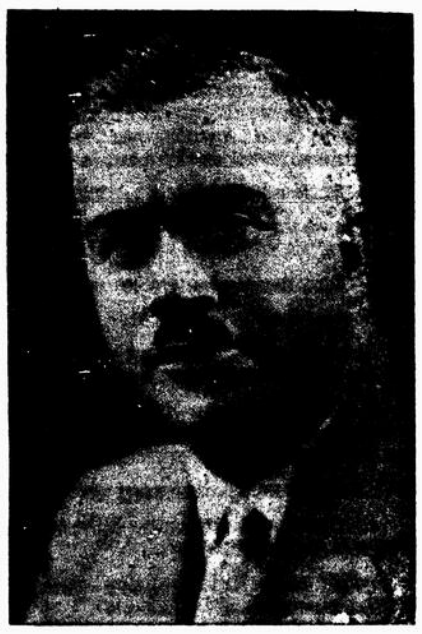
Cordial merci aux membres de la Fédération des Oeuvres de la paroisse N.-D-de-l'Assomption dont le président est l'infatigable Ulderic Raymond, ainsi qu'à MM. les syndics pour les réjouissances paroissiales organisées lors de la bénédiction de notre nouveau temple, réjouissances dont parents et enfants garderont un mémorable souvenir de ce 25 août 1957.

Premied Vendredi du mois

Comme à l'ordinaire, il y aura exposition du T. St-Sacrement vendredi soir à 8h. 30, confessions et messe aux intensions des participants à 9h. 30.

Que tous se fassent un devoir de venir prier ensemble et obtenir du Coeur de Jésus cet esprit de justice et de vérité chez les gouvernants, qui est aussi l'intention générale de l'Apostolat de la Prière.

PARTICIPEZ au développement du Québec en plaçant vos capitaux avec

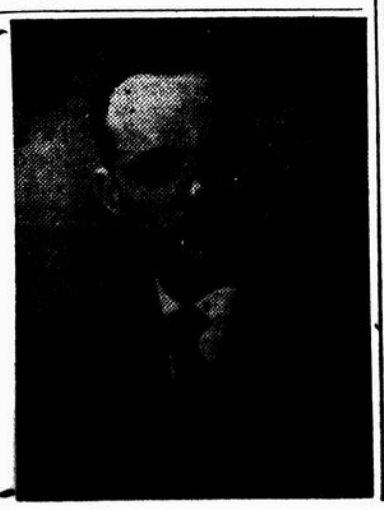


Gérard Matteau
VENTE ET ACHAT D'OBLIGATIONS
FI. 7-7533, local 9

A. N. Ostiguy
DIRECTEUR DE FUNERAILLES
informe le public, de l'ouverture du nouveau salon mortuaire, situé à l'ancien local du magasin "Levert", à Saint-Edouard de Nap.
S'adresser sur place à J.-P. Poissant & Fils, Saint-Edouard, Nap., tél. 616-r-13, ou à
A.-N. Ostiguy, 50 Chèvrefils, Ville Saint-Remi, tél. 76.

BUREAU: WEllington 5-4927 COUR: WEllington 5-5620
Belmont Demolition
Contracteur en démolition
Assortiment complet de matériaux de construction usagés à vendre tels que soliveaux, colombage, planches de toutes dimensions, plancher bois franc, carré de 2 et 3 pouces, poutres (beams) de fer, gros bois, fournaises, réservoirs à l'huile, bains, toilettes, éviers, plomberie, tuyaux de toutes sortes, fixtures électriques, blocs de ciment, escaliers de fer et de bois, portes, châssis, enfin tout ce qui sert à la construction ou à la réparation.
BUREAU: 538 Place St-Henri MONTREAL
COUR A BOIS: Chemin de la Côte St-Paul
(face au pont de la Côte St-Paul et tout près de la rue St-Patrick, Montréal).

Confiez-moi aujourd'hui vos problèmes de demain.
RODRIGUE POTVIN
Assurances Générales
Ville St-Remi Téléphone 151



ICI et LA

SHERRINGTON

Naissances

A Sherrington le 31 août a été baptisé Joseph, Jean, Léo, né le 29 août enfant de M. Arie van Winden et de Francisca Hooymans. Le parrain a été M. Jean van Winden et la marraine Marguerite Bourgault, oncle et tante.

Mariage

En l'église St-Patrice de Sherrington a été célébré le mariage de M. Jacques Legault, fils de M. Israël Legault et de Marie-Rose Lamarre, à Mlle Madeleine Palin, fille de M. Jean Palin et de Simone Lemieux. Les témoins ont été MM. Israël Legault et Jean Palin, pères respectifs.

Assemblée Lacordaire mensuelle

La prière abstinente ouvrit la soirée en perspective. Pour nous mettre dans une atmosphère pacifique et joviale, M. Hervé Bachand, séminariste joua deux morceaux d'accordéon: le premier fut un pot-pourri très bien choisi et l'autre fut "Vierge Marie" de Paulo Noël. Il fut très écouté et applaudi pour s'être si bien tiré dans ses débuts dans l'étude de cet instrument. Mlles Monique et Lauraine Bachand entonnèrent: "Aide-toi et le ciel t'aidera", de M. Gélinas. Puissions-nous tirer de cette chanson une belle leçon, celle de travailler avec joie et ardeur pour gagner notre pain quotidien. C'est le gage du bonheur. Après avoir pris connaissance du rapport financier et du compte-rendu de la dernière assemblée, nous chantâmes "C'est comme ça qu'on est heureux".

A notre grande surprise, M. l'abbé Antoine Rémillard, aumônier diocésain vint rehausser notre soirée de sa présence et nous encourager dans notre tâche. "Bambins de Carmen Dezieil, fut interprété par Mlles Hélène et Francine Giroux. C'est une esquisse du portrait enfantin: "Bambins, quand tu as l'âme en peine, joue sur ta mandoline, chante de ta voix caline. Tu as l'air chérubin. L'amour et la jalousie ne sont pas des jeux d'enfants. Quand tu as de soucis, va vers ta maman. Les mamans, c'est fait pour ça. Ton chagrin s'envolera". A la demande de Jésus, efforçons-nous de ressembler à ces tout-petits.

Deux autres étudiantes, Mlles Nicoles et Francine Boyer, à leur tour pour prêter main-forte au mouvement, unirent leurs voix dans :La joie du métier d'étudiant". "Jeune étudiant, tu aimes vivre. C'est ton bonheur. Travaille avec efforts, mets de l'ardeur dans tous les coeurs. Chaque métier te procure joies et peines, sache en tirer profit. Ton bras est fort et fier. Tu es jeune. Etudie chaque jour, toujours gaiement. Sois optimiste et surtout prie souvent pendant ta vie.

Mets-toi à l'oeuvre pour ton Dieu et ta patrie empressément. Chasse tous les chagrins, toutes les souffrances, c'est l'essentiel. Vis dans la confiance. Poursuit ton idéal". Voilà en quelques mots ta mission, jeune étudiant. N'est-ce pas qu'elle est belle et qu'elle te sourit? Elle vaut l'être bien remplie. . .

Puis, fit suite "Ma petite tête", du Père Aimé Duval, entonnée par les deux mêmes étudiantes. Pourquoi rêvés-je souvent le soir à cet éternel jour de fête, le ciel? Il faut vivre, aimer la terre mais celle-ci n'est qu'un passage. J'ose espérer, Seigneur, bien d'autres choses. Je vous demande de me réserver une place dans votre ciel, Jésus. Vous m'avez surpris à attentre et vous m'avez répondu "Ton ciel se fera sur terre avec tes bras". Jeunes ou vieux, grands ou petits, méditez ces courtes paroles.

M. l'abbé Rémillard ajouta quelques mots. Il félicita les nouveaux initiés et encouragea les membres dans leur travail continu. Notre aumônier nous rappelait les paroles de Mgr Coderre lors de leur retraite: "Le mouvement Lacordaide, c'est un mouvement qui me tient à coeur à cause du grand bien qu'il accomplit. Il peut travailler avec coeur et âme à fonder de nouveaux cercles dans d'autres paroisses pour accomplir ce travail, où sont les ouvriers?

Quelques-uns sont allés se perfectionner à Rigaud. A travers nos rangs ajoutait M. l'abbé, nous sommes capables de travailler comme des pionniers pour semer et répandre la doctrine Lacordaire, pour conserver et même augmenter notre flamme et notre enthousiasme. Pendant cette nouvelle année qui débute, dit-il, en septembre, redoublons d'ardeur dans nos prières. Renouvelons notre élan pour la récitation du chapelet à 4h. avec Son Excellence. Deux chapelets par jour, deux quarts d'heures pour causer avec Dieu, est-ce trop? alors qu'on emploie le reste de la journée pour nos propres affaires. Demandons à l'Auteur de toutes grâces, de jeunes recrues pour poursuivre notre tâche.

M. le curé insista pour que nous soyons des jardiniers de bonheur par notre sourire, notre travail et notre apostolat. Nous serons ainsi de bons chrétiens.

LAPRAIRIE
(LA NATIVITE)

MARIAGES

Cimon - Roy

En l'église de La Nativité, a été célébré le mariage de M. André Cimon, fils de M. Charles-Henri Cimon, et de Blanche Paradis, de St-Edmond, à Mlle Marguerite Roy, fille de M. Joseph Roy et de feu Célina Benjamin, de cette paroisse. Les témoins ont été les pères des époux.

Desranleau - Turgeon

En l'église de La Nativité, a été célébré le mariage de M. Luc Desranleau, fils de M. Emile Desranleau, et de Gertrude Noëlla Campbell, de L'Acadie, à Mlle Gaëtane Turgeon, de cette paroisse, fille de M. Raoul Turgeon et de feu Juliette Jacques, de Val Alain. Les témoins ont été les pères des époux

Goudreau - Jetté

En l'église de La Nativité, a été célébré le mariage de M. Gilles Goudreau, fils de M. Napoléon Goudreau et de Antoinette Berger, de cette paroisse, à Mlle Huguette Jetté, fille de feu Aulaye Jetté et de Lucille Dandurand, de Ste-Catherine. Les témoins ont été MM. Napoléon Goudreau et Albini Labelle.

x x x

NAISSANCES

A l'Hôpital de la Miséricorde, Montréal, le 10 août 1957 a été baptisé Joseph, Alexis, Rémi, Daniel, né le 5 août, enfant de M. André Surprenant, cultivateur, et de Lucille Miller, de cette paroisse. Le parrain a été M. Alexis Surprenant, grand-père, et la marraine Reine Lemieux, son épouse, grand'mère. Porteuse, Mme A. Miller, grand-mère

A La Nativité, de Laprairie, le 1er septembre, a été baptisée Marie, Marguerite, Gaëtane, Monique, née le 20 août, à l'Hôpital de la Miséricorde, enfant de M. Alphonse Thériault, machiniste et de Jeanne d'Arc **Demers. Le parrain a été M. René Thériault, contremaître de Mont-Joli, et la marraine Marguerite Ross, son épouse, oncle et tante. Porteuse: Garde Gaëtane Demers, tante.**

—**A La Nativité de Laprairie, le 1er septembre 1957, a été baptisée Marie, Léone, Florida, France, née le 20 août, à l'Hôpital de la Miséricorde, enfant de M. Maurice Arsius, mécanicien et de Lise Duquette, de cette paroisse. Le parrain a été** M. Gérard Duquette, de Farnham, et la marraine Florida Devault, son épouse, grands-parents. Porteuse : Carmen Duquette, tante.

A La Nativité, le 2 septembre, a été baptisée Marie, Christiane, Johanne, née le 1er septembre, enfant de M. Normand Martin, camionneur, et de Lucille Baker. Le parrain a été M. Victori Martin, de Laprairie, et la marraine Anne-Marie Demers, son épouse, grands-parents.

x x x

Nous sommes heureux d'annoncer l'arrivée d'un de nos anciens citoyens, M. Gilles Lussier, qui a pratiqué pendant quelques années sa profession de comptable agréé à St-Hyacinthe.

SAINT-BLAISE

Naissances

A St-Blaise, le 1er septembre 1057 a été baptisé Joseph, Gabriel, Pierre, Gilles, né le 25 août, enfant de M. Léo Girardin cultivateur et de J. Pinsonneault. Le parrain a été M. Gabriel Pinsonneault, de Saint-Jean et la marraine Rina Laurin, son épouse, oncle et tante de l'enfant.

Le 1er septembre 1957, a été baptisé Joseph, Charles, Claude ,né le 27 août, enfant de M. André Ethier marchand, et de Thérèse Bouchard. Le parrain a été M. Bernard Ethier et la marraine Jeanne d'Arc Bisaillon, oncle et tante de l'enfant.

A partir de dimanche prochain, le 8 septembre, nous n'aurons que deux messes dominicales: messe basse à 8h. et grand'messe à 10h.

Le R. P. Léopold, des PP. Picpusiens prêche actuellement une petite retraite à nos enfants et il sera avec nous vendredi pour entendre les confessions de 7h. 30 à 9h.30.

Qu'on en profite pour faire le Premier Vendredi et qu'on se rende pour la demi-heure sainte à 9h.

Statistique des familles en villégiature: 200 familles catholiques; 9 familles non catholiques.

Il y a donc en tout 209 familles de villégiateurs dont 116 dans la région du quai C'est une augmentation d'environ 30 familles depuis un an. Environ la moitié de ces gens sont propriétaires de leur terrain de villégiature.

M. le curé nous a annoncé sa visite paroissiale pour la semaine prochaine.

Notre paroisse est invitée à se rendre en pèlerinage au Cap de la Madeleine le 12 septembre en la fête du Saint Nom de Marie pour prendre part à la récitation du rosaire perpétuel: on nous a confié la période de 4h. à minuit. M. le curé doit s'y rendre et célébrer la messe au sanctuaire du Cap à 9h. le soir; il espère que beaucoup de paroissiens l'accompagneront.

Va et vient

M. et Mme Réal Dessant et leur fillé Jacqueline et son ami de Montréal rendaient visite à M. Adélard Cyr dimanche.

M. et Mme Alcide Derval et leur fils Jean de Ticondéroga rendaient visite en fin de semaine à M. et Mme Denis Boudreau et M. et Mme Théodore Térlele.

M. et Mme Robert Hébert, de St-Jean visitaient M. et Mme Jean Robert dimanche.

M. Clovis Beaudin de Montréal, a visité son père, M. Médor Beaudin. Beaudin.

Départ

Nous souhaitons bon succès à la famille de M. Oswald Patenaude qui nous quitte pour aller demeurer à Iberville.

Aussi à la famille de M. Jean-Marie Guay qui nous quitte pour aller demeurer à Saint-Jean.

HENRYVILLE

Naissances

A Henryville, le 1er **septembre, a** été baptisée **Marie, Alice, Gisèle** enfant de M. et Mme Clermont Ducharme née Claire Lefebvre. Le parrain et la marraine ont été M. et Mme Armand Ducharme. Porteuse: Jacqueline Lefebvre, tante.

Le 17 août a été baptisée **Marie,** Jeannine, Johanne, enfant de **M. et** Mme Jacques Day née **Thérèse Marchand.** Le parrain a été **M. M. Day,** frère de l'enfant et la marraine **Jeannine** Day, tante de l'enfant.

Que Dieu bénisse ces enfants!

Entrée au Juvénat

Bernard Archambault, Gérald Benoit, Marc Dupuis ont fait dimanche dernier leur entrée au Juvenat des Frères Maristes à Iberville.

Nous leur souhaitons bon succès et persévérance dans leur vocation.



ASSURANCES

★ Commerciales
★ Sociétés
★ Hypothèques
★ Vie
★ Familiales

Armand Martin, C.C.S.
Saint-Philippe de Lap.
MI. 3-8484
BUREAU: Edifice Transportation
132 ouest, Saint-Jacques
PL. 1871 Montréal

Occasion dans ce territoire

Une compagnie canadienne d'importance nationale offre une chance immédiate à des hommes ou femmes ambitieux de diriger un commerce local faisant affaire avec certaines des plus grandes chaines de magasins au Canada. Le travail peut se faire pendant les heures de loisirs si l'on veut; l'honnêteté et la confiance ont plus d'importance que l'expérience. Notre politique d'assistance financière vous promet un progrès rapide. C'est là une affaire de haut calibre pour des hommes ou des femmes qui ont des qualités supérieures.

LES ASPIRANTS DEVRONT AVOIR APPROXIMATIVEMENT $1,700.00

(Ce montant est garanti) mais il faut des références solides. Cette opportunité vous rapportera immédiatement un revenu mensuel élevé qui augmentera **rapidement avec** l'expansion des affaires. Nous préférons des personnes qui désirent gagner de $10,000.00 à $20,000.00 par année. Nous ne voulons pas de vendeurs à haute pression car il n'est pas question de vendre. Si vous êtes qualifiés et si vous avez l'argent nécessaire, écrivez aujourd'hui, en donnant votre numéro de téléphone ainsi que des détails qui pourront servir à une entrevue dans votre localité.

Ecrivez au Gérant, case postale 125, Station B, Montréal, Québec.

Arthur Laurin

PEINTRE-DECORATEUR

Expérience — Travail garanti

CH. 5-3623 **Napierville**

POUR VOS **MATERIAUX DE CONSTRUCTION**
DE TOUTES SORTES



★ BRIQUE
★ CIMENT
★ CHARBON
★ PEINTURE "CONANT"
★ ETC.

Adressez-vous à la maison

Hervé Janelle

Napierville **CH. 5-3348**

Spécialité: Tôle galvanisée et aluminium (Première qualité), Clous de toutes sortes — Gros et détail, à des prix défiant toute concurrence.

Toute commande sera appréciée et livrée avec soin et promptitude.

L'Histoire de Longueuil

par P.-René BELLEAU

(SUITE ET FIN)

Dans le domaine économique mentionnons la fonderie construite à l'angle des rues Ste-Elisabeth et Grant, sur un terrain concédé par le baron Grant, en 1844. Elle passa à Vincent et Courtois qui, avec l'aide de la municipalité l'agrandirent et la développèrent. Elle occupait le côté sud de la rue.

Une brasserie construite en 1846, par la Société Hurteau, Lespérance, Chénier, Lefebvre, continua ses opérations jusqu'en 1948, alors que déferla sur la province un vent de tempérance.

Un projet de construction d'un moulin à battre donna lieu à de longs débats judiciaires et la municipalité, qui appuyait le plan, y perdit $12,000.

Au point de vue municipal, le départ du Grand Tronc, qui avait à Longueuil ses ateliers, et déménagea à Pointe St-Charles, arrêta complètement la prospérité de la région. On décida alors de vendre des lots à bon marché et comme rien ne progressait, on crut que l'incorporation du village en ville serait la solution de tous les maux. La ville de Longueuil fut en effet incorporée en 1873. L'élection eut lieu le 9 mars 1874 et M. Augustin-Pierre Jodoin fut élu maire. Se mettant immédiatement à l'oeuvre, le nouveau conseil, après avoir organisé ses divers comités, décida de construire un aqueduc. L'entreprise fut confiée, le 1er septembre 1875, à Waterous Engine Work Co., au coût de $71,482.55. Dès 1876 on décidait de doter la ville d'égouts.

Lors de l'incorporation en 1873, les limites de Longueuil, fixées par proclamation de Lord Elgin, en 1848 étaient:

"au nord-ouest par le centre du fleuve Saint-Laurent; au nord-est par le lot numéro trente-sept du plan et du livre de renvoi officiels de la paroisse de Longueuil et partie par le chemin de péage de Longueuil à Chambly; au sud-est par partie du lot numéro trente-sept et le chemin de Gentilly et partie par les numéros cent trente-trois, cent trente-quatre, cent trente-cinq, cinq cent trente-six et cinq cent trente-sept des plans et livre de renvoi officiels susdits, et au sud-ouest par la ligne nord-est du lot numéro trois cent sept des mêmes plans et livres de renvoi officiels étant tracée l'ancienne voie de la compagnie de chemin de fer du Grand Tronc du Canada". Cette loi entra en vigueur le 12 février 1874.

La ville avait pris comme devise: "Labor et Concordia". Et en 1887-1888, la valeur de la propriété était la suivante: imposable, $619,592; non imposable, $183,050 et l'actif de la municipalité était de $100,711.07.

La paroisse avait aussi son régime municipal depuis 1845, en vertu d'une loi provinciale et à l'élection de 1855, M. Toussain Daigneau était élu maire et MM. Jean-Baptiste Ste-Marie, François David, Pierre Bétournay, Alexis Tremblay, Ls Lamarre et Bazile Daigneau, conseillers.

Pour comprendre le système scolaire actuel, il faut remonter à la loi Draper-Viger, en 1845, qui mit sur pied tout le programme d'enseignement primaire et "décréta l'établissement d'écoles élémentaires dans toutes les paroisses et chargeant les contribuables de pourvoir en partie aux dépenses occasionnées par ce nouveau système".

Dès 1935 Longueuil avait confié à des syndics l'administration des écoles de la paroisse.

En 1845 Longueuil élit ses premiers commissaires et lors de la réunion du 14 juillet de la même année, M. Louis Bourdon en devint le premier président. M. Isidore Hurteau fut nommé secrétaire.

La nouvelle Commission administrait les écoles suivantes:

"école française de garçons du village; école des SS. des SS. NN. de Jésus et de Marie; école anglaise de la paroisse de Longueuil; école du bas du fleuve; école du Chemin de Chambly, jusqu'à y compris la grande savanne; l'école du Chemin de Chambly, depuis la grande savanne jusqu'aux limites de la paroisse de Chambly; l'école de la Grande Ligne; l'école de la Côte Noire et du Petit St-Charles; l'école de la savanne".

En 1856, il fut décidé de diviser la commission du village et de la paroisse. Le 1er juillet de cette même année, la division fut approuvée et le surintendant de l'instruction publique M. P.-J.-O. Chauvreau, en avisa la commission de Longueuil et le 28 juillet avait lieu l'élection des premiers commissaires de la paroisse, MM. Laurent Benoît, qui fut président, Jean-Baptiste Baillargeon, Louis Daigneault, fils, Augustin Dubuc et Joseph Dubuc, commissaires.

Quatre ans plus tard, en 1860, la formation de la paroisse St-Hubert réduisit le domaine scolaire de Longueuil et de la paroisse et le nombre des écoles.

Vers 1848 les protestants, de plus en plus nombreux dans la région, décidèrent de s'organiser et aujourd'hui la commission protestante étend sa juridiction sur tout le comté de Chambly.

Les ponts reliant Montréal à la rive sud, les chemins de fer furent à l'origine du développement de la région aussi bien que la ville de Longueuil. A mesure qu'ils se multipliaient disparaissaient traversiers, omnibus et même les barrières, où le péage était exigé pour sortir ou entrer à Longueuil, du sud au de l'est.

De la famille LeMoyne elle-même, il ne reste que des souvenirs, à Longueuil: rues qui portent leurs noms, vieilles maisons ici et là, terrains qui furent donnés par quelques-uns de ses membres, une pierre dans la crypte de l'église St-Antoine, portant aussi le nom des LeMoyne.

La lignée des seigneurs LeMoyne de Longueuil se perpétue par les Grant. Une autre branche de la famille, celle des Sérigny, frère du 1er baron, est établie en France. Et à ces noms on peut ajouter celui de Montenach, famille noble suisse qui fut installée aux LeMoyne.

Charles Nicolas Fortuné de Montenach et Gaspard de Montenach étaient les fils de Nicolas de Montenach, bailli de Montagny par héritage.

Les deux jeunes gens furent attachés au régiment de Mauron, organisé par C. Meuron, en 1750, à la demande de la Co. des Indes Hollandaises. La guerre entre la France et les Pays-Bas, désorganisa le régiment. Gaspard finit ses jours à Odessa, où il avait épousé une grecque.

Quant à Charles Nicolas Fortuné, dont le régiment était passé au service de l'Angleterre, il arriva au Canada en 1813, pour prendre part à la bataille de Platzbourg (Plattsburgh), entre l'Angleterre et les Etats-Unis. La guerre terminée en 1815, dix des officiers du régiment de Meuron décidèrent de rester au Canada. Charles Nicolas Fortuné de Montenach était du nombre ainsi que Rodolphe Steiger, le capitaine de May, Odet d'Orsonnens. La Grande-Bretagne récompensa leurs services en leur accordant des concessions, parfois même des seigneuries.

Dès 1814, le jeune officier avait épousé Mlle Elisabeth Grant de Blairfindie, rameau détaché de la haute et puissante maison écossaise des vicomtes de Vaux dont le rôle dès le XIIIe siècle fut éminent dans l'histoire des Stuart.

Montenach avait 23 ans. Sa femme était fille d'Alexandre Grant de Blairfindie, procureur du roi, et de Marie LeMoyne, baronne de Longueuil. Par son mariage, Montenach devenait seigneur de Pierreville.

Le mariage avait eu lieu en l'église St-Antoine et le nouveau seigneur occupa une place de choix dans la société canadienne. Il fut membre du Parlement canadien et mourut le 28 mai 1832 et inhumé à Longueuil.

Il laissait trois filles et un fils. Emma de Montenach épousa Samuel Pritchard; Elisabeth Duding Whilelmina épousa Elzéar Perrault de Lignière (la mère de celui-ci était Louise Taschereau, tante du cardinal Taschereau. Cette famille était de noblesse de Tourraine, alliée aux marquis de Berry et aux comtes de Gallard).

Marie Jean Jessie épousa le comte de White.

Quant au fils, Théodore, né le 4 novembre 1822, il resta célibataire et porta le surnom de "bourgeois de Fribourg". Militaire de carrière, il s'appliqua à développer et organiser la milice canadienne. Il passa dix ans aux Indes et à son retour fut député puis se retira à l'île du Cerf, sa propriété. Il mourut à Montréal en 1885.

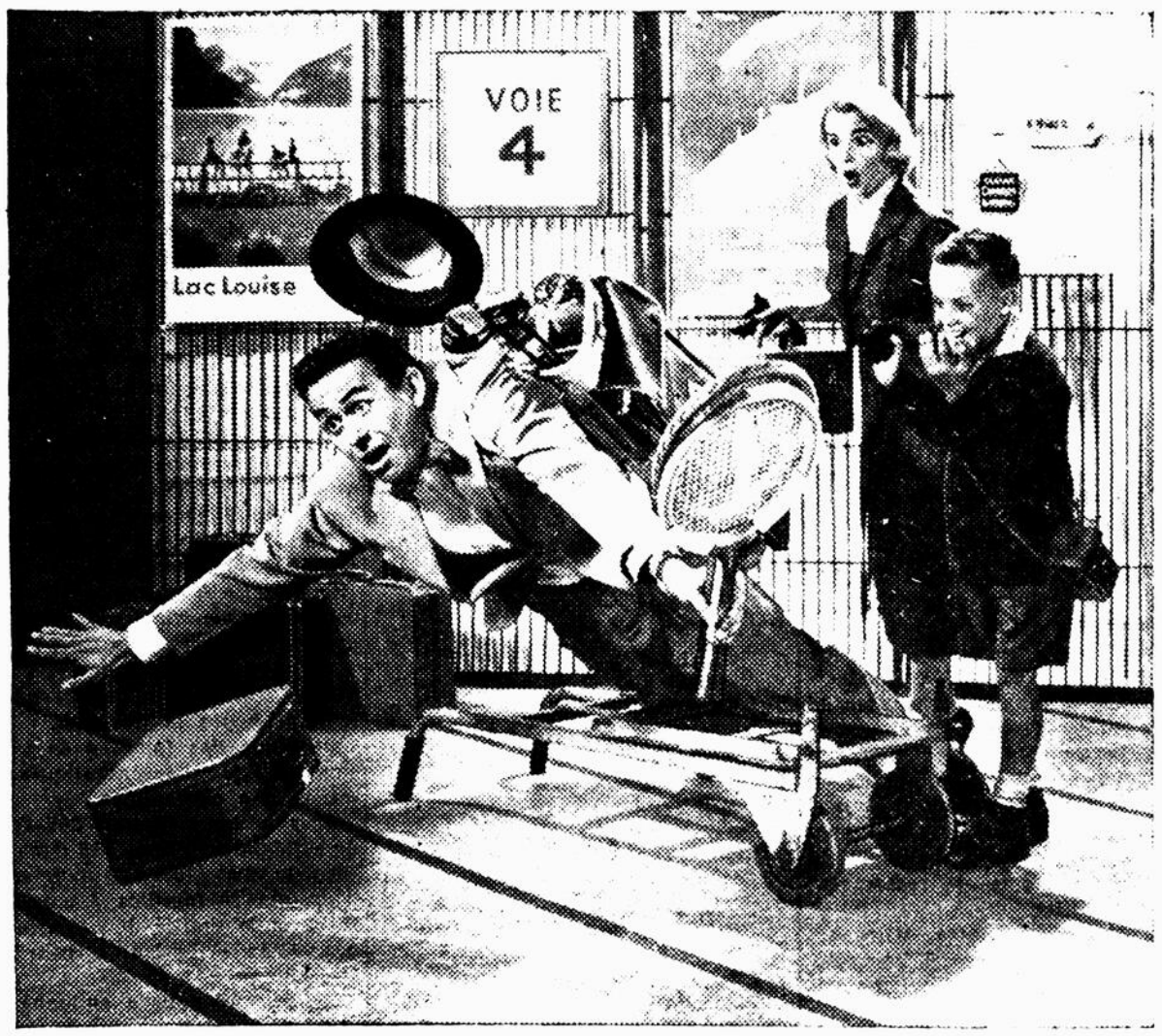
La dernière grande guerre marqua l'expansion réelle de Longueuil, quand les industries vinrent s'y établir, et les banques s'y installèrent. Cependant le voisinage de Montréal, rendu facile par les services de transport, a fait que le commerce a toujours été limité aux services essentiels et que la ville est avant tout résidentielle. Quant à la paroisse, surtout agricole d'abord elle s'est aussi transformée et est devenue ville, quand une partie de la population de Montréal y déborda au lendemain de la guerre.

Disposant de vastes espaces, ville Jacques-Cartier, de même qu'elle favorise l'habitation familiale, aide l'industrie et le commerce à s'y établir.

Au point de vue municipal le développement de Longueuil a été arrêté par la compression de son territoire, entre Jacques-Cartier et Montréal-Sud, de sorte qu'aujourd'hui la ville, administrée par un conseil composé du maire et de six conseillers et dirigée par un gérant, n'a pratiquement plus de terrains disponibles L'après-guerre vit une recrudescence de la construction domiciliaire, quand la ville mit à la disposition des nouveaux citoyens, des terrains à très bon compte.

Aujourd'hui Longueuil a une population de 15,584 âmes, comparativement à 9,472 en 1947 et que près de 60 pour-cent des résidents sont propriétaires.

(suite à la page 27)



Beaucoup de plaisir cet été?

. . . ou vos vacances sont-elles tombées à plat faute d'argent liquide?

Un bon moyen de n'être pas désappointé l'année prochaine est de calculer *dès maintenant* combien vos vacances de 1958 vont vous coûter. Ensuite ouvrez un "compte de soleil" à la B de M et, à chaque jour de paye, ne manquez pas d'y déposer assez pour acquitter les frais d'une journée de vos vacances.

Vous constaterez—comme l'ont fait des gens à l'esprit pratique dans tout le Canada — qu'un "compte de soleil" de la B de M est le moyen idéal de faire provision d'argent en vue de meilleures vacances. C'est une garantie absolue de plaisir et de soleil pour tout le monde et qui vous permet d'acheter plus de plaisir pour vos loisirs.

Pourquoi ne pas ouvrir votre "compte de soleil" aujourd'hui à la succursale de la B de M la plus proche? Les Canadiens épargnent plus d'argent à la B de M qu'à aucune autre banque.

BANQUE DE MONTRÉAL

La Première Banque au Canada

SUCCURSALES à votre service à ST-JEAN et dans les ENVIRONS

Succursale de St-Jean, angle des rues St-Jacques et Champlain: GASPARD FORTIER, gérant
Les autres succursales sont à Bedford, Cowansville, Laprairie, Longueuil, Napierville, St-Césaire, St-Lambert et Varennes

"MA BANQUE" B de M

AU SERVICE DES CANADIENS DANS TOUTES LES SPHÈRES DE LA VIE DEPUIS 1817

ROUX
Creme Color Shampoo



Nouveau Shampooing Colorant à la crème ROUX

Une coloration qui ne s'enlèvera pas et ne laissera aucune trace de démarcation, le nouveau Shampooing Colorant ROUX est le moyen le plus simple, le plus facile et le plus rapide pour embellir la couleur des cheveux. Il est recommandé pour tous les types de cheveux.



L'histoire de . . .

(Suite de la page 26)

L'évaluation totale est de $32,065,000.00 dont $7,235,567 non imposables.

C'est donc dire que c'est sur la propriété privée que porte le plus lourd fardeau des taxes et que même les locataires doivent payer leur part.

Pendant la dernière grande guerre, pour alimenter les industries et répondre aux besoins de la population Longueuil reconstruisit son aqueduc qui vient d'être amélioré à cause de la canalisation. Montréal-Sud est un bon client de la municipalité concernant l'eau et de plus en plus on parle d'annexion des deux municipalités. Tout récemment Longueuil a perdu l'occasion de vendre de l'eau à Boucherville.

Au point de vue scolaire la situation est à peu près la même que sur le plan municipal puisque la commission se sert du rôle d'évaluation pour la taxe qu'elle impose.

Avec une population d'environ 2,700 écoliers, elle dispose des écoles St-Georges, Ste-Rose, St-Pierre, Catherine Primeau et d'une nouvelle qui vient d'ouvrir ses portes aux catholiques français et anglais, dans 18 classes.

Le Collège de Longueuil, qui s'achemine vers son centenaire, puisque les Frères des Ecoles Chrétiennes arrivaient à Longueuil en 1857, peut se classer comme école supérieure, avec un cours organisé de la 6e à la 12e année inclusivement.

Au-dessus de cet enseignement organisé sous la surveillance de la Commission, l'Externat Classique de Longueuil, dirigé par les RR. PP. Franciscains, complète le cycle des études primaire et secondaire mis à la disposition de la jeunesse de Longueuil et de la région. Le Couvent des RR. SS. des SS. NN. de Jésus et de Marie, pour les filles, donne aussi un enseignement supérieur.

On pourrait montrer, sur le plan régional ce que fut le développement scolaire des dix dernières années. Ce serait entrer dans un domaine trop vaste que d'autres pourront étudier.

Avant de conclure cette trop brève étude, jetons un coup d'oeil sur cette vaste région qu'était le domaine des LeMoyne. Sans parler des municipalités qui bordent le Richelieu mentionnons celles d'un rayon de cinq milles à peine: Longueuil, St-Lambert, Montréal-Sud, Mackayville, Ville de LeMoyne, Greenfield Park, Ville Jacques-Cartier, Préville, dont la population totale en 1956 était de 110,633. âmes.

Citons enfin, quelques personnages qui ont illustré l'histoire de Longueuil et du pays lui-même. Les noms de Mgr Denaud, de Mgr Lartigues, de Mgr Signay, de même que celui de Mère Marie-Rose reviennent à la mémoire.

Il ne faudrait pas omettre ceux des Viger, des Papineau. Le plus illustre parmi ceux qui représentèrent le comté de Kent ou de Chambly dans nos Parlements, est sans doute et sans contredit celui de Denis-Benjamin Viger, dont les ancêtres d'après les historiens, seraient originaires de Longueuil. Né en 1774, avocat, journaliste, auteur, puis député et conseiller législatif, il représenta le comté de Kent du 25 avril 1816 au 2 septembre 1830. En 1843, il forme un gouvernement avec Draper Il fut président du conseil exécutif jusqu'en 1846 et siégea au Conseil législatif jusqu'à sa mort le 13 février 1861. Délégué à Londres avec Nelson et Cuvilier, pour y présenter les griefs du peuple contre Dalhousie, puis contre Stuart, il plaida la cause des Canadiens pendant deux ans et la gagna finalement. Dans ce deuxième voyage il était accompagné de son secrétaire F.-X. Garneau, l'historien. Pendant les troubles de 1837, il fut emprisonné dix-huit mois et libéré finalement sans avoir obtenu le procès qu'il réclamait.

Louis Michel Viger, neveu de Benjamin, fut député de Chambly, de 1830 à 1938. Mêlé aux troubles en 1837, il obtint son pardon en 1839. Elu ensuite dans plusieurs comtés successivement. On le voit aussi président du conseil exécutif. On lui doit la fondation de la Banque du peuple dont il fut le directeur-président à vie, avec un capital de $800,000, en vertu de la charte obtenue en 1844.

On retrouve dans l'histoire de Longueuil dès 1673, les noms de Dizier Viger, de Bonaventure Viger, en 1837-1838, de F.-B. Viger, conseiller en 1848.

Louis-Joseph Papineau, député de Kent de 1808 à 1814 était le cousin de Benjamin Viger. Il fut une grande figure politique de son temps. Mêlé aux troubles de 1837, ayant réussi à fuir, alors qu'on offrait $4,000 à qui le livrerait à la justice. Il se réfugia d'abord aux Etats-Unis, puis en France, où il passa plusieurs années. Amnistié en 1845, il revient au pays pour la scision dans le parti libéral canadien-français. Il mourut en 1871 après une fin de carrière mouvementée.

Les Préfontaine, les Taillon, les Rainville, furent parmi les chefs politiques que connut le comté de Kent et de Chambly, avec l'évolution du pays. Disons enfin un mot de cet artiste-peintre Cornelius Krieghoff, soldat, dessinateur, professeur et peintre. D'origine allemande, il aurait demeuré à Longueuil quelques années vers 1850, laissant des oeuvres illustrant vigoureusement la vie de la région à cette période: "Running the toll; Breaking the Lent".

Enfin, un dernier personnage que connut Longueuil est David Thompson, 1770-1857, arpenteur, géographe et explorateur renommé et qui mourut dans la misère à Longueuil, le 10 janvier 1857.

On pourrait terminer là une histoire remplie d'exploits et de gestes qui ont mis Longueuil et ses fondateurs au premier plan de l'histoire.

Que sera demain? Les plus optimistes voient une vaste agglomération dans laquelle seraient groupées les sept ou huit municipalités autour de Longueuil et qui se trouvaient dans l'ancienne baronnie. Un trait de plume peut amender les lois. Pourtant un geste de prévoyance vers 1945, aurait fait avec Longueuil et la paroisse une ville progressive. Bien au contraire Longueuil a perdu la plus riche partie du domaine, quand fut fondée la ville qui l'encercle.

Quand il fut question de fournir l'eau aux industries de guerre, Longueuil eut à payer les frais d'installation avec promesse que la ville garderait ce coin du domaine. Cette fois encore, Longueuil a perdu et paie aujourd'hui, principal et intérêt de ces travaux, dans la ville voisine.

Il ne s'agit pas de reprocher à qui que ce soit les événements de cette période mouvementée de l'après-guerre, mais gouverner, a-t-on dit, c'est prévoir.

Les autonomistes à tout crin sont contre tout projet d'annexion. Ils doivent cependant se rendre compte et ont sûrement expérimenté que la politique mène tout et s'immisce partout.

Une étroite collaboration dans tous les domaines nous permettra de remonter la pente dangereuse sur laquelle nous glissons. Pour cela, le retour à une juste compréhension des valeurs, spirituelles et nationales, que nous ont léguées les ancêtres, les fondateurs de Longueuil, s'impose.

Un étranger a écrit: "Si un seul parmi nous n'a pas compris à quel point les Canadiens français luttent, persévèrent, si un seul n'estime pas à sa haute valeur l'effort qu'ils ont fait pour nous scouts de France, il ne mérite pas les éloges que l'on fait de notre patrie".

C'est donc qu'il nous reste encore des qualités et c'est le Pape lui-même qui déclarait à un groupe de nos compatriotes: "La foi catholique fut pour les premiers colons de la Nouvelle France un principe de fidélité et d'héroïsme; elle les soutint dans leur labeur de pionniers, dans leurs souffrances, dans les épreuves de tout genre qu'ils eurent pour se créer une patrie où puissent fleurir, avec une jeune vigueur, les solides qualités qu'ils y avaient apportées. Aujourd'hui encore la magnifique fécondité, la robustesse, la générosité de vos familles témoignent d'un harmonieux équilibre spirituel et humain, que bien des peuples peuvent vous envier. Continuez, chers Fils, à faire fructifier ces dons que le Seigneur vous a confiés. Nous souhaitons non seulement qu'ils profitent du cercle plus ou moins limité de vos familles, mais qu'ils se déploient largement au service de votre pays et de l'Eglise, et qu'ils contribuent à lui attirer toujours plus nombreux ceux qui cherchent les signes indubitables de la vérité et de la charité chrétienne".

Ces paroles tombées de la bouche du Chef de l'Eglise sont absolument conformes aux buts des fondateurs de la Nouvelle-France, et devraient être un mot d'ordre pour tous.

FIN

Les plus grands spécialistes en linoléum

WILFRID SIRARD

906 St-Jacques St-Jean

Tél. Fl. 7-1340

TAPIS — LINOLEUM — TUILES

VENTE ET POSAGE

7 MOIS

POUR PAYER SANS INTERET

Tous genres d'assurances
- AUTOS
- CAMIONS (flottes)

Feu et Responsabilité:
- RESIDENCES
- COMMERCES
- INDUSTRIES

Pour renseignements

SIGNALEZ

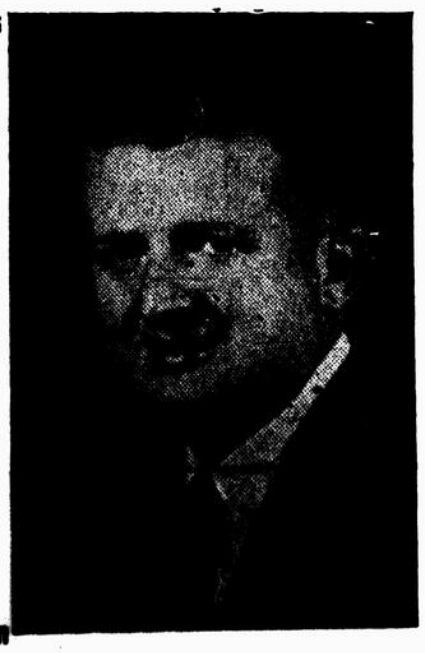
Fl. 6-4155

Le soir:

Fl. 6-5457

René G. Trahan

258 Champlain, St-Jean





Une victoire de la charité renouvellerait la face du monde

Ottawa (CCC) — La sollicitude de Sa Sainteté le Pape Pie XII à l'égard des déshérités ne s'est jamais démentie depuis le début de son glorieux pontificat, il y a 18 ans. Tout ce pontificat est marqué par la préoccupation des étrangers. Le Pape de la charité exhorte toute la chrétienté à regarder autour d'elle et à reconnaître comme un frère tout être humain qui souffre. Cette exhortation trouvera un fidèle écho dans le coeur de tous les fidèles canadiens, en ce 8 septembre, dimanche de la collecte des Charités papales et des victimes de la guerre et des oeuvres d'assistance de l'Episcopat. A la demande de l'épiscopat canadien, elle est faite dans toutes les églises.

Les témoignages de la sollicitude de Pie XII à l'égard des étrangers, des réfugiés, des miséreux sont particulièrement éloquents. Son Encyclique "Exsul Familial" est un véritable directoire pastoral pour les étrangers.

Afin d'adoucir les innombrables souffrances occasionnées par la guerre aux millions de prisonniers, de réfugiés, de déportés, Pie XII créa un Office d'Information, une Commission de secours, une Commission pontificale d'assistance aux réfugiés, etc. Pendant des mois et des années, les portes du Vatican furent ouvertes à d'innombrables réfugiés qui avaient tout perdu: palais, séminaires, collèges, maisons religieuses, tout ce qui avait un toit et des murs fut utilisé.

Enfin, la création à Genève de la Commission internationale catholique pour les Migrations (où siège le Secours Catholique) marqua l'entrée dans tous les organismes internationaux d'une représentation de l'Eglise pour les réfugiés. Partout les **Caritas** constituèrent des comités d'entraide.

Lorsque la guerre de Palestine entraîna l'exode de centaines de milliers d'Arabes, Pie XII créa la Commission pontificale pour la Palestine. Actuellement encore, elle distribue à cette population misérable, dont une infime minorité seulement est catholique, les secours recueillis dans le monde entier par l'"Association catholique de secours pour le Proche-Orient".

Par des lettres, des allocutions, des messages radiodiffusés, Pie XII n'a pas cessé d'appeler les évêques, les organisations nationales ou internationales, les gouvernements eux-mêmes, à prendre à coeur le très grave problème des exilés et des réfugiés. Suivons un aussi noble exemple et contribuons à l'occasion de la collecte des Charités papales, des victimes de la guerre et des oeuvres de l'épiscopat à faire disparaître de l'Europe la plaie du siècle: les camps de réfugiés.

Mauvais langage

Les enfants adoptent souvent des mots et des phrases qui ne sont pas de bonne société. Si les membres de la famille font toute une affaire avec cela, punissent l'enfant comme s'il était un grand criminel, le petit sera porté à être content de son coup et récidivera. On aura un meilleur résultat en expliquant tranquillement à l'enfant qu'il existe certains mots que les gens bien élevés se gardent d'employer. Les parents feront bien de ne pas parler de l'incident à d'autres adultes ni d'en rire en présence de l'enfant. La plupart des enfants entendent de vilains mots ou des remarques déplaisantes; mais, d'habitude, ils ont vite fait de les oublier.

Questionnaire Canadien

1. **A quel sport canadien est rattaché le nom de Lord Stanley de Preston, gouverneur général de 1888 à 1893?**
2. **Quel est le nombre total des sièges aux Communes?**
3. **Il y a cinq ans, le salaire hebdomadaire moyen dans l'industrie manufacturière canadienne était de $48.82. Quel est-il aujourd'hui?**
4. **En quelles années, la Nouvelle-Ecosse, le Manitoba et la Colombie britannique se rattachèrent à la Confédération?**
5. **En 1945, de tous les Canadiens qui payaient un impôt sur le revenu, 66 pour-cent avaient un revenu annuel de moins de $2,000. Quel est maintenant ce pourcentage?**

Réponses: 5. En 1953, dernière année pour laquelle la statistique est compilée, il n'y en avait que 22 pour-cent. 4. La Nouvelle-Ecisse en 1867; le Manitoba en 1870, et la Colombie britannique en 1871. 3. Au mois de juillet 1956, $62.91. 2. 265 sièges. 1. Le hockey, il fut le donateur de la coupe Stanley.

(Québec-Presse)

Un gros zéro en . . .

(Suite de la page 22)

montrer tels qu'ils sont dans tout ce qu'ils sont et dans tout ce qu'ils ont? Il n'y a pas de danger; ils sont eux-mêmes n'en déplaise à qui que ce soit. Eh bien, qu'attendons-nous pour faire la même chose de notre côté? Quel est donc ce complexe idiot qui nous pousse à être d'autres que nous-mêmes? Est-ce la peur de faire banqueroute en affaires si nous prenons un visage français? Quelle sottise! Quelle imbécilité! Ce serait tout à fait le contraire car si nous présentions un visage français en toutes choses et surtout en affaires, nos compatriotes Anglo-Canadiens et surtout les Américains nous trouveraient bien plus intéressants surtout pour des raisons d'ordre psychologiques faciles à comprendre car nous transigerions alors avec eux sur un pied d'égalité et lorsqu'ils viendraient chez-nous, ils s'y plairaient parce qu'ils y verraient précisément ce qu'ils viennent souvent pour y voir, c'est-à-dire quelque chose de DIFFÉRENT de ce qu'ils ont chez-eux.

Dans ce coin de l'Amérique du Nord où nous vivons, c'est notre mission, à nous, d'être DIFFÉRENTS tout en aimant nos compatriotes de l'autre élément. Il n'est **pas exagéré de dire que** ce mandat **nous est fort probablement** venu de **la Providence Elle-même.**

Pour mon humble part, ce n'est **pas parce que je déteste** les nôtres **que je leur tape sur la tête.** Tout au grand contraire, c'est parce que je **les aime et que je voudrais tant que nous devenions vraiment** QU'EL-QU'UN dans notre pays.

Gérard BROSSEAU.

Maladie immémoriale

Depuis toujours, les hommes et les animaux souffrent de l'arthrite, maladie qu'on ne comprend pas encore tout à fait. La médecine moderne a cependant imaginé des méthodes pour diagnostiquer la plupart des formes. A Condition de commencer au début, on peut traiter et souvent guérir l'arthrite.

Rien comme çà
...Tout à fait nouveau !

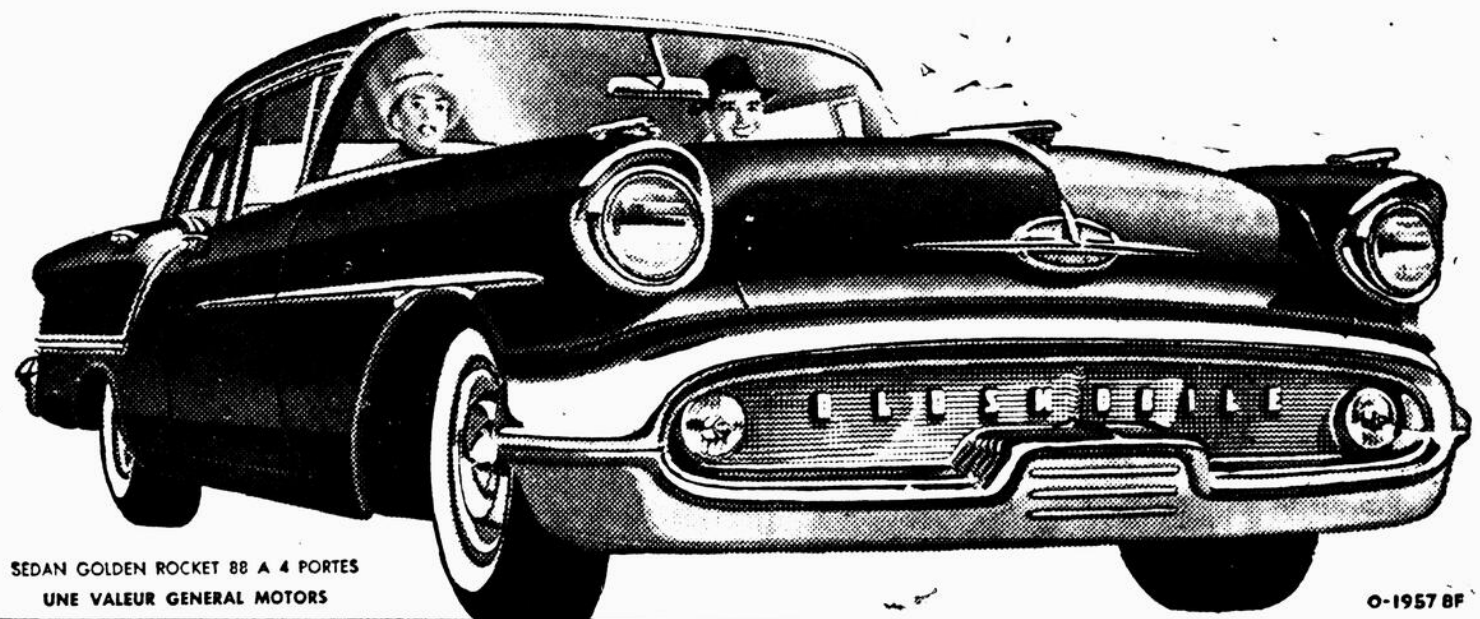


RUSCO
Tout acier, automatique
Porte Moustiquaire et contre-porte combinée
★
Une seule porte pour protéger contre les moustiques et contre le froid. Vous n'avez qu'à lever la vitre pour la ventilation — tout comme une fenêtre.
Demandez une démonstration gratuite
MARCEL DELAGE
203 St-Jacques Tél. Fl. 6-4756
Saint-Jean, P.Q.

Faites le pointage...

OUI! de toutes les voitures de sa catégorie de prix, la Oldsmobile "88" est celle qui offre le plus de caractéristiques de grosse voiture, le plus de confort . . . l'équipement le plus complet . . . sans supplément de prix!

NON! Il ne vous en coûtera pas une fortune d'adopter la splendide et ultra-avantageuse "88" . . . la Rocket Oldsmobile la moins coûteuse . . que vous pouvez facilement vous offrir.



SEDAN GOLDEN ROCKET 88 A 4 PORTES
UNE VALEUR GENERAL MOTORS
O-1957 BF

Les OLDS vous offrent davantage!
PASSEZ CHEZ VOTRE DEPOSITAIRE OLDSMOBILE AUTORISE

LASNIER & GALIPEAU Ltée
114, rue Richelieu Tél. Fl. 7-2385 Saint-Jean, Qué.

ICI et LA

SAINTE-JULIE

Mariages

En l'église de Sainte-Julie, le 31 août a été célébré le mariage de M. Fernand Girard, fils de M. Armand Girard et de Marie-Anne Batt, à Mlle Yvette Dalpé, fille de M. Anatole Dalpé et de Zénaïde Gauthier. Les témoins ont été MM. Benoit Gauthier et Anatole Dalpé.

En l'église Ste-Julie le 31 août a été célébré le mariage de M. Jacques Côté, fils de M. Roch Côté et de Thérèse Savard, à Mlle Denise Savaria, fille de M. J.-Baptiste Savaria et de Cécilia Pepin. Les témoins ont été MM. Roch Côté et Jean-Baptiste Savaria.

Bon voyage

A M. et Mme Arthur Pepin qui ont pris l'avion le 29 août pour un séjour en Europe. Ils visiteront l'Allemagne et la France.

A leur retour ils habiteront Ste-Julie. M. Pepin s'étant porté acquéreur de la propriété de son père.

Souhaits

Prompt rétablissement à tous les malades de la paroisse, notamment à Mme Pierre Lamoureux.

Naissances

Le 1er septembre a été baptisée Marie, Joanne, Manon, née le 29, enfant de M. Jean Lamoureux et de Denise Girard. Le parrain a été M. Normand Lamoureux et la marraine Yvette Lamoureux, frère et soeur de l'enfant.

Le 31 août a été baptisé Joseph, Simon, Mario, né le 30, enfant de M. Pierre-Paul Plante et de Marie-Paule Dupré. Le parrain a été M. Simon Provost et la marraine Diane Plante, oncle et tante.

Le 31 août a été baptisée Marie, Jeannette, Yolaine, née le 26 août, enfant de M. Julien Pepin et de Monique Trudeau. Le parrain a été M. Gérard Pepin et la marraine Jeannette Dubois, oncle et tante.

Nos religieuses

Un communiqué de presse rapportait la semaine dernière, que deux religieuses, Soeurs du Sacré-Coeur, enseigneront aux jeunes enfants des jardins d'enfance et des classes 1 à 4 dans la paroisse de Saint-Antoine-de-Padoue de Niagara Falls, Ont. Le R. P. H.-M. Tardif, O.F.M., qui a mené seul une vigoureuse campagne pour obtenir les classes bilingues à l'intention des enfants de langue française de la région de Niagara a vu ses efforts couronnés de succès, dernièrement, alors que l'on a annoncé officiellement que deux classes bilingues ouvriront le 3 septembre. Ces cours seront donnés par les RR. SS. Jean-Marc et Marguerite-du-Sauveur. La Commission des écoles séparées de Niagara Falls a autorisé l'organisation de ces classes et a accepté de défrayer les salaires des deux institutrices. La Commission fournira également les pupitres et le matériel scolaire. Les paroissiens de langue française s'occuperont d'organiser le transport des élèves.

Les petits Canadiens-français recevront un enseignement dans leur langue cette année, à Niagara Falls, et ce, pour la première fois, grâce à la magnifique collaboration des Srs du Sacré-Coeur d'Ottawa. On sait que ces mêmes religieuses dispensent l'enseignement dans nos écols paroissiales de St-Hubert, ainsi qu'au pensionnat-école normale; cette entreprise de nos religieuses est toute à leur honneur, et mériterait certes que les résidents de St-Hubert s'unissent à leurs efforts de quelques façons.

Quand on pense que depuis août 1955 une paroisse française est en voie de s'organiser à Niagara. Elle comprend la population française de la ville de Niagara et du canton de Stanford, soit environ trois cents familles canadiennes françaises. Là-dessus on soulignait dans le Droit d'Ottawa qu'il y a deux cents soixante-quinze enfants canadiens-français de 6 à 15 ans.

La Commission Scolaire de Niagara étant composée en majorité de catholiques irlandais, a toujours refusé jusqu'ici de fournir aux catholiques de langue française, l'enseignement dans leur langue. C'est une grande victoire des canadiens français de l'Ontario, que de posséder deux classes où l'enseignement sera donné en français. Ici, à St-Hubert, on vient de promettre une belle grande école aux catholiques de langue anglaise, qui sera construite dans un avenir prochain. Il faudrait que les catholiques irlandais de Niagara sachent ce qui se fait au Québec.

Les charités papales

Avez-vous pensé à donner autant que votre coeur vous le permette? Vous ne pouvez pas refuser de répondre à l'appel de Notre Saint-Père le Pape, qui a besoin d'aide afin de porter secours aux persécutés, aux réfugiés, aux sans abris, aux victimes des malheurs de toutes sortes.

SAINT-HUBERT

Bonne nouvelle

Les paroissiens étaient heureux d'apprendre le retour dans sa famille de M. René Bériault, sacristain. On sait que la maladie l'a frappé durement, ayant eu à passer sept semaines à l'hôpital. Etant présentement en convalescence chez lui, les personnes les plus contentes sont certainement les membres de sa famille.

Les Quarante-Heures

Je vous salue, ô vrai Corps, né de la Vierge Marie, qui avez vraiment souffert et avez été immolé sur la croix pour le salut de l'homme.

Vous, dont le côté transpercé a laissé se répandre de l'eau et du sang. Donnez-nous de goûter une dernière fois votre douceur avant le paraître devant vous. O doux Jésus! O bon Jésus! O Jésus, Fils de Marie!

Vient de paraître

Le dictionnaire du foyer catholique

Le travail accompli pour mettre sur pied ce dictionnaire est considérable et l'esprit dans lequel il a été conçu et réalisé est excellent. Il est à souhaiter que de nombreux chrétiens l'utilisent. Ils y trouveront dans le cadre commode de l'ordre alphabétique non seulement de nombreux renseignements utiles mais de précieux éléments pour une culture religieuse plus approfondie.

S. Em. le Cardinal Feltin.

Exclusivité Hachette

En vente aux Editions du Richelieu Ltée

au prix de $9.50

VARENNES

MARIAGE

Beauchemin - Brodeur

En l'église Ste-Anne de Varennes a été célébré le mariage de M. Roland Beauchemin, fils de M. Arsène Beauchemin, décédé et de Juliette Lozeau, à Mlle Yolande Brodeur fille de M. François-Xavier Brodeur décédé et de Eva Fontaine. Les témoins ont été MM. Roger Beauchemin, frère du marié et Armand Beauchemin, oncle de la mariée.

x x x

NAISSANCES

A Varennes, le 4 août 1957, a été baptisée Marie, Sylvie, Lyne, née le 27 juillet, enfant de M. Romuald Garceau et de Yvonne Rivard. Le parrain a été M. Viateur Garceau, et la marraine Jeannine Beaudoin, oncle et tante de l'enfant.

A Varennes, le 11 août 1957, a été baptisée Marie, Gisèle, Louise, née le 14 août enfant de M. Roger Petit et de Gisèle Provost. Le parrain a été M. Maurice Provost, et la marraine Marie-Reine Regimbal, oncle et tante de l'enfant.

A Varennes, le 14 août 1957, a été baptisée Marie, Thérèse, Francine, née le 14 août, enfant de M. Roger Petit et de Gisèle Provost. Le parrain a été M. Jean-Paul Petit et la marraine Thérèse Bénard oncle et tante de l'enfant.

A Varennes, le 18 août 1957, a été baptisée Marie, Rose, Sylvie née le 12 août 1957, enfant de M. Hermel Pellerin et de Madeleine Laramée. Le parrain a été M. Camille Gamache et la marraine Rose-Anna Pellerin, oncle et tante de l'enfant

A Varennes, le 26 août 1957, a été baptisée Marie, Rollande, Francine, née le 21 août, enfant de M. François Borduas et de Rollande Geoffrion. Le parrain a été M. Roland Geoffrion, et la marraine Marie-Ange Emond, grands-parents de l'enfant.

A Varennes, le 11 août 1957, a été baptisée Marie, Annette, Céline, née le 3 août, enfant de M. Maurice Lemay et de Yvonne Rousseau. Le parrain a été M. Maurice Tremblay et la marraine Annette Rousseau, oncle et tante de l'enfant.

x x x

SEPULTURE

Le 2 août 1957, est décédé en cette paroisse à l'âge de 58 ans, 6 mois et 13 jours M. Louis-Philippe Choquet, époux de Amanda Chaput, décédée. Le service a été chanté le 5 août 1957 en l'église paroissiale par M. l'abbé Emmaüs Ferland. La dépouille mortelle fut inhumée dans le cimetière paroissial de Varennes.

A la famille en deuil, nos sincères condoléances.

Ville Fort Chambly

Notes sociales

M. et Mme Zotique Potvin font actuellement un séjour en France.

Mme D. Roy est revenue d'un voyage à Valleyfield.

Mme D. Cornelier, de Burlington, Vt., de passage chez M. et Mme M. Emond récemment.

M. et Mme Armand Auclair et [illegible] d'un voyage [illegible]

Noyade

On a retrouvé dans les eaux du bassin de Chambly le corps de M. Emilien Ste-Marie, 51 ans, de 2501 rue Quesnel, à Montréal. M. Ste-Marie passait ses vacances chez M. Emile Léveillé, de Chambly, depuis vingt-cinq ans, où il avait loué un chalet d'été. La mort est due à une trombose coronaire.

x x x

Accident

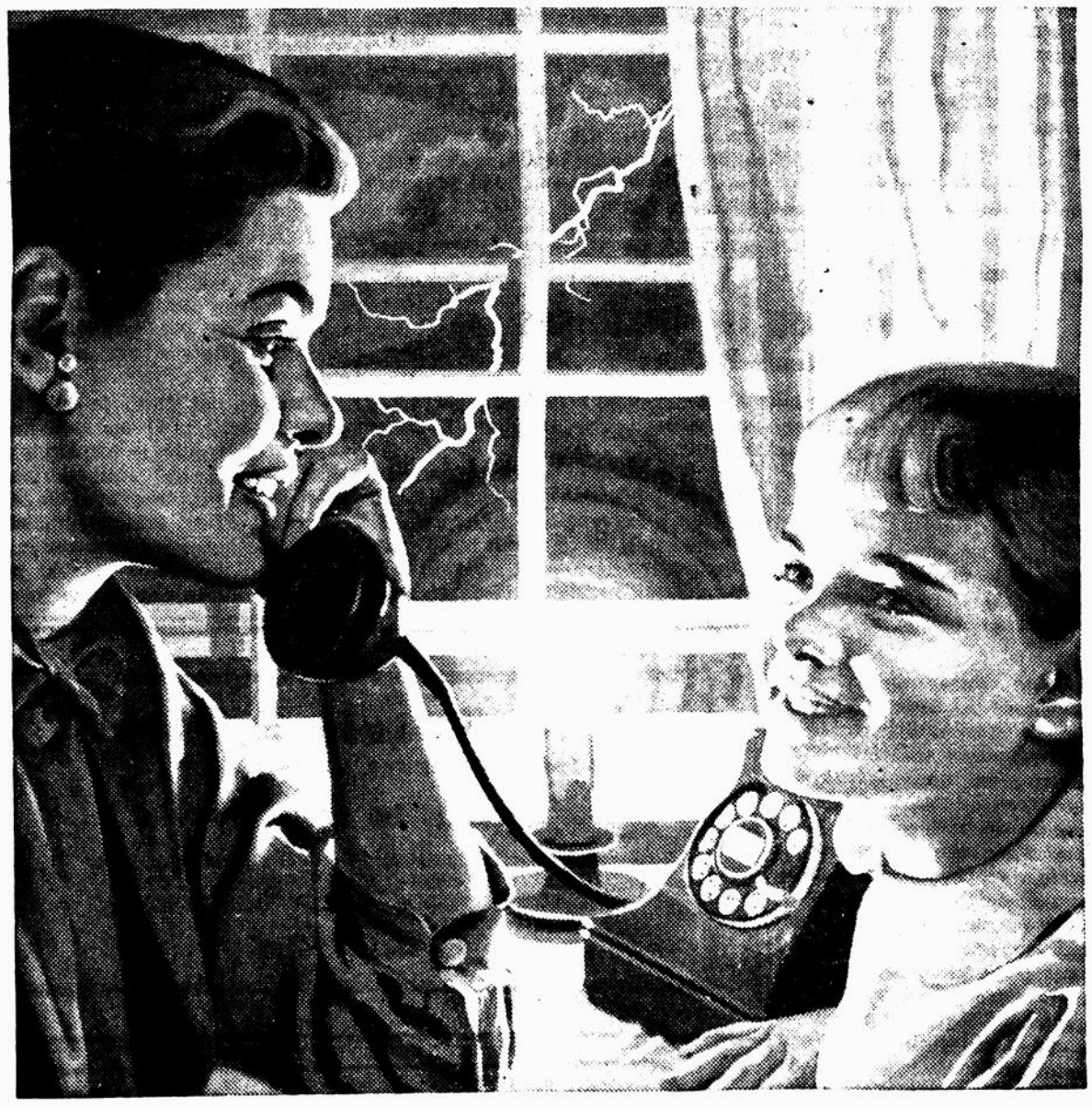
M. Denis Dupras, du 6975 de la rue des Erables, à Montréal, autrefois de Chambly, a perdu la vie dans un accident d'automobile sur le chemin Chambly ces jours derniers. Son compagnon, M. Jos. Lippé, aussi de Montréal, a reçu des blessures graves. La voiture de M. Dupras est entrée en collision avec un autobus de la Cie de Transport Provincial.

Nouveau timbre-poste pour la visite royale

L'hon. William Hamilton, ministre des Postes, a donné aujourd'hui quelques détails sur le timbre-poste qui sera émis en octobre prochain à l'occasion de la visite au Canada de Sa Majesté la reine Elisabeth et du prince Philippe. Le jour d'émission a été fixé au 10 octobre 1957.

Dessiné et gravé par la Canadian Bank Note Company, Limited, d'après des portraits réalisés par Karsh, d'Ottawa, le timbre représente de profil la Reine et le Prince.

C'est un timbre spécial de 5c, de couleur noire, d'un format un peu plus grand que les valeurs courantes à l'effigie de la Souveraine, et qui sera imprimé en feuilles de cent.



Comment se fait-il que le téléphone fonctionne encore, maman?

Il est rassurant de savoir que vous pouvez compter sur votre téléphone même pendant les orages, car la fureur des éléments interrompt très rarement le service téléphonique.

La stabilité du service téléphonique est due aux puissants et nombreux accumulateurs dont dispose le central téléphonique. Si, pour une raison ou une autre, une interruption du courant se produit, les accumulateurs sont chargés par un moteur diesel toujours prêt à fonctionner en cas d'urgence.

La continuité de service dont vous bénéficiez n'est pas accidentelle. Pour l'assurer, il faut de la prévision, de l'équipement . . . et de l'argent, trois facteurs indispensables au maintien du meilleur service téléphonique possible 24 heures par jour.

LA COMPAGNIE DE TÉLÉPHONE BELL DU CANADA

Le "Budget familial" étudié au congrès des Caisses populaires

Un congrès d'étude sur le "Budget familial" — que l'hon. sénateur Cyrille Vaillancourt espère être "au point de départ d'une restauration économique de nos classes laborieuses" — se tiendra à Lévis du 16 au 19 septembre pour commémorer le 25e anniversaire de la Fédération des Caisses populaires Desjardins.

On y trouvera réunis les dirigeants de 1,200 Caisses populaires, groupées en 10 Unions régionales dans la province de Québec. M. Vaillancourt est le gérant-général de la fédération, tandis que le président en est M. Abel Marion, bien connu par son activité à l'Union Catholique des Cultivateurs.

Reconnaissant l'importance de ces assises, 40 délégués de neuf pays d'outremer viendront y participer et tenir en même temps à Lévis un congrès de la Confédération internationale du Crédit populaire. Ces délégués arriveront d'Europe par avion dans la matinée du 15 septembre.

Le budget familial

Les organisateurs du congrès ont choisi un thème qui intéresse toutes les familles, surtout celles à faibles revenus: "Le budget familial".

Ils entrevoient que le budget familial est le moyen indiqué de permettre aux familles plus de confort et plus d'agrément dans leur vie. Et ils croient de plus que ce moyen est, sur le plan général, une arme très efficace de lutte contre l'inflation.

M. Vaillancourt dit que faire un budget consiste à "penser avant de dépenser". On en vient ainsi à mettre de l'ordre dans ses besoins, et à satisfaire d'abord ceux qui sont essentiels. On ne risque plus de manquer d'argent pour le nécessaire parce que le superflu en a trop accaparé.

Un congrès d'étude

Ce principe général, "penser avant de dépenser", n'est pas toujours facile à réaliser dans la vie quotidienne. Aussi les organisateurs du congrès ont-ils voulu que des centaines de délégués de tous les coins de la province s'arrêtent ensemble à réfléchir, à discuter, à trouver des moyens pratiques.

Ces délégués — on en attend 1,500 — seront des dirigeants d'Unions régionales et de Caisses locales, autant que possible choisis parmi les membres du Conseil d'administration, de la Commission de crédit et du Conseil de surveillance.

Habitués à administrer et à surveiller ensemble un actif provincial de plus de $479 millions et demi, ces hommes connaissent les difficultés des familles puisque leurs coopératives d'épargne et de crédit ont actuellement des petits prêts sur reconnaissance de dette à un total de 91,000 des 971,000 sociétaires.

Ils seront donc en quelque sorte les porte-parole des familles, puisant chacun dans leur expérience personnelle et dans cette expérience collective qui leur vient de la connaissance des cas de nombre de leurs co-paroissiens.

Quatre sujets

Le budget familial sera l'aboutissement logique de trois autres sujets à l'ordre du jour du congrès.

Les délégués vont étudier l'inflation, ses causes et ses méfaits: les achats à crédit de toutes formes: l'épargne, qui assure la stabilité économique des foyers et de la nation.

Ils s'arrêteront au budget familial — moyen idéal de lutter contre l'inflation: de restreindre les achats à crédit qui hypothèquent de l'argent pas encore gagné en plus de coûter de gros intérêts et de réduire d'autant la possibilité de confort des familles: de promouvoir l'épargne qui est tout simplement une dépense différée.

Au pays des merveilles

L'Histoire ou les histoires

par **René Périnot**

J'ai de plus en plus la conviction que la rue Saint-Denis, surtout dans la portion des 4000, mérite de s'appeler "la rue des chiropraticiens", ou "le Boulevard Chiropratique". Je pensais les avoir tous vus, eh bien! j'avais tort... Il y en avait encore un, et j'allais le manquer! Heureusement cette lacune est comblée; j'ai fait mon devoir, je suis satisfait.

Le docteur chiropraticien P.-S. B... est membre du fameux Conseil Supérieur de Chiropratique. C'est une des nombreuses associations de ces messieurs qui nous valent des heures de franche gaîté lorsqu'ils ont l'occasion de parler les uns des autres. De même que les bolchévistes n'ont pas d'ennemis plus farouches que les socialistes, et qu'aussitôt qu'ils prennent le pouvoir ils n'ont rien de plus pressé que de mettre tous les autres marxistes au cabanon, de même il n'est rien de plus haineux à l'égard d'un chiropraticien qu'un chiropraticien d'une autre école. Mais ce n'est pas de ces gentillesses-là que je veux vous parler.

Ce qui m'a frappé dans ma visite de la rue Saint-Denis, c'est que j'ai eu l'occasion de bavarder un peu plus longuement avec le maître de céans. Celui-ci est manifestement un bon vivant. Je dois dire que son intérieur, s'il ne fait pas très sérieux, est des plus sympathiques. Peut-être le client est-il impressionné de trouver en entrant un squelette sur son socle. Il y a bien longtemps que cela n'impressionne plus, vous vous en doutez bien.

Comme tout le monde j'attendis dans la salle d'attente à laquelle on accède après avoir franchi un long couloir. Le mobilier était pour une fois sans clinquant exagéré. Au bout de la grande pièce, aux contours assez tourmentés, j'aperçus avec étonnement un frigidaire, trônant à côté d'un poste de télévision. Les murs avaient les éternels diplômes; une horloge donnait à l'ensemble un caractère vieillot contrastant avec le frigidaire et la télévision et je ne sais pourquoi, le tout faisait plutôt farceur.

A la réflexion, cette impression devait venir aussi des éclats de voix qui nous parvenaient du bureau de consultation. Il y avait une voix d'homme et aussi des rires de femme chatouillée; le bruit de meubles qu'on déplaçait; on n'avait pas l'air de s'embêter à côté.

Cela dura un certain temps, puis il y eut une période de silence et enfin la porte s'ouvrit. Le prati-chiropraticien, petit, bedonnant, chauve et sympathique, raccompagna la dame — cliente, je l'espère — jusqu'à la porte.

Et puis ce fut mon tour. Professionnellement, je fus vite expédié. Mais le personnage s'inspirait la curiosité, je poussai plus loin la connaissance. Le monsieur était bavard et je n'ai pas eu de peine à l'aiguiller sur le sujet qui m'intéressait, la chiropratie, vous vous en doutez bien.

Il s'avéra que P.-S. était plus calé que la plupart de ses co-combinards. Lui au moins avait la base scientifique qui manque tant à ces messieurs les chiropraticiens. C'est en bavardant avec lui que j'appris cette délicieuse histoire sur la naissance de cette "découverte des temps modernes, si bouleversante et bienfaisante pour l'humanité", enfin mettons une partie de l'humanité: les diplômés en chiropratique de Palmer, par exemple!

Savez-vous comment tout commença? Ecoutez bien, c'est plus beau que la génèse.

Il y avait un jour, il y a bien longtemps — quelques dizaines d'années au moins! — un monsieur qui s'appelait Palmer et qui habitait aux Etats-Unis. C'était un monsieur austère, qui prenait tout très au sérieux et surtout son commerce, car il était épicier. M. Palmer croyait en Dieu et à la science et passait pour n'avoir pas son pareil pour le travail et pour compter les sacs, les sacs de farine qu'il vendait et les sacs d'écus qu'il ramassait.

M. Palmer avait pour l'aider un nègre d'un certain âge. Le nègre occupait auprès de lui la place d'homme à tout faire, commis de magasin. Sévère envers lui-même, M. Palmer l'était tout autant envers ceux qui dépendaient de lui et le brave noir, obligé de travailler du matin jusqu'au soir, n'avait ni paix ni trève. Mais l'aimable garçon coloré, s'il n'avait pas le génie de son maître pour les affaires, avait cependant pas mal d'astuce. Etant naturellement peu disposé pour le travail, il eut un jour la brillante idée d'annoncer à son maître qu'il était sourd.

—Maître, lui dit-il, je suis tombé dans l'escalier; je me suis heurté la tête et depuis je n'entends rien.

M. Palmer, qui était sérieux et austère, admit très bien la situation; mais il est évident qu'il n'était plus question pour l'astucieux noir de travailler comme par le passé. Il n'était plus question de lui crier d'un bout de la boutique à l'autre les ordres qu'il devait exécuter. Le temps passé à lui expliquer ce qu'on voulait de lui lui assurait de longs moments de détente, et il pouvait, ayant enfin obtenu une diminution de son propre rendement, aller paresser au soleil.

Les choses en seraient restées là s'il avait eu à faire à quelqu'un de moins subtil que M. Palmer. Un soir que cet aimable protestant lisait son livre favori, il tomba en arrêt devant une phase qui lui sembla une révélation: Ce que Dieu a fait, Dieu peut le défaire, lut-il. Ce fut un trait de génie.

Bien qu'il n'en montrât rien, M. Palmer souffrait secrètement de la situation de son serviteur. Il ne pouvait tolérer ce relâchement dans le la parole de Dieu, il passa à l'action travail rédempteur. Aussi, guidé par la parole de Dieu il passa à l'action dès le lendemain matin.

"Un choc t'a rendu sourd, se dit-il, un choc va te rendre l'ouïe". Et fort de son bon droit, il s'empara d'un marteau et commença à en asséner des coups violents sur la tête de son trop astucieux commis. On pense bien que devant la tournure que prenait la situation, le serviteur pigmenté préféra recouvrer l'usage de ses deux oreilles et qu'il ne fut plus question de surdité!...

Mais là où la chose devient drôle c'est lorsqu'il se trouve des braves gens pour fonder sur cet épisode, digne d'Esope et de Lafontaine, toute une science de la guérison.

Ce conte m'a été dit par le docteur en chiropratique P.S. B... Je mentirais si je disais avoir traduit exactement l'esprit de son récit. Mais je garantis que tous les détails techniques sont exacts et absolument tels qu'ils m'ont été montrés dans le Livre des Livres de cette science moderne, qu'est la Chiropratique.

Qualités des gouvernants

L'esprit de justice et de vérité chez les gouvernants, telle est l'intention de l'Apostolat de la Prière pour le mois de septembre, intention approuvée par le Souverain Pontife et qui sera l'objet, durant ce mois, des prières de millions de catholiques, membres de ce groupement répandu à travers le monde. Tous sont invités à se joindre à cette croisade de prières nécessaires à cette époque où dans un grand nombre de pays cet esprit du justice et de vérité fait défaut aux gouvernants pour le plus grand dommage des citoyens et de leur famille.

J. M. Pétrin & Frère
Spécialité: PIERRE ARTIFICIELLE
BLOCS DE CIMENT
305 BOUL. GOUIN — TEL. FI. 7-4396 — MANUFACTURE
50 BOUTHILLIER — TEL. FI. 6-6171 — RESIDENCE
SAINT-JEAN, Qué.

TOUJOURS UN MEILLEUR CHOIX chez **Donat Courtemanche** SPECIALITE: PRELARTS
BAS PRIX
DE TOUS LES JOURS
CHOIX DE **Congoléum Rexoleum** Régulier et de luxe **Baroleum Manitex** etc. DE **49c à 95c** la verge carrée
200 carpettes de prélart DE TOUTES DIMENSIONS
Prélart incrusté DE **89c à $2.19** la verge carrée
Choix de tuile caoutchouc
Tuile Linoleum DE **9c à 12c**
Tapis de passage en jute **$1.59** 27 po. de largeur la verge courante
PRELART — COUVRE-MURS
Grand choix de teintes vives et gaies
Donat Courtemanche
Prélart en coupons et à la verge
116-A, rue St-Jacques (à côté de la Cathédrale)
Téléphone FI. 6-9486 — Saint-Jean, Qué.

Pour vous rendre rapidement et sûrement dans les MARITIMES
prenez l'Océan Limité
train entièrement composé de wagons-lits
MONTRÉAL-HALIFAX
Aucun changement en cours de route
Service direct de wagons-lits entre Montréal-Charlottetown et Montréal-Sydney.
Conditions à la portée de tous les budgets pour les voyages de nuit.
Pour renseignements et locations, adressez-vous à votre représentant local du Canadien National.

CN

Texte inspiré du Père THIVOLLIER

LA PLUS BELLE HISTOIRE DU MONDE — 16

Images de MARIE PIGNAL



1. Revenu du désert, Jésus marche le long du Jourdain. Jean-Baptiste l'aperçoit, sa rude face s'adoucit: "Voilà l'Agneau de Dieu, celui qui efface les péchés du monde". Deux jeunes disciples de Jean — deux pêcheurs — se mettent à suivre cet homme extraordinaire. N'osant l'aborder, ils suivent en silence, guettant l'occasion... Jésus qui le sait, se retourne et dit: "Que voulez-vous?"

2. Ils font route ensemble et passent la soirée à causer, de telle sorte que les jeunes gens sont enthousiasmés. Au matin, André s'en va à la rencontre de son frère Pierre, arrivé sans doute avec ces caravanes qui viennent recevoir le baptême. "Nous avons trouvé le "Messie", viens voir", lui dit-il, hors d'haleine; et Pierre se laisse entraîner.

3. Arrivé devant l'homme extraordinaire dont lui a parlé André, Pierre ne sait que dire. Mais Jésus lui met la main sur l'épaule en le regardant profondément, et d'une parole il prend possession de cet homme au coeur loyal et généreux dont il fera la pierre fondamentale de son église.

4. Ensuite, suivi de Pierre, André et Jean, Jésus remonte vers la Galilée. En route, il trouve Philippe. L'ami de ce dernier, Nathanaël, est assis à l'ombre et passe gaiement le temps. A la question de Philippe, il répond d'abord par une plaisanterie, puis il se lève et vient voir. L'étonnant charpentier de Nazareth le conquiert comme les autres, et Nathanaël vient grossir la petite troupe. Ce sont les premiers épis de la moisson que le Christ est venu récolter.

Realisé par la SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE. *en collaboration avec le Centre de la Bible diocésain.*



CHARITE UNIVERSELLE, GAGE DE PAIX. — Le monde se méritera la paix par le constant exercice de la charité partout où elle requiert que des secours soient dépêchés d'urgence ou de façon continue. C'est là le but de la quête pour les Charités papales les victimes de la guerre et les oeuvres d'assistance de l'épiscopat qui se fera dans toutes les églises du Canada, le 8 septembre prochain. Il n'a été de meilleur exemple que la sympathie témoignée au malheureux peuple hongrois. Tous les pays où existe une Caritas nationale ont répondu avec empressement à l'appel. Nous voyons ici S. Exc. Mgr Marella Paolo, nonce apostolique en France, au moment où il parcourt les magasins du Secours Catholique de Paris, d'où ont été expédiés en Hongrie de nombreux colis de toute nature.

L'exercice de la charité méritera au monde la paix

Ottawa (CCC) — La paix dans le monde se méritera par l'exercice de la charité; cette vérité chrétienne est particulièrement mise en évidence à l'occasion de la collecte recommandée par l'épiscopat canadien pour les Charités papales et les victimes de la guerre, dans nos églises, le 8 septembre prochain.

Il faut d'abord vaincre l'égoïsme des individus et des nations, afin que les lumières susceptibles de donner au monde une ère de paix durable soient données à tous les peuples.

"On n'est pas chrétien pour soi tout seul. Tout au contraire! On ne peut être vraiment chrétien sans ouvrir sa vie à l'amour qui vient du Christ: il faut aimer, avec le Christ, ceux que notre Père du ciel aime infiniment," écrivait Henri LeSourd, dans "Tous Frères".

Déjà cette vérité rencontre des échos de plus en plus consolants et prometteurs. Quelle belle unanimité le monde chrétien a déployé à l'endroit des réfugiés hongrois dans leur heure d'épreuve!

A l'occasion de la 4e réunion annuelle du Bureau directeur des Fonds d'urgence des Nations Unies pour les réfugiés, Son Excellence Monseigneur Mario Brini, conseiller de la nonciature apostolique à Berne, a précisé que Sa Sainteté le Pape Pie XII a mobilisé toutes les ressources du Saint-Siège et des organisations de charité du monde catholique en faveur des réfugiés hongrois. Sa Sainteté avait fait remettre une contribution de $2,000. au Comité intergouvernemental des migrations européennes, dont le travail s'accomplit en étroite coordination avec la Commission internationale catholique pour les migrations.

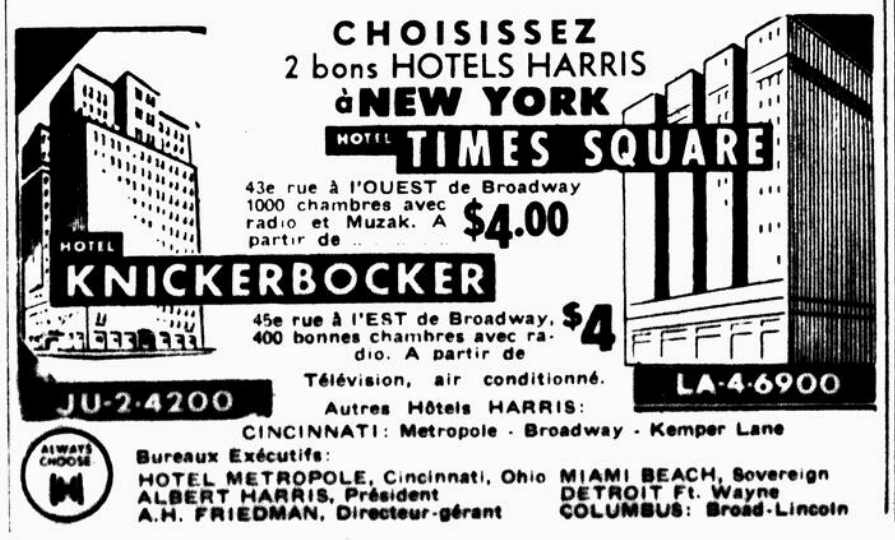
Le mouvement international Pax Christi, dont la mission est de favoriser la paix dans le monde, propose avant tout d'en espérer l'avènement par l'exercice de la charité. Au cours de cette année, à ses adhérents français, le mouvement a confié trois objectifs concrets: les camps de jeunes réfugiés hongrois en Autriche; les hameaux en détresse et les équipes volantes de secouristes de Galilée; l'accueil aux étrangers de passage dans les Centres d'accueil que le mouvement a déjà organisés au Mont St-Michel, à Lourdes, Paris, Bordeaux, Vézelay et qu'il voudrait développer et multiplier, non seulement en France, mais en d'autres pays.

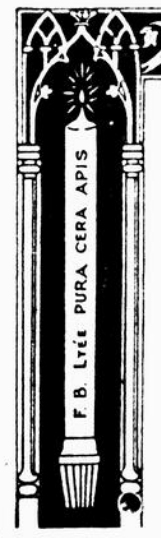
Dans un article qui s'intitule: "L'Evangile des dépossédés", Son Exc. Mgr J. Gawlina, évêque de Madito, ordinaire des Polonais en exil, souligne que nous avons l'habitude de nous représenter le Christ comme un Roi, mais n'oublions pas que c'est sous la forme d'un mendiant qu'il est apparu à saint Martin. Le Christ lui-même n'a-t-il pas pris rang parmi les dépossédés, les réfugiés? C'est donc le Seigneur lui-même qui tend la main à tous les fidèles de notre pays, en ce 8 septembre, dimanche de la collecte recommandée pour les Charités papales, les victimes de la guerre et les oeuvres d'assistance de l'épiscopat.

Roger Electric Inc.
ROGER HACHEZ, prop.
ENTREPRENEUR - ÉLECTRICIEN
INSTALLATIONS — REPARATIONS DE TOUTES SORTES
VENTE ET SERVICE — ESTIMES GRATUITS
323 N.-Dame Saint-Jean Fl. 6-9315
39 Saint-Paul Saint-Jean Tél. Fl. 6-6796

Charbonnerie LASNIER
Agent autorisé du fameux
ANTHRACITE READING (tacheté rouge)
Ainsi que charbon Welsh, Coke, Buck-Wheat, charbon à stoker
bois et huile de chauffage
Tél. Fl. 7-4206 Saint-Jean, Qué.
170 RUE FOCH, COIN COLLIN

Tél. FI. 7-2474
René Grenier
● PLOMBIER
● FERBLANTIER
SERVICE RAPIDE
OUVRAGE GARANTI
Installation à eau chaude
416 Laurier Saint-Jean


CHOISISSEZ
2 bons HOTELS HARRIS
à NEW YORK
HOTEL TIMES SQUARE
43e rue à l'OUEST de Broadway
1000 chambres avec radio et Muzak. A partir de $4.00
HOTEL KNICKERBOCKER
45e rue à l'EST de Broadway, 400 bonnes chambres avec radio. A partir de $4
Télévision, air conditionné.
JU-2-4200 LA-4-6900
Autres Hôtels HARRIS:
CINCINNATI: Metropole - Broadway - Kemper Lane
ALWAYS CHOOSE
Bureaux Exécutifs:
HOTEL METROPOLE, Cincinnati, Ohio MIAMI BEACH, Sovereign
ALBERT HARRIS, Président DETROIT Ft. Wayne
A.H. FRIEDMAN, Directeur-gérant COLUMBUS: Broad-Lincoln



DORURE ET ARGENTURE
Vernissage à l'or — Chromage
Réparations
Profitez de la saison estivale pour nous confier la réparation et la toilette de vos articles en métal qui sont défraîchis:
Bénitiers, calices, ciboires, candelabres, chandeliers, croix de procession, custodes, flambeaux, lampes du sanctuaire, ostensoirs, patènes de communion, vases à fleurs, etc.
Nous vous garantissons un travail de première qualité et vos articles vous seront retournés... tout comme des articles flambant neufs.
TRAVAIL GARANTI — ARTISANS COMPETENTS
PRIX RAISONNABLE.
F. BAILLARGEON LIMITÉE
SAINT-CONSTANT, Comté de Laprairie, Qué.
MONTREAL, 51 ouest, Notre-Dame

Un gros zéro en fait de fierté nationale

Un drapeau à la Fleur de Lys? Des parades étincelantes avec chars allégoriques? De la vraie bouillie pour les chats!

Oui, un jour, tout ce tintamarre n'aura été que du vent si nous ne secouons pas notre détestable indifférence pour ne pas dire notre ignorance. Pourquoi donner, nous, Canadiens de langue française, des noms anglais à nos entreprises de toutes sortes? POURQUOI? Il n'y a absolument aucune raison valable possible. Pourquoi, en outre, donner à nos entreprises des noms moitié français et moitié anglais? Des noms ridicules qui nous font honte? Certaines entreprises, à Saint-Jean par exemple, portent des noms presque barbares, des noms qui sont un véritable charabia et qui nous font passer pour des "beignes" aux yeux des étrangers.

En Amérique du Nord, la connaissance de l'anglais est nécessaire dans les domaines de l'industrie, du commerce et de la finance, mais encore faut-il nous en servir que lorsqu'il y a nécessité absolue et pas autrement car notre langue est le français et nulle autre. Le français prend de plus en plus d'importance au Canada quoique le progrès en soit lent. Or, si nous étions assez fins pour nous en servir, le progrès serait beaucoup plus rapide, notre langue prendrait du poids tout au moins dans la Province de Québec et c'est là que nos compatriotes de langue anglaise commenceraient à nous considérer et à nous respecter beaucoup plus car ils constateraient alors que nous nous respectons nous-mêmes. Quiconque ne se respecte pas lui-même ne peut être respecté par les autres; c'est une loi de la nature.

Si, par exemple, au lieu de parler ce "canayen", nous parlions du bon français, c'est-à-dire le français international, nos Anglo-Canadiens et tous ces nouveaux Canadiens venus d'outre-mers seraient contraints d'apprendre notre langue. Ils l'apprendraient par nécessité et aussi par fierté. Mais que voulez-vous qu'ils fassent devant de "canayennage" qui n'est, bien souvent, qu'un fouillis de français, d'anglais et d'iroquois? Ils ne sont pas à blâmer; c'est nous qui sommes trop tristement moutons pour leur imposer notre langue.

En général, notre fierté nationale ne vaut, en effet, qu'un vieux zéro. Rien de plus facile à prouver. Il suffit de regarder et d'écouter autour de soi pour constater que les nôtres sont de parfaits indifférents qui ne soupçonnent même pas qu'ils ont en mains un merveilleux jeu de cartes qu'ils pourraient jouer à leur plus grand profit s'ils voulaient bien sortir de leur torpeur.

Il y a des Canadiens de langue française qui ont un drôle de raisonnement et qui disent: "Les sentiments sont les sentiments et les affaires sont les affaires; chaque chose en son temps". Quelle grave erreur! Quelle triste erreur! Erreur qui finira par nous perdre si nous ne nous réveillons pas.

Voici, à Saint-Jean même, quelques noms d'entreprises qui démontrent bien la puérilité d'un trop grand nombre des nôtres. Ce ne sont que quelques-uns seulement dont les propriétaires sont tous ce qu'on appellent des bons Canadiens comme Vous et moi. Tant mieux si je leur fait de la publicité. C'est gratuit . . . jusqu'à ce qu'ils changent de nom. Voici:

"St. Johns Metal Stamping Co."; pourquoi pas **Les Etampages sur Métaux St-Jean & Cie?**

"St. Johns Ready Mix Co."; pourquoi pas **Les Malaxages de Béton St-Jean & Cie?**

"Monarch Bottling Works"; pourquoi pas **Les Embouteillages Monarch?** (pourtant propriété d'un député).

"Richelieu Gas Bar", "British American Dealer"; (c'est incroyable! Comment pouvez-vous tolérer cela Monsieur G., un homme riche et influent comme vous?) Pourquoi pas **Poste d'Essence Richelieu — Vendeur BA?**

"New Windsor Hotel"; (pensez au nom magnifique de "Fontaine Bleue" et changez de nom) pourquoi **pas Nouvelle Auberge Windsor? (Vous feriez plaisir à toute la population de Saint-Jean et à tous les touristes).**

"General Machine Shop"; pourquoi pas Atelier de Mécanique Générale?

"Ouimette Tire Shop"; pourquoi pas Boutique de Pneus Ouimette?

"St. Johns Vulcanizing Works"; pourquoi pas **Les Travaux de Vulcanisation St-Jean?**

"Lussier Home & Window Cleaning"; pourquoi pas **Lussier, Nettoyage des Fenêtres et Demeures?**

"National Radio & Television"; pourquoi pas **Service National de Radio et Télévision?** (quoique votre entreprise soit privée et non nationale).

"Fortin Bicycle Shop"; pourquoi pas **Boutique de Bicyclettes Fortin?**

"Richelieu Finance"; (à quoi pensez-vous cher Notaire?) pourquoi pas **Finance Richelieu?**

"Roger Electric Reg'd"; (qu'est-ce que c'est ça?); pourquoi pas **Installations Electriques Roger Enrg.?**

"Lord Radio Service"; pourquoi pas **Service de Radio Lord?**

"Kid Quick Lunch"; (ouf!) pourquoi pas **Chez Ti-Gars, Repas Légers?** (ou quelque chose de semblable).

"Radio Television Clinic"; pourquoi pas **Clinique de Radio et Télévision?**

"Commercial Electric Enrg."; (un nom bilingue? quel drôle de nom!) pourquoi pas **Electricité Commerciale Enrg.?** (ou autre chose de semblable).

"Electric Motor Repair Enrg"; (un nom bilingue?) pourquoi pas **Réparations de Moteurs Electriques Enrg.?**

"Richelieu Plumbing Enrg."; (un nom bilingue?) pourquoi pas **Plomberie Richelieu Enrg.?**

"St. Jean Auto Parts Enrg."; (un nom bilingue?) pourquoi pas **Pièces d'Autos St-Jean Enrg.?**

"St. Jacques Auto Electric"; (quoi? pardon? un nom bilingue? que veut dire un tel nom?) pourquoi pas **Station-Service St-Jacques?**

"St. Jean Auto Electric"; (un nom bilingue? et ça veut dire quoi?) pourquoi pas **Station-Service Saint-Jean?**

"St. Jean Machine Shop Ltée"; (une vraie compote! un vrai massacre!) pourquoi pas **Atelier de Mécanique Saint-Jean Ltée?**

"Desourdy Lumber Enrg."; (un nom bilingue? une vraie maladie! pourquois pas **Bois de Construction Desourdy Enrg.?**

Il serait facile d'en nommer un grand nombre d'autres mais il faut finir par arrêter de toute façon. Et que dire de ces ignobles "NO PARKING" ici et là alors que ce devrait être STATIONNEMENT INTERDIT. Que dire de cet ignoble "AIRPORT" sur la devanture des Autobus B. alors que ce devrait être AÉROPORT. Que dire de ces commandements militaires en anglais donnés durant les parades des Ambulanciers Saint-Jean? Pourquoi ne pas les donner dans notre propre langue? Qu'en pensez-vous Monsieur Lemaire? Les savez-vous? Si non, je vous les fournirai sur demande. De plus en plus, maintenant, dans nos régiments de langue française de l'**Armée Canadienne,** on donne les commandements militaires en français et vous, vous les donneriez ou feriez donner en anglais? Allons donc! Quelle que soit la raison que vous voudriez invoquer, elle serait tout simplement bonne à rien même si vous disiez que c'est la faute de vos supérieurs qui sont à Montréal ou ailleurs. Il ne saurait être question, ici, de mépriser l'anglais ou le monde de langue anglaise. C'est NOUS qui sommes à mépriser car nous sommes, pour la majorité, des faibles de caractère.

Oui, nous avons une peur stupide d'être nous-mêmes, de nous montrer tels que nous sommes ce qui serait pourtant à notre plus grand avantage. Visitez notre voisine, l'Ontario, et voyez s'ils ont peur, eux, de se

(suite à la page 28)

VOTRE CHAPEAU pour l'AUTOMNE 1957 est ICI chez

Frs Payette & Fils Ltée

SAINT-JEAN, P.Q.

Venez le voir dans tous les nouveaux modèles.

Prix à compter de $7.95

Le SO-LO

Le IVY

Le TOP-LEVEL

Le FLAT-TOP

